VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 2 MARS 1932 NUMERO 40

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

L'INTRONISATION DE S. E. Mgr VILLENEUVE

L'arrivée à Québec et la cérémonie à la basilique — Trente archevêques et évêques présents — S. E. Mgr Plante reste auxiliaire — Mgr Fillion et Mgr Garneau deviennent vicaires généraux

Québec. — La population de Québec a fait une réception triomphale, mercredi après-midi, à S. E. Mgr J.-M.-Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec. Des milliers de personnes s'étaient massées le long des rues où devait passer le nouveau chef de l'Eglise de Québec, ainsi que dans la cour de la gare. Une centaine de dignitaires, ecclésiastiques et laïques, attendaient au débarcadère. Les plus hauts représentants de l'Eglise et de l'Etat avaient pris place aux premiers rangs. De nombreuses et magnifiques décorations ornaient les édifices et le soleil lui-même, en dépit d'un froid très vif, était radieux. Pendant longtemps, les cloches de la basilique sonnèrent à toute volée et la ville tout entière avait pris un air de fête inaccoutumé.

A l'arrivée du train, S. E. Mgr Villeneuve fut accueilli par Mgr Eug.-C. Laflamme, P.D., Mgr Omer Cloutier, M. L.-A. Taschereau, M. Hector Laferté, le lieutenant-colonel D.-B. Papineau, représentant du lieutenant-gouverneur, le maire Lavigueur, S. E. Mgr A. Langlois, S. E. Mgr G. Courchesne, S. E. Mgr J. Hallé, Mgr P. Fillion, Mgr Camille Roy, le Commandeur G.-J.-Ernest Côté, le Commandeur Jules Dorion, etc.

Grand enthousiasme

Dans le hall, des vivats enthousiastes accueillent l'auguste pontife qui multiplie bénédictions et sourires. Une compagnie de Zouaves pontificaux présente les armes cependant que des cuivres claironnent le salut papal. Le cortège s'amplifie alors de toute une foule anxieuse de voir le huitième archevêque de Québec qui traverse le hall et monte dans un landau décoré aux couleurs papales, en compagnie de Mgr Laflamme.

S. E. Mgr Villeneuve se rend jusqu'à l'archevêché au milieu des acclamations de la foule et de la musique des cloches que la brise éparpille dans l'espace.

L'intronisation

Une cérémonie grandiose s'est déroulée le soir à la basilique, à l'occasion de l'intronisation. Son Excellence le délégué apostolique, une trentaine d'archevêques et d'évêques, de nombreux prélats, des centaines de prêtres réguliers et séculiers, de même que les représentants les plus autorisés de l'autorité civile avaient pris place dans la cathédrale. Une foule immense remplissait les nefs et tout l'espace libre en arrière de l'église. Des centaines de personnes durent retourner à la porte, en dépit des efforts faits pour admettre le plus grand nombre possible. La magnifique basilique était superbement décorée et très brillamment illuminée. Les zouaves et quelques officiers de police assuraient le service d'ordre.

A huit heures précises, S. E. Mgr Villeneuve, précédé de S. E. Mgr Cassulo et des archevêques et évêques, a fait son entrée dans le choeur qui resplendissait sous les feux de milliers d'ampoules électriques. Mgr Villeneuve était accompagné de Mgr Laflamme, P.D., comme archiprêtre, cependant que le chanoine C. Gagné et Mgr B.-P. Garneau remplissaient l'office de diacres assistants. Les diacres assistants de Mgr Cassulo étaient MM. les chanoines Geo. Miville et A.-E. Maguire.

Une puissante chorale a entonné "Ecce sacerdos magnus", puis M. l'abbé Edgar Chouinard, vice-chancelier de l'archevêché, est monté en chaire pour faire la lecture des bulles. Il y a eu ensuite procession dans l'église, puis Mgr Cassulo, délégué apostolique, a prononcé une allocution et Mgr Laflamme a présenté, au nom du clergé, une adresse à laquelle le nouvel archevêque a répondu.

Nominations

Mgr Villeneuve a annoncé, à la fin de son allocution, le choix qu'il a fait de ses collaborateurs. Voici ces nominations:

S. E. Mgr Omer Plante, évêque de Dobero, auxiliaire de feu le cardinal Rouleau, est maintenu dans ses fonctions.

Mgr L.-A. Pâquet, P.A., et Mgr Omer Cloutier, P.A., vicaires généraux de l'archidiocèse depuis plusieurs années, deviennent vicaires généraux honoraires en reconnaissance des services qu'ils ont rendus à l'Eglise de Québec.

Mgr B.-P. Garneau, P.D., secrétaire du chapitre métropolitain, et Mgr P.-H.-J. Fillion, P.A., recteur de l'Université Laval et supérieur du Séminaire, deviennent vicaires généraux.

Mgr E.-C. Laflamme, P.D., archiprêtre du Chapitre et curé de la cathédrale, est nommé protonotaire apostolique par Rome, qui veut récompenser ainsi le zèle qu'il a déployé comme administrateur temporaire de l'archidiocèse.

L'assistance

Outre les personnages déjà mentionnés on remarquait: S. E. Mgr J.-G.-L. Forbes, archevêque d'Ottawa; S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal; S. E. S. E. Mgr James-Charles McGuigan, archevêque de Régina; S. E. Mgr M.-J. O'Brien, évêque de Kingston; S. E. Mgr P.-T. Ryan, évêque de Pembroke; S. E. Mgr E.-A. Leblanc, évêque de Saint-Jean, N.-B.; S. E. Mgr F. Couturier, évêque d'Alexandria; S. E. Mgr Chiasson, évêque de Chatham; Leurs Excellences Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier; Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert; Mgr Ross, évêque de Gaspé; Mgr Rhéaume, évêque de Halleybury; Mgr Kidd, évêque de Calgary; Mgr Gagnon, évêque de Sherbrooke; Mgr Langlois, évêque de Valleyfield; Mgr Papineau, évêque de Joliette; Mgr Ladyka, évêque des Ukraniens; Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi; Mgr Courchesne, évêque de Rimouski; Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin; Mgr Joseph Guy, vicaire apostolique de Grouard; Mgr O. Sullivan, évêque de Charlottetown; Mgr A.-E. Deschamps, auxiliaire de Montréal; Mgr Breynat, O.M.I., vicaire apostolique de Mackenzie; Mgr Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord; Mgr Plante, auxiliaire de Québec; Mgr A. Turquetil, vicaire apostolique de la Baie d'Hudson; Mgr Leventoux, du Golfe Saint-Laurent; Mgr Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières; Mgr Hunt, représentant Mgr Gallagher, de Détroit; Mgr McPherson, représentant Mgr James Morrison, évêque d'Antigonish; Mgr Desmarais, auxiliaire de Saint-Hyacinthe; Mgr Grandbois, administrateur du diocèse de Gravelbourg; Mgr Cassidy, vicaire général et représentant Mgr McNally, évêque de Hamilton; Dom Pacôme Gaboury, abbé Mitré, de la Trappe d'Oka; Dom Severinus Gertken, abbé mitré des Bénédictins; Mgr L.-A. Paquet, P.A., Mgr Omer Cloutier, P.A., vicaires généraux; Mgr Amédée Gosselin, P.A., Mgr François Pelletier, P.A., Mgr G.-N. Gigrac, P.D., Mgr J.-E. Feuiltault, P.A., Mgr E. Roy, P.D., Mgr W. Lebon, P.D., Mgr Auguste Boulay, P.D., Mgr Robert Lagueux, P.D., Mgr C.-N. Gariépy, P.A., Mgr Z. Marois, P.A., V.G. honoraire de Régina; Mgr Célestin Lemieux, P.D., Mgr Lebeau, d'Ottawa; Mgr F. Dupuis, Mgr S.-J.-B. Boulanger, P.D., Mgr P.-H. Bouffard, P.D., Mgr Adj. Faucher, P.D., Mgr E. Laberge, P.D., Mgr J.-H. Paré, P.D.

Les membres de la famille de S. E. Mgr Villeneuve occupaient des fauteuils placés à l'avant-nef. M. et Mme Rodrigue Villeneuve, de Montréal, père et mère du nouvel archevêque, avaient le bonheur d'assister à cette imposante cérémonie.

Messe pontificale

S. E. Mgr Villeneuve a célébré, à 9 h. 30 jeudi matin, à la basilique, sa première messe pontificale comme archevêque de Québec.

Au premier rang des laïques avaient pris place les membres de la famille Villeneuve, puis le lieutenant-gouverneur Carroll, le premier ministre Taschereau, le maire Lavigueur, M. Arthur Sauvé, sir Charles Fitzpatrick, plusieurs ministres, juges, députés, échevins, un grand nombre de commandeurs et de chevaliers.

S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, a prononcé le sermon de circonstance.

A 11 h. a eu lieu dans la salle des promotions de l'Université Laval, présentation des hommages du clergé diocésain à Mgr Villeneuve.

Un incendie fait deux victimes

Foxwarren, Man. — Mme J.-M. Jones, 25 ans, et sa fille de six ans ont péri dans l'incendie de leur petite maison de ferme, jeudi matin. Le mari et un garçon de deux ans ont été gravement brûlés. L'incendie a été causé par l'explosion d'un poêle qu'on venait d'allumer en se servant de pétrole.

Intronisé archevêque de Québec

SON EXCELLENCE Mgr RODRIGUE VILLENEUVE, O.M.I.

Parlement Fédéral

IL EST QUESTION DU CHOMAGE ET DE LA CONFERENCE D'OTTAWA

M. Bennett est accusé de nouveau de n'avoir pas tenu ses promesses électorales — M. Mackenzie King voudrait connaître le programme du gouvernement à la conférence interimpériale

Ottawa. — Au cours d'une semaine parlementaire assez terne, nos députés ont consacré une journée entière à la question du chômage. Ce débat a été provoqué par M. Peter Heenan, ancien ministre du travail, qui a proposé, en amendement à la formation du comité des subsides, que la Chambre blâme le gouvernement pour n'avoir pas remédié à la situation.

M. Heenan

Au cours de la campagne électorale de 1930, M. Bennett s'est engagé, s'il était porté au pouvoir, à faire disparaître le chômage. M. Heenan cite de nombreux extraits des discours de M. Bennett à Victoria, à Edmonton, à Moncton, à Sarnia, à Québec. M. Bennett a pris le pouvoir mais il n'a pas su tenir sa promesse. Il en est résulté de la misère pour des milliers de Canadiens. M. Heenan considère donc que la question du chômage est plus que jamais à l'ordre du jour. Avant de s'occuper de voter des crédits au gouvernement, la Chambre doit s'intéresser au sort des chômeurs.

Non seulement le chef conservateur n'a pas mis fin au chômage, mais le chômage a augmenté depuis l'accession de M. Bennett au pouvoir.

M. Gordon

Le ministre du travail répond à son prédécesseur. Il fait un retour sur le passé. Comment s'est-il fait qu'à la session de 1930, le premier ministre libéral d'alors ait nié l'existence du chômage au Canada? Forcé enfin de reconnaître l'existence de la crise, le chef libéral n'a-t-il pas dit que les seuls amis de son administration pouvaient s'attendre à recevoir de l'aide?

M. Gordon admet que le gouvernement libéral n'était pas entièrement responsable de la crise. Cependant il le tient responsable dans une large mesure non pas d'avoir causé la crise mais de l'avoir empirée par sa politique imprévoyante d'immigration.

M. J.-S. Woodsworth

Le député travailliste de Winnipeg reproche aux deux grands partis d'aborder cette grave question du chômage avec des préoccupations partisanes. Ce n'est pas le sort de tel parti politique qui importe mais le sort des milliers de malheureux et de malheureuses que le chômage plonge dans la plus affreuse misère.

Par son attitude en Chambre avant les dernières élections générales, le groupe travailliste a été responsable, dans une certaine mesure, de la défaite libérale et conséquemment de la victoire conservatrice. Le groupe travailliste a donc le devoir de suivre de près les actes du gouvernement conservateur.

Le ministre du travail a dit que le chômage au Canada est dû en grande partie à la crise économique mondiale. C'est vrai mais le ministre a oublié de constater que cette même situation existait avant les dernières élections générales. M. Bennett lui-même s'est refusé à faire cette nécessaire constatation.

M. Woodsworth favorise l'assurance contre le chômage. Quoi qu'on en puisse dire, le système du "dole" en Grande-Bretagne n'est pas plus démoralisant que nos distributions de soupes et de secours directs. De tels secours ont été distribués jusqu'à présent parce que les provinces et les municipalités ont fait leur part. Elles ne le peuvent plus, les municipalités en tout cas.

Comment se fait-il que le gouvernement, alors qu'il réduisait les crédits budgétares d'une façon générale, ait augmenté ceux de la Gendarmerie à cheval pour les provinces de l'Ouest? Serait-ce que l'on pense à cette force armée pour tirer sur les chômeurs?

Cette remarque soulève de vigoureuses protestations à droite. M. Woodsworth cite des extraits d'un discours de M. Guthrie à Genève. Notre ministre de la justice aurait dit que le Canada a besoin d'une milice et d'un service d'aviation pour le maintien de la loi et de l'ordre dans les limites de son territoire.

La conférence de juillet

M. MacLean (libéral) propose que la stabilisation monétaire dans l'Empire soit l'une des premières questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence économique interimpériale qui se réunira à Ottawa au milieu du mois de juillet.

M. Irvine veut préciser davantage: que la conférence du mois de juillet soit priée d'établir, pour tous les pays de l'Empire, un étalon monétaire autre que l'étalon or.

Un sous-amendement Stevens, qui n'est autre chose que la résolution MacLean, avec une plus forte teinte impérialiste, est adopté. La Conférence impériale est maintenant priée d'étudier le problème monétaire international en vue de faire l'unité économique de l'Empire.

Le chef de l'opposition se demande ce que le ministre du commerce entend par "unité économique de l'Empir". S'agit-il d'une entente tarifaire ou d'autre chose? Pourquoi le programme du gouvernement à la prochaine conférence interimpériale ne serait-il pas soumis au Parlement? Le gouvernement ne chercherait-il pas à se faire donner un blanc-seing pour négocier avec les autres pays de l'Empire au cours de l'été prochain? M. Mackenzie King dit que son parti est disposé à coopérer avec le gouvernement à condition que celui-ci veuille soumettre d'avance son programme au Parlement.

M. Stevens répond que la conférence impériale du mois de juillet prochain n'est qu'une conférence. Sa fonction ne sera pas de voter des lois mais de faire des suggestions aux divers pays de l'Empire; ceux-ci seront par la suite libres de légiférer en conséquence. Si le Parlement canadien se prononçait d'avance sur telle ou telle question, les représentants du Canada à la conférence se verraient par la suite gênés dans les négociations qu'ils auront à entreprendre.

Le premier ministre se prononce pour le maintien de l'étalon-or. Il regrette que la Grande-Bretagne ait déjà pris une décision en sens contraire parce que cela n'a pas manqué d'avoir un effet désastreux non seulement en Grande-Bretagne mais dans plusieurs autres pays.

M. Mackenzie King, dit-il, n'est pas sérieux quand il demande au gouvernement de faire connaître à la Chambre des Communes quel programme il entend suivre au cours de la prochaine conférence impériale. Il n'est jamais arrivé qu'un gouvernement canadien fasse connaître d'avance sa ligne de conduite au cours d'une conférence impériale.

L'heure de français à la radio

L'heure de français à la radio, le samedi soir, devient de plus en plus populaire. Nous continuons de recevoir de nombreuses lettres qui montrent combien l'initiative de la **Liberté** est appréciée. Des correspondants de Montréal nous assurent avoir entendu distinctement le concert du 20 février. Parmi les nouveaux artistes qui se sont fait entendre samedi dernier, sous la direction de Mlle Yvonne Thibault, mentionnons: Mlle Léone Bourbonnais, Mme Georges Laflèche, MM. Avila Brodeur, Maurice Prud'homme, Henri Benoist, Dr Jean Trudel, Marius Benoist et le Choeur de l'Institut Collégial Provencher.

L'heure de français se donne le samedi, de 8 à 9 h., aux postes CKY, Winnipeg, et CJGX, Yorkton.

Merci à nos deux confrères de l'Ouest, le "Patriote" et la "Survivance", qui ont bien voulu la signaler à leurs lecteurs.

La suspension des hostilités est impossible, dit Tokio

Genève. — Lundi, les représentants de la Chine et du Japon ont accepté la proposition d'une amnistie qui leur a été faite par le Conseil de la Ligue des Nations. Une conférence à laquelle participeront la Chine, le Japon et les puissances neutres intéressés doit avoir lieu à Shanghai, mais à la condition que les hostilités cessent d'abord. Malheureusement, les autorités de Tokio considèrent une suspension immédiate des hostilités comme impossible pour le moment! L'offensive japonaise a repris de plus belle.

Centenaire à Yamachiche

Yamachiche, P. Q. — Le centième anniversaire de Mme Antoine Lamothe a été célébré ici dimanche à l'église paroissiale. La centenaire est entrée dans l'église au bras de son fils, M. J.-C. Lamothe, C.R., de Montréal. Mme Lamothe jouit encore d'une assez bonne santé. Après la messe, elle a assisté à un banquet en son honneur.

Les accidents de chemin de fer

Ottawa. — Suivant la commission ferroviaire, 22 personnes ont été tuées et 333 ont été blessées en novembre dernier, dans les accidents attribuables aux chemins de fer, au moins en une certaine mesure. Les accidents aux passages à niveau ont causé sept morts, dans le mois en question.

Législature Provinciale

LA SESSION S'EST OUVERTE LUNDI

L'hon. J.-E.-P. Prendergast, juge en chef du Manitoba, préside la cérémonie officielle et donne lecture du discours du trône — Un programme très discret

Lundi après-midi, avait lieu l'ouverture de la dernière session de la dix-huitième législature du Manitoba. C'est l'hon. J.-E.-P. Prendergast, juge en chef du Manitoba, nommé récemment administrateur de la province pendant l'absence du lieutenant-gouverneur J.-D. McGregor, qui a présidé à la cérémonie officielle. Parti de l'hôtel du gouvernement quelques minutes avant 3 h., accompagné d'une escorte de cavaliers, le représentant de Sa Majesté a été salué, à son arrivée au palais législatif, par une salve d'artillerie. Une garde d'honneur de cent hommes lui a présenté les armes à son entrée dans l'édifice et le premier ministre Bracken l'attendait au seuil de la Chambre.

Les souvenirs de la vie parlementaire de l'honorable juge ont dû remonter à la surface avec une particulière intensité, dans cette atmosphère qui le reportait à près d'un demi siècle en arrière. Il y a 47 ans, en effet, que l'avocat J.-E.-P. Prendergast, jeune député de 27 ans, faisait ses débuts à la législature du Manitoba comme représentant de La Vérendrye. Il occupa ensuite le siège de Woodlands, puis celui de Saint-Boniface. De 1888 à 1889, il fit partie du gouvernement Greenway comme secrétaire provincial et démissionna sur la question des écoles. En 1877, il abandonna définitivement la politique pour devenir juge de la cour de comté à Winnipeg. Ses promotions sur le banc devaient se succéder assez rapidement: juge de la cour suprême des Territoires du Nord-Ouest (1902), juge de la cour suprême de la Saskatchewan (1907), juge de la cour du banc du roi du Manitoba (1910), juge puisné de la cour d'appel (1922), juge en chef de la province (1930).

Notre distingué compatriote pouvait voir avec fierté, dans la cérémonie officielle de lundi, le couronnement magnifique d'une longue et très honorable carrière.

Le discours du trône

Le discours du trône annonce un budget réduit et des restrictions, mais révèle peu de chose du programme du gouvernement. On mentionne seulement: des mesures pour stimuler l'agriculture et aider les citadins en même temps que les fermiers; l'accord avec le gouvernement fédéral pour fusionner la police provinciale du Manitoba avec la police montée; une législation de secours pour fournir les semences et le fourrage dans les districts où la récolte a manqué totalement ou en partie en 1931; une législation municipale pour exempter de certaines taxes et surveiller les affaires financières des municipalités en difficultés; extension des pouvoirs de la commission de règlements de dettes instaurée à la dernière session; législation spéciale pour ratifier le règlement du gouvernement avec les banques au sujet des garanties du "Wheat Pool"; ratification de l'émission des billets du trésor à l'occasion de l'affaire du bureau provincial d'épargne; délimitation plus stricte des champs respectifs entre le fédéral et le provincial en matière d'imposition.

La Chambre a siégé mardi après-midi. M. John Muirhead (Norfolk) a proposé l'adresse en réponse au discours du trône, qu'a appuyée M. William Morton (Gladstone).

CONSECRATION DE MGR TURQUETIL

S. Exc. Mgr Gauthier a présidé la cérémonie, en présence du délégué apostolique, de trente membres de l'épiscopat et de représentants du gouvernement

Montréal. — Environ trente archevêques, évêques, vicaires apostoliques et capitulaires assistaient à la cérémonie du sacre de S. E. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., évêque de Ptolémaïs et premier vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, qui s'est déroulée à la basilique. Mgr Turquetil est le premier vicaire apostolique sacré à Montréal et le premier aussi à l'être des mains de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal. Deux vicaires apostoliques oblats étaient les co-consécrateurs: NN. SS. Gabriel Breynat et Ovide Charlebois, respectivement vicaires du Mackenzie et du Keewatin. Deux autres Pères Oblats, les RR. PP. A. Desnoyers et P. Pépin, agissaient comme chapelains épiscopaux.

Le délégué apostolique, S. E. Mgr Andrea Cassulo, était présent.

Aux places d'honneur, on remarquait l'hon. Arthur Sauvé, ministre des postes, et l'hon. Dr Manion, ministre des chemins de fer et canaux, représentant le gouvernement fédéral; M. Edouard Carteron, consul général de France, et M. Albert-A. Gardiner, représentant le Canadien National.

C'est S. E. Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, qui a prononcé le sermon de circonstance. Il a parlé de la double tâche du sacerdoce perpétuée ici-bas par l'épiscopat dans sa plénitude.

Après la cérémonie religieuse, il y a eu, à 1 h. de l'après-midi, dîner du clergé à la salle paroissiale de Saint-Pierre.

Mercredi matin, S. E. Mgr Turquetil a célébré sa première messe comme vicaire apostolique à l'église Saint-Pierre, et il s'est mis en route pour Québec avec le groupe des archevêques, évêques et vicaires apostoliques invités à la cérémonie de l'intronisation de S. E. Mgr Rodrigue Villeneuve.

On trouvera cette liste des archevêques et évêques présents dans le récit des fêtes d'intronisation de Québec.

Vicaire apostolique

S. E. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., évêque de Ptolémaïs et premier vicaire apostolique de la Baie d'Hudson.

Tokio répond à la S.D.N.

Tokio. — La réponse du gouvernement japonais à la note envoyée par la Société des Nations, le 16 février, a été télégraphié à M. Joseph Paul-Boncour, qui exerce les fonctions de président du conseil de la Société. Le gouvernement japonais déclare, dans cette réponse, et souligne le fait "qu'il ne considère pas et ne peut pas considérer la Chine comme une nation organisée au sens du covenant de la Société des Nations".

Pas de désarmement immédiat et complet

Genève. — La conférence de désarmement a rejeté la proposition russe pour un désarmement immédiat et complet dans le monde entier. La Russie et la Turquie ont été les seuls pays à voter en faveur de la proposition. Le délégué soviétique, M. Maxime Litvinoff, a dit, après le scrutin, que les intérêts particuliers des fabricants de munitions l'emportent sur les groupes pacifistes.

Sur le Ranch de Constantin-Weyer

par DONATIEN FREMONT

La Voix du Pape

L'ENCYCLIQUE "LUX VERITATIS"

(Suite et fin)

L'argument spécieux de Nestorius contre la maternité de Marie — Sa réfutation par Cyrille

Et l'on ne pourra pas rejeter cette vérité, transmise depuis les premiers temps de l'Eglise, en disant que la bienheureuse Vierge Marie a bien donné un corps à Jésus-Christ, mais qu'elle n'a pas engendré le Verbe du Père céleste. Car, déjà de son temps, Cyrille répondait justement et clairement que, de même que toutes les autres femmes sont appelées et sont réellement mères puisqu'elles ont formé dans leur sein notre substance périssable et non pas parce qu'elles ont créé l'âme humaine, ainsi a-t-elle aussi acquis la maternité divine du fait d'avoir engendré l'unique personne de son Fils.

C'est donc avec raison que l'opinion impie de Nestorius que l'évêque de Rome avait condamnée sous l'inspiration de l'Esprit-Saint l'année précédente, fut de nouveau solennellement réprouvée par le Concile d'Ephèse.

Aussi la population d'Ephèse montrait tant de dévotion envers la Vierge, Mère de Dieu, et elle brûlait de tant d'amour qu'ayant appris le jugement porté par les Pères conciliaires, elle exprimait la joie de son âme en les acclamant et en les accompagnant en rangs serrés jusqu'à leur demeure à la lueur de torches ardentes. Et certainement, la grande Mère de Dieu, souriant doucement du ciel à ce spectacle admirable, a récompensé par son maternel et très puissant secours ses fils d'Ephèse et tous les fidèles de l'univers catholique, troublés par les embûches de l'hérésie nestorienne.

Conséquence du dogme de la maternité divine

Grâce spéciale de Marie, sa suprême dignité auprès de Dieu

C'est ce dogme de la maternité divine comme d'une mystérieuse source vive, que découle la grâce spéciale de Marie et sa suprême dignité après Dieu.

Et même, ainsi que l'écrit très bien Thomas d'Aquin: "Par le fait d'être Mère de Dieu, la bienheureuse Vierge a une dignité en quelque façon infinie, provenant du Bien infini qui est Dieu".

Corneille de la Pierre commente et explique encore ces paroles en disant: "La bienheureuse Vierge est Mère de Dieu; elle dépasse donc en excellence tous les anges, même les séraphins et les chérubins. Elle est la Mère de Dieu; elle est donc la plus pure et la plus sainte, à tel point qu'après Dieu on ne peut se figurer pureté plus grande. Elle est la Mère de Dieu; aussi, quelque privilège qu'aient obtenu les saints (dans l'ordre de la grâce sanctifiante), il lui a été accordé avant tous les autres".

Légitimité de notre dévotion envers la sainte Vierge, les acatholiques et le culte marial

Pourquoi donc les novateurs et de nombreux catholiques rejettent-ils si sévèrement notre dévotion envers la Vierge Mère de Dieu, comme si nous privions Dieu du culte dû à lui seul?

Ignorent-ils et perdent-ils de vue que rien ne peut davantage plaire au Christ Jésus, qui certes aime sa Mère d'un amour intense, que de nous voir la vénérer comme elle le mérite, l'aimer elle aussi avec tendresse, en nous efforçant de nous assurer sa protection puissante par l'imitation de ses très saints exemples?

A ce propos, nous ne voulons pas passer ici sous silence une chose qui nous a causé une grande consolation: à savoir qu'à notre époque il y a plusieurs novateurs qui se font une idée plus juste de la dignité de la Vierge Mère de Dieu et qui se sentent attirés et poussés à la vénérer et à l'honorer avec ardeur.

Si ce sentiment part de la profondeur et de la sincérité de leur conscience et n'a pas pour motif caché de gagner les coeurs des catholiques — comme cela est arrivé, nous l'avons appris, en certains endroits, — nous avons tout lieu d'espérer que, par les prières et par les oeuvres des bons et par l'intercession de la bienheureuse Vierge, qui recherche d'un coeur maternel ses enfants égarés, ils reviendront enfin un jour à l'unique troupeau de Jésus-Christ et donc à Nous qui, bien qu'indigne, le représentons sur terre et détenons son autorité...

Autre aspect de la maternité divine de Marie

Elle est devenue la mère du genre humain

Mais il nous faut encore, Vénérables Frères, considérer un autre aspect de la maternité de Marie, plus doux et plus suave encore. C'est-à-dire que Marie, du fait d'avoir donné naissance au Rédempteur du genre humain, est devenue aussi, d'une certaine façon, la mère très bienveillante de nous tous que le Seigneur le Christ a voulu avoir comme frères.

"C'est ainsi, comme le dit notre prédécesseur d'heureuse mémoire Léon XIII, que Dieu nous l'a donnée: l'ayant choisie pour Mère de son Fils unique, il lui a inculqué des sentiments tout maternels, qui ne respirent que l'amour et le pardon; telle, de son côté, Jésus-Christ l'a voulu, puisqu'il a consenti à être soumis à Marie et à lui obéir comme un fils à sa mère; telle aussi Jésus l'a annoncée du haut de la Croix, quand il a confié à ses soins et à son amour la totalité du genre humain dans la personne du disciple Jean; telle enfin elle s'est donnée elle-même en recueillant avec courage l'héritage des immenses travaux de son Fils et en reportant aussitôt sur tous le legs de ses devoirs maternels."

Notre médiatrice auprès de son Divin Fils

N'est-ce pas la raison pour laquelle nous sommes portés vers elle par une très puissante impulsion pour lui remettre, avec confiance, tout ce qui est nôtre, nos joies lorsque nous nous réjouissons, nos épreuves lorsque nous sommes dans l'angoisse? C'est pourquoi, lorsque l'Eglise traverse des temps plus difficiles, lorsque la foi chancelle chez ceux dont la charité languit, lorsque la moralité privée et publique baisse, lorsqu'un péril menace la catholicité ou la société civile, nous cherchons notre refuge auprès d'elle en la suppliant de nous accorder son secours céleste; c'est pourquoi à l'heure suprême de la mort, lorsque tout autre espoir et tout secours nous manque, nous levons vers elle nos yeux en pleurs et nos mains tremblantes pour obtenir par elle le pardon de son Fils et la félicité éternelle du ciel.

Dans les malheurs actuels qui nous oppressent, allons à elle avec une ardeur plus intense; prions-la instamment "d'intercéder auprès de son Fils pour que les nations dévoyées reviennent aux institutions et aux principes chrétiens, qui constituent la base du salut public et qui donnent une abondante floraison de la paix si désirée, et du vrai bonheur. Demandons-lui aussi instamment le bien qui doit être le plus souhaité de tous, la liberté pour l'Eglise notre Mère, et la paisible possession de cette liberté dont elle n'use qu'en vue de procurer aux hommes le souverain bien, et dont jamais ni particuliers ni Etats n'ont souffert dommage, mais dont ils ont toujours recueilli les bienfaits les plus grands et les plus nombreux."

Une grâce à demander par son intercession: le retour à l'unité des Orientaux dissidents

Mais nous souhaitons avant tout un bienfait particulier de la plus haute importance à obtenir par l'intercession de la Reine du ciel: que Celle que les populations dissidentes de l'Orient aiment et vénèrent avec une dévotion si ardente ne souffre pas que ces mêmes populations errent misérablement et restent toujours encore loin de la véritable unité de l'Eglise, et par conséquent loin de son Fils que Nous représentons sur terre. Qu'elles retournent à leur Père commun, dont tous les Pères du Concile d'Ephèse acceptèrent avec grande piété le jugement et qu'ils saluèrent de l'appellation unanime de "gardien de la foi"; qu'elles Nous reviennent à Nous, qui sommes animé envers elles de sentiments paternels et qui très volontiers faisons nôtres les si belles paroles de Cyrille exhortant avec énergie Nestorius pour que "la paix des Eglises fût conservée et que les liens de la charité et de la concorde restassent indissolubles entre les prêtres de Dieu".

Puisse ce jour très heureux luire aussitôt que possible, ce jour où la Vierge et Mère de Dieu contemplera dans sa basilique libérienne ce que Notre prédécesseur Sixte III a si bien fait représenter en mosaïque et que Nous avons voulu restaurer dans sa splendeur première, le retour de tous ses enfants séparés de Nous, et l'hommage qu'ils lui rendront ensemble avec Nous dans l'unité de la charité et de la foi. Ce sera certainement Notre joie la plus grande.

Une autre leçon du centenaire La dignité du mariage chrétien et l'exemple de la Sainte Famille

Enfin, la célébration de ce quinzième centenaire Nous semble d'heureux augure à Nous qui avons défendu la dignité et la sainteté du chaste mariage contre les erreurs envahissantes de tout genre; Nous qui avons solennellement revendiqué les droits sacro-saints de l'éducation de la jeunesse par l'Eglise catholique et qui avons dit et expliqué quelles méthodes cette éducation devait suivre et à quels principes elle devait se conformer. Ce que nous avons affirmé sur ces deux sujets trouve un éclatant exemple dans le rôle de la maternité divine et dans la sainte famille de Nazareth.

Nous proposons cet exemple à l'imitation de tous: "Les pères de famille, dit Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Léon XIII, trouvent une norme lumineuse dans la vigilance et la providence paternelle de Joseph; les mères trouvent en la Très Sainte Vierge, la Mère de Dieu, un haut exemple d'amour, de pudeur, d'humilité et de fidélité parfaite; les enfants de la famille trouvent en Jésus, qui était soumis à ses parents, un exemple divin d'obéissance à admirer, à vénérer et à imiter".

Mais il est surtout et particulièrement utile que les mères de notre époque qui, lasses d'avoir des enfants et d'être tenues par le lien conjugal, avilissent et enfreignent leur devoir, tournent leurs regards vers Marie et méditent attentivement sur Celle qui a élevé à une si haute maternité. Alors, rougiront-elles peut-être, grâce à la Reine du Ciel, du déshonneur qu'elles infligent au grand sacrement de mariage. Ainsi trouveront-elles un stimulant salutaire à imiter dans la mesure du possible ses admirables et glorieuses vertus.

Le retour de la société domestique aux principes chrétiens, condition du salut de la société humaine

Si en tout notre parole est écoutée, si la société domestique — principe et fondement de toute société humaine — revient à la règle très digne de cette sainteté, on pourra sans aucun doute porter enfin secours et remède à cette formidable et désastreuse crise dans laquelle nous nous débattons.

Ainsi "la paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, gardera les coeurs et les pensées" de tous et le royaume du Christ, si ardemment désiré, se consolidera heureusement partout par l'union des âmes et des coeurs.

Institution d'un office et d'une messe de la maternité divine

Enfin, Nous ne voulons pas achever cette lettre encyclique, Vénérables Frères, sans vous communiquer une chose qui certainement vous sera agréable. Nous désirons qu'à cette fête centenaire se rattache un souvenir liturgique qui contribuera à développer parmi le clergé et les fidèles la dévotion envers la souveraine Mère de Dieu. Nous avons donc ordonné à la suprême Congrégation des Rites sacrés d'éditer un office et une messe de la maternité divine que l'Eglise universelle célébrera.

Comme gage des récompenses célestes et en témoignage de notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons volontiers dans le Seigneur à tous et à chacune, Vénérables Frères, à votre clergé et à vos fidèles la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le vingt-cinquième jour de décembre, en la fête de la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en l'année 1931, la dixième de Notre pontificat.

PIUS PP. XI.

NOUVELLES AGRICOLES

La plus vieille racine fourragère

La betterave fourragère paraît être l'une des plus anciennes de nos racines fourragères cultivées, dit l'Agrostologiste du Ministère fédéral de l'Agriculture. Il n'existe pas de notes exactes sur ce point, et cependant l'on sait que les betteraves se cultivent depuis 2,000 ans avant J.-C. On en a trouvé la preuve sur une vieille plaque déterrée d'un tombeau égyptien. Cette plaque représente un agriculteur plaçant sur une table, en sacrifice, une grosse betterave. D'après Théophiast, les racines rouges et blanches se cultivaient en Asie Mineure 320 ans avant J.-C.

Les cultivateurs en profiteront

Les nouveaux règlements sur le classement des porcs, promulgués dans la "Gazette du Canada" du 30 janvier resserrent les dispositions relatives au commerce des porcs sur la base des catégories officielles, de façon à supprimer entièrement la vente à prix uniforme. Toute vente de porcs entre cultivateurs, producteurs, conserveurs ou saleurs, doit se faire sur la base des catégories officielles. Ceci permet au cultivateur de retirer tout le bénéfice de l'entente avec l'industrie des salaisons, par laquelle il est payé une prime de $1 sur tous les porcs classés "bacon sélect". Les règlements pourvoient également à ce qu'une plus large part de cette prime pour la qualité revienne au producteur, auquel elle doit revenir de droit. Pour tous renseignements sur les catégories et le classement, s'adresser au Ministère à Ottawa.

La bonne qualité a aidé à maintenir les prix

En passant en revue les activités de l'année dernière la Division fédérale de l'industrie animale, dans son rapport sur le marché des bestiaux, présente le rapport suivant:

"Quoique les prix des différentes catégories de bestiaux aient causé une grande déception, l'année dernière n'a pas été sans dédommagements; il y a d'abord la bonne réception dont les meilleures catégories de bestiaux ont été l'objet sur presque tous les marchés. Il est évident que la production commerciale de viande a moins souffert que les autres branches de l'industrie agricole. Les deux facteurs qui ont donné de la force au commerce des bestiaux ont été le renouvellement et le développement du commerce d'exportation avec la Grande-Bretagne, facilités par des arrivages inusités de boeufs nourris au grain, et l'augmentation relativement forte de la demande de boeuf portant la marque bleue et rouge, dans toutes les provinces où cette catégorie de viande, dont la qualité est officiellement garantie, est offerte par le commerce en réponse à la demande du consommateur."

GRATIS

Semences de Fleurs et de Légumes

Envoyez un nouvel abonnement ou renouvelez votre abonnement maintenant

Pour chaque renouvellement d'un an, nous adresserons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4.

Pour chaque renouvellement de deux ans, nous adressons franco par la poste, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4 et, en plus, la collection No 3.

A toute personne qui envoie $2.00 pour le nouvel abonnement d'un autre, nous adressons franco, au choix, deux des collections Nos 1, 2 et 4, et, en plus, la collection No 2. Le nouvel abonné recevra également, comme prime spéciale, deux des collections Nos 1, 2 et 4, au choix, et, en plus, la collection No 3.

No 1 — COLLECTION DE PLANTES-RACINES

Huit gros paquets

BETTERAVES, demi-longues rouges. De quoi semer une raie de 20 pieds.
CAROTTES, Chantenay demi-longues. Pour une raie de 40 à 50 pieds.
OIGNONS, Danvers globe jaune. Pour 15 à 20 pieds.
LAITUE, Grand Rapids. Pour 20 à 25 pieds.
NAVETS, dessus pourpré (70 à 80 pieds).
NAVETS DE SUEDE, Gemme canadienne (60 à 70 pieds).
PANAIS, rond et court, hâtif. Pour 40 à 50 pieds.
RADIS, Déjeuner français. (25 à 30 pieds).

No 2 — COLLECTION DE FLEURS ANNUELLES

Quatorze gros paquets, valeur 25 sous

ASTRES, Reine du Marché.
BOUTONS DE BACHELOR, bel assortiment.
COSMOS, nouvelle fleur hâtive à couronne.
GRIMPANTS, bel assortiment.
COQUELICOTS DE CALIFORNIE, bel assortiment.
MIGNONNETTES, bel assortiment.
MATHIOLAS, odorante le soir.
COQUELICOTS, Shirley mélangé.
PETUNIAS, hybrides de choix.
JARDIN DE FLEURS SURPRISE.
SNAPDRAGONS, nouveau géant fleuri.
IMMORTELLES mélangées.
POIS DE SENTEUR Spencer mélangés.

No 3 — COLLECTION DE LEGUMES D'HIVER

BETTERAVES, Détroit, rouge foncé (une once). Sèmera 100 pieds.
CHOUX, Tête de balle danoise (gros paquet). Produira 1,000 livres de choux.
CHOUX, Rouges au vinaigre (gros paquet). Produira plus de 300 têtes.
CAROTTES, Chantenay demi-longue (une once). Sèmera 250 pieds.
CITROUILLES, Douces ou sucrées (gros paquet). Pour 10 à 15 plants.
OIGNONS, Danvers Globe jaunes (gros paquets). Sèmera de 25 à 30 pieds.
PANAIS, Guernesey demi-long (une once). 250 pieds.
COURGES, Vraie Hubbard améliorée (gros paquet). Pour 12 à 20 plants.
COURGES A LA MOELLE (Vegetable marrow). Paquet de 20 à 25 plants.
NAVETS, Suède à dessus pourpré (une once), pour semer 200 pieds.

No 4 — COLLECTION DE POIS DE SENTEUR *Spencer*

6 GROS PAQUETS

Réputés six des meilleurs dans leur classe respective

ROSE FONCE—Pinkie. Grand, couleur rouge.
SAUMON—Barbara. Pour exposition ou décoration.
CRAMOISI—Cramoisi royal. Grand, fleurs ondulées.
LAVANDE—Austin Frederick amélioré.
BLEU—Divinement bleu. Riche bleu dauphin.
MARRON—Warrior. Riche marron rougeâtre.

ENVOYEZ VOTRE ABONNEMENT AUJOURD'HUI

Des semences seront envoyées seulement aux abonnés qui se serviront de cette formule

Veuillez trouver ci-inclus $________ pour abonnement de ________ an à la "Liberté". Envoyez-moi franco les collections Nos ________

Nom ________

Adresse ________

Veuillez spécifier: Abonnement nouveau ( ) ou renouvellement ( )

CARTES PROFESSIONNELLES

VOLUME XIX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 2 MARS 1932 NUMERO 40

Le caractère est ce qu'il faut sauver avant tout, car c'est le caractère qui fait la puissance morale de l'homme.
LACORDAIRE.

LA LIBERTÉ

La première loi de l'Histoire, c'est de ne pas mentir; la seconde, de ne pas craindre de dire la vérité.
LEON XIII.

CONTRE L'INFAILLIBILITÉ

Dans son commentaire de l'Encyclique sur l'Union des Eglises, le Rév. J.-S. Bonnell, ministre protestant très en vue de Winnipeg, s'attache plutôt à démolir qu'à édifier. Pour lui, l'Union des Eglises est très désirable. Elle devient impossible toutefois sur la base proposée par le Pape de Rome, car l'Immaculée Conception et l'Infaillibilité sont des dogmes inacceptables.

M. Bonnell traite surtout de l'infaillibilité.

Tâchons de suivre M. Bonnell sur le terrain qu'il a choisi. Et remarquons, tout d'abord, qu'il ne s'agit pas pour nous de prouver l'infaillibilité. Il nous faudrait pour cela faire un long exposé des textes de la Sainte Ecriture et des Pères, développer les preuves théologiques auxquelles ils servent de fondement; autant de choses que M. Bonnell a complètement ignorées dans son sermon. Notre rôle est négatif. Montrer le non-fondé des "preuves" que M. Bonnell apporte pour anéantir le dogme de l'infaillibilité, notre ambition ne va pas au-delà.

* * *

Premier argument de M. Bonnell: Opposition des catholiques.

Les catholiques eux-mêmes se sont opposés au dogme de l'infaillibité. A preuve, les dissidents — au nombre de 150 — qu'on dut prudemment écarter du Concile du Vatican quand la rédaction du schéma passa au vote des Pères en juillet 1870.

Est-il logique pour Rome d'exiger l'assentiment protestant à une vérité rejetée par des propres sujets de son Eglise?...

A cette question — plutôt une conclusion pour l'auditoire protestant de Westminster — nous osons répondre par l'affirmative. Oui, même dans les circonstances, la chose eût été logique. Car si le dogme en question est une vérité, il s'impose de lui-même, sans besoin pour cela du "placet" des subordonnés.

Mais pas n'est même besoin de discuter l'illogisme de cette conclusion. Les prémisses sur lesquelles elle repose n'ont pas — loin de là — la force que leur donne M. Bonnell.

Il serait long de refaire, même à grands traits, l'histoire de l'infaillibilité. Nous renvoyons ceux que la chose intéresse à F. Mourret: *Histoire générale de l'Eglise — VIII — L'Eglise contemporaine*, ou à *The Catholic Encyclopedia*, vol. VII, ou même pour l'explication succincte de la doctrine à *The Faith of Our Fathers*, par le Cardinal Gibbons, ch. XI, et aux *Questions Actuelles* (t. I—V) 1887, où l'Encyclique *Pastor Aeternus* est reproduite en entier.

* * *

Que l'infaillibilité, avant sa définition, ait rencontré des adversaires au sein de l'Eglise catholique, il faut bien l'avouer, et pas un historien sérieux n'a essayé de l'ignorer. Le faire eût été non seulement fausser la vérité, mais c'eût été perdre en même temps une excellente occasion d'opposer une nouvelle preuve au soi-disant *despotisme intransigeant* de l'Eglise catholique. Le fait est que pendant quatre semaines, le débat sur l'infaillibité se continua à Rome avec la plus grande liberté, au cours duquel 51 orateurs prirent la parole, 61 orateurs inscrits ayant renoncé à leur droit de parler.

Mais ne nous méprenons pas! Ces adversaires eux-mêmes n'étaient pas, en général — comme le laisse entendre M. Bonnell — opposés à la doctrine de l'infaillibilité. Au contraire, "presque tous acceptaient le dogme de l'autorité infaillible du Pape, mais ne croyaient pas opportun de le définir au moins immédiatement" (Cf. *L'Histoire de l'Infaillibilité*, par P. Perrier, dans *Le Pape Infaillible*, p. 58). Et c'est sur ce terrain de l'inopportunité que se rallièrent les voix de la "minorité". De là le nom d'"opportunistes" que leur donnait Veuillot. (Cf. à ce sujet le témoignage d'un opposant, Mgr Strossmayer, de Serbie. Idem.)

D'ailleurs — et quoi qu'en pense M. Bennell — ces "opposants restèrent libres dans leur décision qu'ils soutinrent jusqu'à la fin; et, de leur propre gré, sur le conseil de Mgr Dupanloup, lui-même opposant; ils conclurent "qu'il fallait s'abstenir" (1) de voter et quitter Rome immédiatement afin de "n'avoir pas la douleur de dire en face de leur Père, dans une question qui le touchait de si près, *non placet*". (Paroles de Mgr Dupont des Loges, autre évêque opposant, rapportées dans Mourret, vol. VIII).

Et c'est ainsi que les "opposants" (moins 2) — ils étaient 57 et non pas 150 — ne parurent pas le lendemain (18 juillet) dans la salle du concile où les Pères, par 533 voix contre 2 votaient la Constitution *Pastor Aeternus*.

* * *

Comme nous sommes loin de cette "opposition de l'Eglise catholique" dont M. Bonnell a gonflé ses prémisses! Et nous nous demandons sur quoi peut s'appuyer un orateur sérieux pour rendre imposante cette minorité de 57 contre 533, surtout dans la définition d'un dogme dont, en général, ils n'ont que soutenu l'inopportunité!

Nous remettons à plus tard l'argument de M. Bonnell qui est aussi le plus renversant: "Tous les protestants sont damnés". Comment un homme que nous étions habitué à considérer comme des plus influents de la hiérarchie protestante, a-t-il pu convertir la donnée dogmatique: "hors de l'Eglise point de salut" en cette formule ridicule qu'il érige en dogme catholique?

L'ambition de prouver fait dire parfois des choses semblables, et pires encore.

Mêlons la prière à nos réflexions! Et qui sait?... La grâce peut plus que la raison, surtout quand la raison doit lutter contre les préjugés, contre un passé, contre une certaine fierté, contre le coeur...

Emilien LEVEQUE, ptre.

(1) "Journal intime de Mgr Dupanloup", publié par Branchereau, p. 311.

La reprise des offices religieux au Mexique

Mexico. — [illegible] catholique annonce que les offices religieux, suspendus depuis près de deux mois, ont recommencé dans le district de Mexico.

On sait que les offices religieux ont été suspendus par suite de l'application d'une loi limitant à 1 par 50,000 habitants le nombre des prêtres autorisés au ministère dans le district fédéral de Mexico. Comme la population de ce district dépasse un peu 1,200,000, le nombre des prêtres autorisés est de 25. Le Souverain Pontife a récemment demandé à l'autorité religieuse de "tolérer" la loi en question.

Les Evénements de 1885

Version de la Société Historique Métisse

Réponse aux avancés de M. Frémont

(DEUXIEME ARTICLE)

6e Prise de possession et profanation de l'église de Batoche.

Dans votre numéro du 16 décembre dernier, vous affirmez que Riel s'étant emparé de l'église de Batoche, y installa son quartier général, laissant ainsi vos lecteurs sous l'impression que l'église servit de quartiers généraux aux insurgés durant toute la campagne.

Or les témoins, dont Riel lui-même, Gabriel Dumont, Joseph Delorme, Joseph Sauvé, Napoléon Nault et autres, attestent que l'assemblée du 18 mars eut lieu dans l'église de Batoche **avec la permission du Père Moulin qui avait enlevé le Saint-Sacrement**, et même qu'on y passa la nuit en prières. **Nous ne confondons nullement avec l'assemblée du 24 février.**

Le lendemain, les insurgés restèrent dans l'église pour terminer l'organisation de la prise d'armes. Dès le 19, Riel fit des arrangements pour installer son conseil dans la maison de Norbert Delorme et ses soldats dans les magasins de Batoche Letendre. Aucun de nos témoins ne se rappelle qu'il y eut des assemblées dans l'église après le 19. Quant au Conseil il fut transféré le 19 même, et cela n'est pas contredit par vos témoins.

Patrice Fleury nous assure qu'après la prise d'armes il n'y eut plus d'assemblée. Les gens ne faisaient que patrouiller le pays. Les réunions qui avaient lieu se tenaient dans la maison du Conseil.

Est-ce une profanation d'avoir tenu des assemblées dans l'église? A Saint-Norbert, en 1869, du 21 octobre au 30 novembre, de 250 à 300 hommes se servirent de l'église, non pas pour des assemblées mais comme lieu de campement. Dans l'église jonchée de paille on y but, on y mangea, on y coucha. Personne ne fit de remarque.

Dans bien des cas, M. Frémont, on a vu pire que ça dans les églises. Dans une paroisse située à moins de 50 milles des bureaux de la Liberté, nous nous rappelons d'une assemblée contradictoire durant l'élection provinciale de 1903 durant laquelle les passions politiques se sont données libre cours.

7e Instauration d'un nouveau culte

La première chose qui nous intrigue sur ce point est que nous sommes encore à trouver quelqu'un qui ait suivi Riel dans sa soi-disant religion. Parmi vos autorités, M. Frémont, les unes disent que le Conseil et la plupart des insurgés soutenaient Riel et même menaçaient les prêtres. Parmi les mêmes autorités les autres disent que Riel resta seul sans réussir à entrainer les siens à son nouveau culte. Dans le premier cas, si la chose eût été vraie, l'église aurait été la scène d'une profanation épouvantable et les missionnaires auraient été bien près de cueillir la palme du martyre. Dans le second cas, les missionnaires ont eu le dessus en se conservant la soumission des Métis et laissant Riel dans la position ridicule d'un nouveau prêtre sans adhérent. C'est le second cas que vous semblez accepter dans votre version.

Dans le premier cas l'église n'eût pas dû servir au culte catholique, car Riel était maître ne l'eût pas permis. Dans le second cas, comment s'expliquer que Riel étant seul, eût pu contre les sentiments de tous, être suivi par tous les siens qui lui ont toujours manifesté une confiance et une admiration inaltérable? Nous signalons cette contradiction.

Tout ce que l'on a écrit dans ce moment-là le fut sous l'empire des passions, surtout politiques, alors que tout était bon pour arriver au but.

Nous, nous préférons accorder notre confiance aux nôtres pour ce qui est contenu dans leurs déclarations; car leurs témoignages donnés longtemps après les événements, ont certainement plus de valeur que ceux qui furent arrachés à quelques-uns sous l'empire de la crainte d'une condamnation en suspens, ou en exploitant les rancunes des adversaires du mouvement contre les soi-disants auteurs de leur ruine.

Après bien des années les uns et les autres étaient tranquilles à leurs foyers, la menace et la contrainte, ainsi que les passions étaient disparues. Ils avaient eu le temps, comme disait le Père André au Dr Porter, de revoir tous les faits dans leur mémoire, et de parler entre eux. En effet, chez les Métis qui favorisèrent la prise d'armes comme ceux qui s'y opposèrent, nous trouvons une concordance parfaite sur tous les faits. La divergence n'existe que dans les sentiments.

Afin de préciser ce que fut la mentalité des nôtres à ce moment-là, l'on nous permettra de raconter [illegible] ple d'incidents dont nous fûmes témoins.

Le 25 juillet 1929, il y eut dans l'école de Batoche une grande assemblée où à peu près toute la population de la paroisse s'était réunie. Nous désirions connaitre tout ce qui touchait nos amis de là-bas, leurs joies, leurs peines et surtout leurs souffrances, afin de nous rendre compte de leur situation exacte. Nous avions déjà remarqué durant notre court séjour parmi eux qu'ils courbaient la tête et semblaient manquer de fierté.

L'un d'eux se fit leur porte-parole. Il s'excusa d'abord de n'avoir jamais parlé en public mais dit qu'il était heureux de saluer des frères du Manitoba et de leur confier leurs peines et leurs souffrances. Il parla pendant une heure et demie. Il raconta toutes les misères et les humiliations qu'ils enduraient.

Voici, en quelques mots, la substance de ce magnifique discours:

"Nous sommes pris entre le respect et la confiance que nous devons avoir envers nos prêtres et le corps enseignant et mépriser nos parents; ou bien nous devons accorder notre confiance à nos pères et ne pas croire à la parole du prêtre et de ceux qui enseignent parce que du haut de la chaire et à l'école l'on enseigne une histoire qui nous fait rougir et qui fait baisser la tête à nos enfants. A tel point que cela faisait dire à un visiteur que nos enfants manquaient de fierté. Et quand nous allons trouver nos pères ils nous disent que ce n'est pas ainsi que l'histoire s'est faite.

"Nous n'avons jamais été apostats, disent-ils, nous n'avons jamais malmené les prêtres. Nous avons été catholiques et Riel nous l'a toujours conseillé. Voilà la position dans laquelle nous nous trouvons et nous manquons de la fierté que nous devrions avoir."

Or celui qui parlait ainsi, M. Frémont, était le petit-fils de Wm Boyer, qui réclamait pour son grand-père l'honneur d'avoir pris les armes quoiqu'il eût voté contre la prise d'armes. Nous aurions aimé voir les détracteurs des Métis assister à cette assemblée-là. Il est impossible d'exprimer l'émotion qui s'empara de nous lorsque nous constatâmes dans quelle misère morale et dans quelle oppression l'on tenait nos frères de la Saskatchewan. Dans notre réponse, nous ne pûmes que leur conseiller hautement de lever la tête et de démentir les légendes contraires à l'histoire. Nous leur dîmes qu'ils n'avaient qu'à se glorifier des actes de leurs pères et qu'ils n'avaient pas à en rougir.

Il n'y a pas eu de martyr de la foi en 1885 à Batoche. Ces confessions émouvantes qui ressemblent au martyre n'ont été que des discussions plus ou moins chaudes si l'on veut, qui ont eu lieu en dehors de l'église.

Sans doute, a-t-on souvent interprété la réticence des nôtres comme étant des aveux sur lesquels on a bâti nombre de témoignages. Nous étions un jour en conversation avec un curé qui en racontait de fortes sur 1885. Comme nous faisions remarquer que cela nous paraissait un peu raide, il nous dit: "Nous avons des témoins de ça. Tenez, j'en ai un ici que vous connaissez. Il le nomme. Nous connaissions très bien la famille, en effet. Le curé appelle ce métis et lui dit, en lui expliquant ce dont il s'agissait: "T'étais là toi, tu te rappelles de ça?" Notre pauvre métis penche la tête et ne dit mot. Alors le bon curé, qui est un brave homme d'ailleurs, de nous dire: "Voyez-vous? C'est un témoin, il a vu tout ça." Or, le soir même, notre vieux métis vint nous trouver pour nous dire: "Dites donc, après midi là, le p'tit père était pas correct. C'est pas comme ça que ça s'est passé. J'ai pas voulu rien dire, c'est un prêtre, mais c'est pas la vérité, il a été mal informé. J'étais là, moi, il était pas là, lui."

Un autre petit fait que nous tirons d'une de nos déclarations. C'est madame Joseph Sauvé qui parle, une ancienne institutrice qui est encore vivante:

"Après notre arrivée, Mgr Taché nous fit demander. J'y allai. En me voyant, Monseigneur me dit: "Puis vous avez changé de religion?" "Je ne pense pas, répondis-je, je n'ai pas entendu parler que personne ait changé de religion." — "Ils ont dit que Riel a changé tout ça", ajouta Monseigneur. Je répondis: "S'il y en a qui l'ont dit, ils doivent l'avoir vu, mais moi je n'en ai pas entendu parler."

Madame Sauvé avait vu Riel tous les jours depuis deux ou trois jours avant la bataille de l'Anse-aux-Poissons jusqu'à la fin [illegible] che. "La famille Sauvé habitait à michemin entre Saint-Laurent et Batoche, depuis plusieurs années; elle revint à Saint-Boniface un mois après les troubles.

Quelle est la définition de l'apostasie? Qu'est-ce qui constitue l'apostasie matérielle et l'apostasie formelle? Riel a-t-il été excommunié? A-t-il été reconnu comme apostat? A quel moment Riel aurait-il formellement apostasié? Avant et après les trois batailles que les nôtres ont livrées en 1885, Riel ne cessait de réciter et faire réciter le chapelet tel que nous le récitons. Il n'a jamais rien changé au signe de la Croix ni au credo ni à l'oraison dominicale. Même s'il eut dit: "Sainte Marie, mère du Fils de Dieu" au lieu de Sainte Marie tout court, cela eût-il été une hérésie? Quiconque se rend à l'Oratoire Saint-Joseph à Montréal tous les jours à trois heures de l'après-midi et assiste aux litanies, entendra: "Saint Joseph, père nourricier du Fils de Dieu, priez pour nous." Ces litanies ont été approuvées par Sa Sainteté Pie X et le saint thaumaturge qu'est le frère André ne parait pas trop s'en scandaliser.

Qui de nous, chrétiens, n'a pas à certaines heures fait en lui-même des oraisons jaculatoires qui, si elles étaient imprimées, ne seraient pas conformes à liturgie? Pourtant elles n'en sont pas moins sincères.

8e Riel s'installe au confessionnal

Vous nous dites que "Riel s'installe lui-même au confessionnal, et il baptise un jeune anglais converti à sa religion."

D'après vous, Riel a donc pris la place du prêtre au confessionnal. (C'est ce que tous vos lecteurs ont dû comprendre). Quant au jeune Anglais que vous nous donnez comme converti à la nouvelle religion de Riel, il ne peut s'agir que de Jackson. Or il est avéré qu'il fut bel et bien baptisé dans la religion catholique.

Mais en répondant à nos questions, vous ne faites plus mention de ce jeune Anglais. Le pauvre garçon se serait-il égaré avec le télégramme du 4 mars?

De plus, vous revenez sur votre première assertion en déclarant que cette parodie du sacrement de pénitence n'avait pas nécessairement pour théâtre le confessionnal. Vous tentez d'expliquer que Riel a confessé on ne sait où, vous invoquez la tradition, Boucher, etc. On les a vus, ditesvous; les a-t-on entendus? Riel pouvait bien prier avec Boucher sans se confesser. Fait curieux, c'est le seul nom que l'on donne à l'appui de cette thèse fantaisiste, et c'est encore du même nom qu'on se sert pour affirmer d'autres choses impossibles.

En vous contredisant ainsi, vous ne faites qu'imiter les autorités sur lesquelles vous vous appuyez et dont les témoignages fourmillent de contradictions.

Dans les deux voyages que nous fimes à Batoche et aux environs, en 1929, nous nous sommes enquis sur ce point. Un seul parait avoir entendu parler de ce fait. Aurait-on encore pris le silence respectueux de quelques-uns des nôtres pour un aveu? Napoléon Nault, Joseph Delorme et autres ont consigné dans leurs déclarations que lorsqu'ils virent les missionnaires leur refuser l'absolution, ils allèrent trouver Riel qui leur dit: "Eh bien, mes amis, faites comme les premiers chrétiens, confessez-vous les uns aux autres ou confessez-vous à Dieu".

Les témoignages que l'on a recueillis sur ce point sont peut-être dans le genre de celui-ci. Il y a quelques années, un vieux missionnaire voulant ridiculiser un des anciens chefs de l'insurrection sur ce qui s'était passé en 1885, lui dit: "Te souviens-tu la fois que Baptiste Boucher a confessé Auguste Laframboise?" "Quand est-ce ça?", reprit le vieux Métis. "Bien, quand est-ce, tu dois savoir, la veille de la bataille de Batoche." "Comme ça, ça serait au mois de mai?" — "Oui." — "Ben, Augustin Laframboise a été tué au Lac-aux-Canards le 26 de mars, c'était pas mal difficile pour Baptiste Boucher de le confesser au mois de mai!..."

Ce missionnaire fut l'un des signataires d'un manifeste collectif adressé à la province de Québec dans lequel on demandait aux Canadiens français de ne pas avoir pitié de Riel. (12 juin 1885)

Le vieux Métis en question vit encore, il a consigné ce fait dans l'une de ses déclarations.

"Nous regrettons amèrement que l'on ait fait revivre toutes les vilenies si bien agencées de 1885 sur Riel et les Métis, car cela nous force à dire des choses que nous aurions préféré taire.

Nous connaissons les enfants de Baptiste Boucher; nous avons été heureux de leur serrer la main et de rencontrer en eux de vrais gentilshommes. Nous déplorons de voir ce nom traîné dans une controverse que nous n'avons pas cherchée, mais qui nous a été imposée [illegible]

Nous clôrons ce chapitre par un souvenir historique. M. Frémont, vous avez dû lire l'histoire de votre pays par l'abbé Deniau et Crétineau-Joly sur l'Insurrection vendéenne. En repassant les récits glorieux des héros légendaires de Charette et de Larochejacquelein, vous avez dû remarquer que ces auteurs s'arrêtent pour admirer la foi vive et simple de ces insurgés qui s'agenouillaient sur les chemins avant et après la bataille. **Ils se confessaient les uns aux autres**, comme cela se fit aussi dans les Croisades.

Ajoutons en passant que l'Insurrection vendéenne, quoique soutenue et encouragée par les prêtres, était dirigée contre un pouvoir constitué. Elle fut écrasée, mais qui n'admet pas l'héroïsme de ces insurgés qui perdirent tout sans aucun espoir de récompense?

Nous examinerons les points qui restent la semaine prochaine.

Pour la Société Historique Métisse,
J.-G. CHARETTE,
Secrétaire.

En Marge de la Version de la Société Historique Métisse

6e Prise de possession et profanation de l'église de Batoche

Nous maintenons formellement ce que nous avons dit la semaine dernière: la Société Historique Métisse confond l'assemblée du 18 mars avec celle du 24 février. Tous les témoignages de l'époque affirment que le 18 mars, l'église de Batoche fut envahie par les Métis en armes, malgré les protestations du Père Moulin que Riel menaça de faire arrêter. En 1916 ou 1917, à l'évêché de Prince-Albert, nous avons nous-même entendu le vieux missionnaire narrer les divers épisodes auxquels il fut mêlé, notamment la prise de possession de son église. Ce n'est pas avec une simple affirmation sans preuve que l'on peut rejeter aujourd'hui un fait historique aussi bien établi.

Personne ne niera que l'évêque soit l'autorité compétente pour décider si une église de son diocèse a été profanée. Mgr Grandin s'est prononcé.

7e Instauration d'un nouveau culte

Aux témoignages recueillis par la Société Historique Métisse quarante-quatre ans après les événements, nous opposons de nouveau le témoignage du chef ecclésiastique de 1885, Mgr Grandin, qui n'agit certainement pas "sous l'empire des passions politique". (Voir la Liberté du 27 janvier.)

"Riel a-t-il été excommunié?" — L'excommunication formelle ne fut pas prononcée par l'évêque; mais nous avons cité (Liberté du 27 janvier) le Journal du Père Végreville qui mentionne le 30 avril: "Nous avons tous les trois une entrevue avec Riel au Conseil qui se termine par dire que son parti est excommunié, avec toutes les conséquences".

"A quel moment Riel aurait-il formellement apostasié?" — Nous avons cité (27 janvier) un texte du Père Fourmond attestant que le 25 mars, — dans l'église de Batoche de nouveau profanée — Riel consomma son apostasie en renonçant au Pape.

8e Riel s'installe au confessionnal

Chose incroyable, M. Charette n'a pas lu notre mise au point de la semaine dernière au sujet de Jackson. Qu'il veuille donc y prendre connaissance du texte de Mgr Cloutier établissant comment le jeune Anglais, baptisé par le Père Fourmond, fut rebaptisé par Riel.

Le même Mémoire de Mgr Cloutier renferme ce qui suit au sujet de la confession:

"Maxime Lépine affirme (c'est Mgr Cloutier qui souligne): Un jour, avant la dernière bataille de Batoche, Riel dit au monde à genoux de se confesser. Et lui se confesse du péché de gourmandise. Il demande une pénitence. Silence. A la fin, Baptiste Boucher lui dit de dire cinq Pater et cinq Ave pour pénitence.

"Le troisième jour de Batoche, il passe à cheval et dit à Maxime: Je suis bien aujourd'hui, ma conscience est nette. J'ai été à confesse à M. Boucher ce matin; faites comme ça, confessez-vous les uns aux autres.

"Riel disait souvent qu'il avait le pouvoir de confesser et il aurait bien voulu confesser."

Maxime Lépine, ancien député de Saint-François-Xavier Est, était l'un des principaux lieutenants de Riel, comme l'avait été son frère Ambroise-Dydime, au Manitoba en 1869-1870. Il fut condamné à sept ans de pénitencier pour la part prise à la rébellion.

L'abbé Gabriel Cloutier (plus tard Mgr Cloutier, curé de Saint-Norbert), fut chargé par Mgr Taché, en 1886, de faire une enquête sur le soulèvement des Métis de la Saskatchewan, à recueillir les dépositions des acteurs et témoins du drame et à en reconstituer les différents épisodes.

M. Charette nous parle d'une "controverse qu'il n'a pas cherchée, mais qui lui a été imposée on sait comment". Le lecteur est prié de se reporter à la résolution de la Société Historique Métisse, publiée le 20 janvier. Il y verra comment cette controverse est née et à qui elle a été imposée.

De-ci de-là

Suppression du district judiciaire de Gravelbourg

Le gouvernement Anderson, dans ses estimés budgétaires, a supprimé les crédits nécessaires au fonctionnement de quatre districts judiciaires: Gravelbourg, Maple Creek, Wynyard et Leader. Les trois premiers se trouvent dans le diocèse de Gravelbourg. Des représentants autorisés des Canadiens français ont fait savoir au gouvernement que la suppression du district judiciaire de Gravelbourg causerait une émotion profonde parmi les leurs, mais les ministres ont cru bon de passer outre et de ne faire aucun cas des protestations.

La fusion des associations de commissaires d'école en Saskatchewan

L'année dernière, le président de la "Saskatchewan School Trustees Association", qui assistait au congrès conjoint de l'Association des Commissaires d'école de langue française et de la "Catholic School Trustees", avait posé très nettement la question de la fusion entre les différentes associations de commissaires actuellement existantes. La chose est revenue sur le tapis cette année lors du congrès de la "Saskatchewan School Trustees" tenu à Saskatoon, sous forme d'une résolution présentée par l'exécutif même de la "Saskatchewan School Trustees".

M. Adrien Doiron, vice-président de l'Association des Commissaires de langue française, a prononcé un courageux discours, dans lequel il a revendiqué le droit moral à l'enseignement du français. M. Hargarten, président de la "Catholic School Trustees Association", a insisté sur les principes de l'éducation chrétienne.

La résolution en faveur de la fusion a été adoptée par 99 voix contre 91. Devant une aussi faible majorité, il est peu probable que les commissaires catholiques veuillent donner suite au projet.

Résultat final du recensement

Ottawa. — Le bureau fédéral de la statistique annonce le résultat final du recensement du Canada tenu le 1er juin dernier relativement à la population. Voici le résultat comparé au recensement de 1921:

	1931	1921
Ile P.-Edouard	88,038	88,615
N.-Ecosse	512,846	523,837
N.-Brunswick	408,219	387,876
Québec	2,874,255	2,360,510
Ontario	3,431,683	2,933,662
Manitoba	700,139	610,118
Saskatchewan	921,785	757,510
Alberta	731,605	588,454
Colombie-B.	694,263	524,582
Yukon	4,230	4,157
T. du Nord-Ouest	7,133	7,988
Total	10,374,196	8,788,483

La demande de lait aide l'industrie fromagère en Angleterre

Dans l'allocution qu'il a prononcée à la Convention de la Société d'industrie laitière de l'Est de l'Ontario tenue à Kingston, les 6 et 7 janvier, le Dr Ruddick, Commissaire fédéral de l'industrie laitière, a fait remarquer que la demande de fromage canadien sur les marchés anglais et écossais augmente parce que la consommation de lait entier, qui pourrait être employé pour faire du fromage Cheddar anglais ou écossais de haute qualité, augmente également. Le Dr Ruddick dit qu'il y a eu un très grand progrès dans le traitement du lait pour le ravitaillement des villes en ces sept ou huit dernières années, et il en est résulté une consommation plus forte. Il croit que ce changement dans le mode d'utilisation du lait permettra de vendre plus de fromage canadien en Grande-Bretagne, à condition que les producteurs canadiens apportent tous les soins voulus au traitement, à l'emballage et à l'entreposage.

SAINT-BONIFACE

Funérailles de Mme Corinne d'Eschambault

Saint-Boniface a fait à Mme Corinne d'Eschambault, qui s'était si longtemps dévouée à ses oeuvres, des funérailles splendides. Le service a eu lieu le mardi 23 février, à 10 h. Un imposant cortège a suivi la dépouille mortelle depuis la rue Masson jusqu'à la cathédrale. Le deuil était conduit par M. l'abbé Antoine d'Eschambault et M. Henri d'Eschambault, tous deux fils de la défunte, par son frère Georges, de Roberval, P. Q., venu à son lit de mort, par ses gendres MM. Philippe Guertin et John Schimnowski. Le conseil de ville, ainsi que plusieurs autres organisations ou maisons d'affaires, s'étaient faits représenter. Une foule considérable d'amis s'étaient joints à la famille, malgré l'inclémence de la température.

L'imposant cortège fut reçu à la cathédrale par une nombreuse délégation de Dames de Sainte-Anne. La levée du corps fut faite par Mgr Jubinville, V.G., et administrateur. M. l'abbé d'Eschambault chanta la messe, accompagné du R. P. P. Magnan, O.M.I., et de M. l'abbé Donat McDougall, de Saint-Georges. S. E. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, ainsi que S. E. Mgr l'Archevêque de Winnipeg, étaient présents au service, avec Nosseigneurs Cherrier, Jubinville et Morton, curé de la cathédrale Sainte-Marie, de Winnipeg. Une cinquantaine de prêtres des deux diocèses avaient pris place au choeur.

La chorale, sous la direction de M. Marius Benoist, maître de chapelle, exécuta la messe des morts avec majesté. La cathédrale était remplie d'une foule que l'on a estimée à plus d'un millier de personnes.

A l'issue de la messe, S. E. Mgr l'Archevêque de Winnipeg chanta l'absoute, accompagné du R. P. Magnan, O.M.I., et de M. l'abbé McDougall. M. l'abbé A. Brunet agissait comme maître de cérémonie.

Le cortège se reforma pour accompagner la dépouille à sa dernière demeure. Les Dames de Sainte-Anne, dont la défunte a été présidente, marchaient en corps. Les coins du drap étaient tenus par Mmes Dumouchel, présidente, I. Lavoie, J.-B. Côté et A. Lafrance, toutes vieilles amies de la défunte.

Les porteurs étaient MM. Horace Chevrier, Hormisdas Béliveau, Isaïe Lavoie, Ernest Guertin, Pierre de la Broquerie Taché, Irénée Brodeur, Ernest Gagnon et Carl Franke.

Au cimetière, Mgr Jubinville bénit la fosse où reposent déjà le mari de la défunte et son fils Aleandre, décédé il a à peine deux ans, alors qu'il était curé de Grande-Clairière.

La famille en deuil a été l'objet d'une immense sympathie, tellement la défunte avait d'amis. Son extrême charité lui a valu la reconnaissance universelle.

Mme d'Eschambault laisse pour pleurer sa perte M. l'abbé Antoine d'Eschambault, secrétaire à l'archevêché; M. Henri d'Eschambault, échevin de Saint-Boniface; M. Georges-P. Marcotte, son frère, maire de Roberval, P.Q.; Mmes Philippe Guertin et John Schimnowski, ainsi qu'une belle-soeur, Mlle Marie d'Eschambault, avec laquelle elle a vécu depuis longtemps.

A nos abonnés

Nous informons le public de Saint-Boniface et de Winnipeg que personne n'est autorisé à percevoir les abonnements à domicile pour la "Liberté". On peut s'abonner ou renouveler son abonnement en s'adressant à notre succursale de Saint-Boniface: 158, avenue Provencher.

A l'hôtel de ville

Le Conseil prévoit le jour où la ville ne sera plus en mesure d'aider les sans-travail et essaie de trouver une solution en encourageant les célibataires à s'en aller sur des fermes. Déjà un bon nombre de demandes ont été reçues. Comme nous l'avons déjà dit, d'après ce projet, le gouvernement s'engage à donner $5 au fermier qui emploie un homme et $5 au travailleur lui-même, chaque mois.

En signe de sympathie, le Conseil a suspendu la session quelques minutes et a fait envoyer ses condoléances à M. Henri d'Eschambault, qui vient de perdre sa mère.

Plusieurs soumissions ont été présentées pour l'achat d'un appareil de pompes, car la nouvelle extension du pouvoir d'eau jusqu'à Saint-Vital va nécessiter des machines supplémentaires. Le contrat a été alloué à Harland Engineering Co., au taux de $4,200. Il y aura trois pompes, la première d'une capacité de 1,000 gallons à la minute, les deux autres de 800 gallons.

Comme nous l'avons déjà dit, une délégation de la cité est allée rencontrer le gouvernement provincial dans le but de construire une allonge à l'école du Norwood qui coûterait $50,000. Le provincial était prié de fournir la moitié. Le gouvernement a répondu qu'il n'avait pas d'argent, mais appuierait le tout auprès du fédéral, demandant à ce dernier de payer la main-d'oeuvre.

Réunion des jeunes gens de Saint-Boniface

La réunion mensuelle des jeunes gens de Saint-Boniface eut lieu, le mardi 23 février, à l'école Provencher.

Notre local était complètement rempli de jeunes gens avides d'instruction. Le P. Schelpe, S.J., nous entretint sur les fréquentations et le flirt. Le Rév. Père établit d'abord la distinction entre fréquentation et flirt.

La fréquentation: le temps où un jeune homme va voir une jeune fille pour la connaître dans l'intention de l'épouser.

Comment on fréquente? On fréquente à l'âge de l'ignorance. Avec irréflexion, insouciance, sans préparation de caractère, sans conseils préalables, sans prière, sans avenir garanti.

Qui fréquente-t-on? Des personnes de caractère opposé au nôtre, des naïves, des imprudentes, des intéressées, des liseuses de romans, des inconnues.

Remèdes à la fréquentation actuelle: (1) connaître à l'avance la personne que l'on veut fréquenter; (2) demander conseil à ses parents; (3) prévoir l'avenir; être sérieux, autrement nous en subirons les conséquences plus tard.

La deuxième partie de la conférence définissait ainsi le flirt: Flirter, c'est s'amuser à faire la cour, papillonner.

Causes du flirt: l'agitation du monde moderne, la rupture de l'individu avec sa famille, la sociabilité toute extérieure, la vague de paganisme qui sévit à l'heure actuelle.

Conséquences désastreuses du flirt: si le mariage est risqué avec les fréquentations présentes, qu'en dire avec le système du flirt? Donc il y a une augmentation de légèreté chez les jeunes gens, une recherche excessive de "thrills"; elle occasionne le manque de respect pour la femme.

Ne sortir qu'avec des personnes que l'on connaît; ne fréquenter qu'avec l'intention expresse de connaître en vue du mariage.

M. Léo Boissonneault remercia le conférencier.

La physique fut à l'ordre du jour dans la "Boîte aux questions".

Un de nos membres, avec M. le président, nous présenta, sous forme de saynète, un excellent résumé de la conférence précédente.

"Le pendu dépendu" au Collège

Suivant la tradition, les élèves du Collège donneront sous peu leur séance annuelle.

La pièce à l'affiche promet de satisfaire tous les goûts. On jouera "Le Pendu dépendu", de Henri Ghéon. Revenant aux procédés dramatiques du moyen-âge, l'auteur nous fait passer du rire aux larmes, sans toutefois brusquer le sentiment. Pièce d'une grande simplicité, d'un naturel à ravir, où ne manquent cependant pas les fines études psychologiques, et la satire de quelques travers de la pauvre humanité.

Bref, une pièce qu'il faudra voir.

La séance est fixée au vendredi soir 18 mars, veille de la fête patronale du Collège.

Les billets seront en vente dès jeudi au parloir. Billets réservés, 35 sous; entrée, 25 sous.

La question du vieux pont Provencher

A la dernière assemblée de notre conseil de ville, M. J.-A. Marion, représentant un groupe de citoyens, attira l'attention de notre conseil sur cette question. En l'absence du maire, le pro-maire, l'échevin McLean, qui présidait, répondit que depuis longtemps le conseil s'était occupé de cette question sans résultat pratique, mais que présentement une délégation était à Ottawa et que ce travail était placé sur les travaux d'urgence d'assistance aux sans-travail. Pour le côté financier, une proposition est soumise à l'effet que si le gouvernement fédéral paie 75 pour cent, le gouvernement provincial paiera 25 pour cent.

Notre conseil compte sur une bonne réponse et, le cas échéant, les travaux de démolition de ces pilliers pourront commencer dès le mois de mars.

Cette question semble donc en bonne voie d'heureuse solution.

Sympathies

A sa dernière assemblée régulière, l'exécutif de l'Association d'Education a voté des sympathies à son visiteur des écoles, M. l'abbé A. d'Eschambault, et aux autres membres de la famille éprouvés par la mort de Mme Corinne d'Eschambault.

Soirée des commissaires

La soirée du 21 février, donnée par les commissaires d'école, a été des mieux réussie. Salle comble et chauds applaudissements du public.

"May Pole", par les élèves du grade 1, sous la direction de Mlle Rocan. Ces bambins de 6 et 7 ans ont très bien exécuté.

Mlle Aurélie Jodoin a bien dit sa déclamation "Mes rires".

"Folk Dance", par les élèves des grades 3 et 4, exercés par leur maîtresse Mlle Jeanne Blanc. Très bien réussi.

Culture physique par les élèves du 6ème grade. Félicitations à Mlle Marion et aux élèves.

Parade du soldat de bois. Notre jeune danseur, comme toujours, a soulevé des bravos.

Gauvreau frères, trois musiciens et un chanteur. "Marianne s'en va-t-au moulin". "Il était un petit navire". Très applaudi.

"Stair Dance". Harold Stevens s'est encore surpassé.

"La feuille d'érable", de Larrieu, par Mlle Thérèse Bibeau, âgée de 12 ans. Sa voix douce et sympathique a beaucoup plu.

Grade 4, par les élèves de Mlle Lamarre. "Mes poches". Très bien récité.

Petite comédie parfaitement donnée, sous la direction du Rév. Frère Berger.

"Maman, dites moi", chanté par Mlle Belair, a été applaudi.

Déclamation, "Péri en mer". Très bien dit.

Trio de musiciens; bonne musique du bon vieux temps. A beaucoup plu.

Le tirage d'un couvre-pieds fait et donné par Mme Horace Jacques a clôturé la soirée. La gagnante a été Mlle Bertha Alley, 533, rue Saint-Jean-Baptiste.

La prochaine soirée aura tout probablement lieu le 20 mars.

Partie de cartes de la Chorale Mixte de la Cathédrale

Jeudi soir prochain, le 3 mars, aura lieu en la grande salle de l'Institut Collégial Provencher, une partie de cartes qui réclame notre patronage. La Chorale mixte, qui nous a servi de si brillants concerts et qui a fait généreusement sa part de charités en notre ville, mérite sans contredit l'encouragement de tous. Ce sera lui prouver l'intérêt sincère que nous lui portons que de nous rendre nombreux à cette soirée.

Les employés de Transcona au C.N.R.

Les employés de Transcona qui résident à Saint-Boniface sont forcés d'aller prendre leur train à Winnipeg. Ils perdent ainsi du temps et ce voyage occasionne des dépenses. La semaine dernière, un groupe représentatif est allé rencontrer les autorités du C.N.R. et a demandé de faire un arrêt à Saint-Boniface pour permettre d'y prendre le train. Les autorités donneront une réponse. Le retard, dit-on, serait de quinze minutes.

Cercle Sainte-Elisabeth

Nous en étions à la troisième partie de cartes. Un grand succès, dû à l'esprit d'initiative de Mmes E. Morin et Ed. Ritchot. Merci à ces dames, aux donateurs de prix et à tous ceux qui ont fourni quelque chose. Mention spéciale est faite de M. Marc Meunier, qui a donné une intéressante récitation.

Liste des gagnants. Chez les dames: 1er prix, don de l'Académie Saint-Joseph, Mme S. Paul; 2ème prix, don de M. Montagnon, Mlle Alice Dubé; 3ème prix, don d'un ami du Cercle, Mlle Juliette Verrier; 4ème prix, don de la "St. Boniface Hardware", Mme A. Bibeau.

Chez les messieurs: 1er prix, don de Mme Ed. Ritchot, M. David Loiselle; 2ème prix, don de Mme E. Morin, M. Joseph Cadieux; 3ème prix, don de Fontaine et Cie, M. Emile Fontaine; 4ème prix, don de Jobin-Marrin, M. G. Daignault.

1er prix d'entrée, don de "Western Packing", Mlle Yvette Sala; 2ème prix d'entrée, don de "Swift Canadian", M. J. Boivin.

La quatrième partie de cartes est fixée au 10 février.

A. G.-RAYMOND,
Secrétaire.

Association des Contribuables de Saint-Boniface

Une réunion générale de cette association aura lieu jeudi soir prochain, 3 mars, au numéro 254, rue Dumoulin. Tous les contribuables sont cordialement invités.

A la dernière réunion, tenue le 18 février, une motion fut passée: que l'on envoie une délégation entrevoir le conseil de ville en vue d'attirer son attention sur les travaux du nouvel aqueduc entre St-Boniface et St-Vital. Cette délégation nous fera part de son entrevue et des résultats qui en ont résulté.

Baptêmes

Le 21 février — Marie-Jacqueline-Blanche-Louise, née le 19, enfant d'Aurélien Agagnier et de Viviane Laflamme. Parrain et marraine: J.-B. Laflamme et son épouse, née Maria Schwartz.

Le 21 février — Madeleine-Jacqueline-Alice, née le 13, enfant de Godias-Rémi Brunet et d'Alice Jutras. Parrain, Paul-Bernard Brunet; marraine, Marthe Brunet.

Page Féminine

A vous qui souffrez

"Quel lamentable état que le mien, nous disait ces jours-ci une mère de famille que démoralise une longue convalescence. Vouée à l'inaction, sans espoir de guérison prochaine, je suis là impuissante, inutile, alors qu'en mon foyer désorganisé tout réclame mes soins. Jamais je ne guérirai dans ces conditions."

Mais oui, chère amie, vous guérirez. Des milliers de mamans ont, comme vous, connu les affres de la rude montée vers le rétablissement total. Vaillantes et heureuses, elles mènent aujourd'hui alertement la barque familiale et de ces jours d'épreuve, seul survit un vague souvenir. Leur secret? Il est tout entier dans ces mots: "Je veux guérir!"

Savoir que l'on peut guérir et demeurer passif, avoir peur de ce qu'il faut faire, c'est ressembler à une voiture munie d'un beau phare et privée de moteur. La route à suivre est claire et droite, mais on reste en panne tristement.

Pour surmonter les crises d'affaissement et tuer l'inquiétude, cette insatiable rongeuse de nerfs, vouloir est indispensable. On s'y entraine par de petites victoires quotidiennes contre l'ennui, les idées noires, la douleur; peu à peu notre puissance de volonté se décuple et soutenue par cette foi qui soulève les montagnes, elle opère des prodiges.

Mais vouloir guérir ne suffit pas, il faut avoir le courage de se soigner.

Certaines personnes ne le croient pas et s'imaginent, au contraire, qu'on montre du courage en se laissant souffrir...

Je connais une histoire très triste:

Une mère de huit enfants avait une maladie de coeur. Le médecin lui avait dit: "Votre maladie n'est pas mortelle, à la condition que vous vous reposiez. Si vous vous surmenez, je ne réponds de rien."

Vingt fois le jour, nous entendions cette brave femme dire: "Il est temps que je me repose, mais avant, il faut faire la lessive, repriser ce pantalon, terminer cette robe, nettoyer cette pièce, il faut.. il faut..."

Il fallait toujours quelque chose, si bien qu'un jour elle se mit au lit et ne se releva plus... Après sa mort, il a bien fallu que père et enfants s'occupassent de la lessive, du ménage et des habits! Du vivant de la maman, ils l'auraient fait tout aussi bien, mais la pauvre mère, croyant assurer le bien-être des siens, avait assuré leur malheur.

Vous ne tomberez pas dans cette erreur, chères amies souffrantes qui me lisez. Condamnées pour des mois encore peut-être à une apparente inertie, vous accepterez avec résignation cette passivité féconde de la maladie et ne négligerez aucun des soins qu'exige votre santé. Surtout, vous vous garderez, avec l'appui divin, sereine et souriante, pour le bonheur de ceux qui vous entourent, vous souvenant que "C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière."

MERE-GRAND.

UNE FABLE

La fable, ce mensonge qui dit la vérité, est le moins "couru" de tous les genres poétiques. L'art en est fort difficile; aussi, les fabulistes sont-ils rares, de nos jours comme autrefois.

Qu'on nous pardonne notre prétention, c'est une fable que nous voudrions conter ici. Au surplus, nous le ferons en prose, dans le cadre habituel de ce billet.

Or donc, deux grenouilles couleur de bronze vert-de-grisé résolurent de quitter la mare natale pour chercher aventure. Elles s'en allèrent, cahin-caha, entre les herbes, par les chemins humides de la prairie. Sautillant, ricochant, jouant à saute-mouton, elles parvinrent ainsi devant les murs de la ferme. Et, poussées par la curiosité, elles décidèrent d'aller plus loin.

Elles pénétrèrent d'abord dans la cour, s'approchèrent de la façade du bâtiment; puis, voyant une porte entr'ouverte, elles en franchirent le seuil. C'était celui de l'étable.

Une grande jatte de lait reposait sur le sol battu où s'égaraient leurs bonds.

— Ma soeur, s'écria l'une des voyageuses, voilà de quoi nous changer du bleu perpétuel de la mare. Vite, allons nous baigner un instant dans cette blancheur.

— Je vous suis, répondit l'autre.

Et, aussitôt, elles plongèrent coup sur coup, dans le lait.

Mais lorsque, après maints ébats, elles voulurent en sortir, c'est en vain qu'elles tentèrent de s'agripper aux parois lisses de la jatte. Elles glissaient inévitablement.

— Tout est perdu, se prit à gémir celle qui avait conseillé le fatal plongeon. Il n'y a qu'à plier le dos et à laisser faire.

Et, joignant l'acte à la parole, elle abandonna la lutte et périt noyée dans le fond.

Mais sa compagne avait plus de courage. Elle rama de ses quatre pattes. Elle rama encore et toujours. Et voici que le lait s'épaissit de plus en plus; et tout à coup la brave grenouille, récompensée de ses efforts, se trouva assise sur une motte de beurre d'où elle put sauter à terre et, de là, regagner sa mare.

La morale? Vous la devinez. C'est celle qui nous dicte notre attitude devant la fameuse crise actuelle. Nous pouvons transformer les situations les plus désespérées: battons notre beurre. N'acceptons jamais la défaite. Ayons confiance. Soyons optimistes. Là est le premier gage de tout salut.

(Le Noël)

Qu'est-ce que l'Association Canadienne des Travaux Manuels?

(Suite et fin)

La charte de l'Association exclut toutes les activités de controverses ou de propagande; elle n'a pas d'intérêts politiques, religieux ou nationaux à ménager. Son seul objet est de conserver, de perfectionner et de rémunérer les travaux manuels qu'on ne peut remplacer.

Comme moyen d'expression personnelle, et pour la protection de l'individu et du foyer, l'Association reconnait que le travail à la main est l'un des grands bienfaits d'une nation et fait tout ce qui lui est possible pour former l'opinion publique, de façon à rendre sa tâche plus facile et ses charges plus légères.

Une section canadienne-française au Manitoba vient de se former. Un comité provisoire a été choisi, comprenant Mme A.-E. Love, secrétaire, Mmes de Denus, C.-M. Boswell, L. Bénard, P.-A. Talbot.

Nous prions toute personne qui désire des renseignements ou qui dispose de travaux faits à la main, de s'adresser à Mme P.-A. Talbot, 619, ave. William, Winnipeg.

Une vente s'organise pour la fin de mars; nous en reparlerons la semaine prochaine.

C.-T.

La sociabilité en temps de crise

Il est indubitable que beaucoup de familles se trouvent touchées, parfois durement touchées, par la crise actuelle; est-ce une raison pour renoncer à voir ses amis, pour fermer notre porte à ceux que nous nous plaisions à grouper autour de vous? Votre mari est causant et sociable, Madame; après une journée ou une semaine de travail de bureau, il apprécie le délassement des petites réunions que vous saviez lui ménager chez vous. N'y renonçons à aucun prix; pour l'équilibre moral d'abord, pour la détente heureuse qu'apportent les amis sympathiques, et aussi pour l'intérêt même de votre avenir commun et de l'avenir de vos enfants. Si vous disparaissez peu à peu du groupe dans lequel on a l'habitude de vous voir, on oubliera bien vite votre existence, et vous vous retrouverez un beau matin ayant fait l'économie de quelques goûters ou dîners, sans doute, mais démunie de relations, ce qui est grave.

Comment concilier votre budget et votre vie mondaine? Il s'agit aujourd'hui de recevoir plus simplement; au lieu de prier quelques ménages à dîner, demandez-leur de venir passer la soirée chez vous; on cause, on joue au bridge, on passe les gâteaux, l'orangeade et le thé.

Pour vos enfants, les fêtes qui s'échelonnent tout au long de l'année, goûters, sauteries, seront remplacées, sans rien perdre de leur vie intense et de leur attrait, par des réunions plus simples: jeux de société, charades, sauteries. Ici comme pour les parents, le plaisir de se retrouver, d'être heureux ensemble, et les uns par les autres, dépassera de beaucoup les petits sacrifices que nous imposent les restrictions de l'heure.

RECETTES

Boulettes de poisson

Préparer une desserte de poisson en retirant soigneusement les arêtes et la peau. Hacher fin en ajoutant des fines herbes, ajouter de la mie de pain trempée dans du lait chaud, assaisonner. Former des boulettes que l'on trempe dans du jaune d'oeuf, les rouler dans la farine et faire dorer à l'huile.

Boudin à la lyonnaise

Faire fondre du beurre dans la poêle et y faire roussir quelques oignons coupés en rondelles que l'on retire ensuite. Dans le même beurre, faire revenir des morceaux de boudin, des tranches minces de foie de porc. Remettre les oignons, sauter le tout et servir accompagné d'une sauce moutarde ainsi préparée: deux cuillerées de moutarde que l'on fait tiédir au bain-marie. On y incorpore du beurre (environ ½ quart) par petits morceaux en tournant. Ajouter une cuillerée de fécule avec un peu d'eau tiède. La sauce doit avoir la consistance d'une béchamel.

Croquettes de pommes de terre soufflées

Faire une pâte à frire assez claire, quelques heures avant d'employer, et préparer un volume à peu près égal de purée de pommes de terre à laquelle on ajoute un morceau de beurre frais. Mêlez la pâte à faire et la purée et bien travailler au fouet. Faire chauffer la friture et, quand elle est à point, y laisser tomber la mixture en morceaux de la grosseur d'une noix. Retirer les croquettes à mesure qu'elles sont cuites. Egoutter, saupoudrer de sel fin et dresser sur le plat chaud.

Pâte à bonbons dits fondants, faits à froid

Piler avec du sucre concassé des noix, noisettes ou amandes mondées de leur peau, de manière à en faire une pâte douce et ferme, à laquelle on donne la forme que l'on désire. Ils se conservent une ou deux semaines.

UN GRAND CANADIEN

Un nouveau livre vient de paraitre: "Sir Wilfrid Laurier!" Qui ne connait ce grand Canadien dont le culte est traditionnel chez nous?

En des pages captivantes, l'auteur, M. Robert Rumilly, fait revivre avec la plus intense séduction, la noble figure de cet homme d'Etat éminent. Ce livre plaira à vos parents et vous y trouverez aussi, petits amis, de nombreuses pages appropriées à votre âge.

Pour embrasser tout l'ensemble de cette vie, il faudrait des colonnes et des colonnes. Bornons-nous à quelques aspects.

Sir Wilfrid Laurier naquit en 1841 et mourut le 18 février 1919. Vous devinez bien que ce grand politique, avant de s'imposer à ses compatriotes, dut comme vous, s'astreindre à un programme d'études et passer des examens. Sa tenue était toujours si distinguée, que les paysans l'appelaient "Mon petit monsieur".

Au Collège de l'Assomption, il étudie avec fierté l'histoire du pays. "Il n'y a pas plus beau dans l'histoire du monde songeait-il, et il y puisait d'inoubliables leçons."

Admis au barreau, Laurier se fixe à Arthabaska. Son rêve est d'être utile à ses compatriotes, de servir son pays, et pour le réaliser, il choisit la vie publique à laquelle il se donne tout entier.

Sa charité est proverbiale. "Un soir d'hiver qu'il rentrait chez lui, Laurier, (alors député à Ottawa), vit un brave vieillard que l'on avait préposé, pour une somme modique, à garder une partie défoncée de la route. Sa mission était d'indiquer aux attelages le détour qu'ils avaient à faire. Malgré son brasero (vase de métal rempli de charbons ardents), le bonhomme grelottait. Laurier le fit entrer chez lui, le confia à sa femme, et le remplaça sur la route jusqu'à ce qu'il fût réchauffé. Debout, bras croisés, avec son port de tête altier, c'était un gardien qui faisait honneur à la municipalité."

Sir Wilfrid adore les enfants qui le lui rendent bien. Cette prédilection pour la jeunesse lui vaut d'être appelé à présider plus d'un examen! Et quel examinateur idéal! Lisez: "Pour les examens, les Soeurs faisaient venir les trois ou quatre personnages les plus représentatifs d'Arthabaska. Certains impressionnaient les écolières qui en perdaient toutes leurs facilités. Mais M. Laurier ne leur faisait pas peur. Il s'arrangeait toujours pour suggérer la réponse en posant la question."

Mais je m'arrête. Après des années de triomphes, Laurier connait la défaite. Sa femme, aveugle, le reçoit par ces mots: "Tu vois, c'est la Providence qui te rend à moi. Elle veut que tu sois un peu moins au monde, un peu moins à ton pays, et un peu plus à ta vieille aveugle." "Laurier, souriant, acquiesça. Puis, comme il était tard, il engagea sa femme à monter se reposer, tandis qu'il partagerait avec son secrétaire le diner froid qui leur avait été préparé. Il se mit alors à table, attendit que les serviteurs se fussent retirés. Puis il cacha son visage dans ses mains et pleura longuement."

MERE-GRAND.

JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

3 mars

Lucie Trottier, Saint-Norbert.

Robert Dionne, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 9 ans.

Louis Poirier, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 10 ans.

4 mars

Léontine Landry, Lorette.

Yvonne Bourrier, Saint-Lupicin, 15 ans.

Anita Fortier, école du Sacré-Coeur, Dunrea, 6 ans.

5 mars

Denise Benjamin, Saint-Norbert.

Victoria Michaud, Lorette, 11 ans.

Ethel Elliott, Transcona, 9 ans.

Honora Michaud, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 9 ans.

6 mars

Héléna Boily, La Broquerie, 14 ans.

Constant Weicker, Notre-Dame-de-Lourdes, 12 ans.

7 mars

Gertrude Dérida, Fannystelle, 14 ans.

8 mars

Rose-Marie Dorge, Saint-Norbert.

Jeanne Flammand, Woodridge, 14 ans.

Roland Garand, école du Sacré-Coeur, Dunrea, 7 ans.

Gérard Trudeau, Ile-de-Chênes, 13 ans.

9 mars

Paul Leclerc, Marquette, 6 ans.

Lucien Leclerc, Marquette, 11 ans.

Gordon Kitchen, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 10 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand.

La joie est la plus grande babillarde du monde. — Amyot.

Le Coin des Enfants

CONCOURS DE FEVRIER

1.—Quels sont les rimettes ou jeux de mots dont vous vous servez au début de vos jeux en plein air ou chez vous?

2.—Mentionnez les vieilles chansons que vous connaissez. Ecrire tout au long celle qui vous plait davantage.

3.—Quels sont vos jeux coutumiers? Comment se joue votre jeu préféré?

4.—Faites une liste de tous les contes qui ont charmé votre enfance (Chaperon Rouge, Chat botté, etc.) Racontez le plus captivant.

Grades 1 à 5

Répondre à l'une ou l'autre des questions 1, 2 et 3.

Grades 6 à 8

Répondre aux questions 3 ou 4.

Grades 8 à 12

Question 4 seulement. Ce sujet peut sembler puéril pour les élèves des grades avancés, mais en vue du but que l'on se propose, nous prierions écoliers et écolières de bien vouloir y répondre en grand nombre.

Conditions

Ecrire lisiblement sur un seul côté de la feuille.

Mentionner l'école et le grade auxquels on appartient.

Il y aura un prix pour chaque grade.

Les réponses devront arriver le 12 mars.

* * *

Voici comment vous allez procéder, mes enfants. Demandez à grand'mère, grand-père ou une vieille amie de vos connaissances de vous chanter des airs du bon vieux temps ou de vous narrer les belles histoires qu'ils détaillent avec tant d'intérêt. Puis racontez-nous fidèlement ce que vous aurez entendu.

MERE-GRAND.

Conte

LES TROIS CADEAUX DE L'ENCHANTEUR

(Suite et fin)

Le paysan, assez penaud, mais content au fond de pouvoir recouvrer son bien, s'élança sur le chemin du bourg. La semonce lui avait ouvert l'esprit et il savait ce qu'il allait faire; il remit le fouet à l'hôtelier, en lui disant:

— Je vous confie cet outil, prenez garde qu'il ne s'abime et surtout ne lui demandez pas de faire son devoir.

Et Mathieu alla faire un tour par les rues.

Les expériences précédentes avaient trop bien réussi au patron pour qu'il ne désobéit pas une troisième fois... Mal lui en prit, car le fouet s'animant tout à coup, se mit à le battre avec fureur; les coups pleuvaient sur ses épaules, ses reins, ses jambes, il avait beau courir autour de sa cour et chercher à se dérober, la terrible lanière le cinglait de toutes ses forces.

Les voisins accourus à ses cris essayèrent en vain d'intervenir, le fouet tournait sa colère contre eux, aussi se retirèrent-ils à bonne distance et regardèrent-ils de loin. D'ailleurs, plus d'un des spectateurs se disait en lui-même que l'aubergiste n'avait pas volé cette magistrale correction.

Mathieu, après une courte absence, était venu se mêler à la foule et contemplait sans charité le supplice de son ennemi. A la fin, il revint à de meilleurs sentiments, entra dans la cour et s'approcha de l'hôtelier.

— Arrête ton fouet, cria celui-ci, arrête-le ou je vais mourir!

— Je le veux bien, répondit le bonhomme, mais tu vas d'abord me rendre la nappe et la chèvre que tu m'as prises.

Le patron essaya de nier mais il fut bientôt obligé d'avouer ses larcins devant tout le monde et de dire où il avait caché les objets dérobés.

Quand Mathieu eut récupéré ce qui lui appartenait, il prononça énergiquement: Hooooh!... Le fouet tomba à terre et resta aussi immobile que s'il n'avait jamais bougé. Tandis que l'aubergiste, honteux et meurtri, rentrait en gémissant dans sa maison, le paysan partit en triomphe, son fouet au cou, sa nappe sous le bras et sa chèvre au bout d'une corde. Il était sûr, cette fois, que sa femme le recevrait bien.

UNE GRAND'MERE.

L'Ecole sous le régime français

Lorsqu'on la place en son cadre géographique et historique, il est bien malaisé, nous semble-t-il, de ne pas auréoler la petite école de la Nouvelle-France d'un peu de grandeur pathétique. L'été, elle peut paraitre coquette et invitante en sa blanche robe de chaux; mais il faut l'apercevoir aussi, l'hiver, enneigée et comme ensevelie dans les rafales glacées, isolée le plus souvent sur la rive du fleuve, en bordure de la forêt vierge mal refoulée, au milieu d'un peuple d'essoucheurs et de laboureurs, aux muscles sans cesse tendus par les travaux de la terre et ceux de la guerre, et qui écoute hurler, dans le bois tout proche, pire que les loups. Cependant c'est bien vers cette école, qu'à travers les redoutables sentiers, s'acheminent quand même de petits Français et de petites Françaises; ils vont, poussés par leur père et leur mère, appelés par le vieux prêtre, la bonne Soeur, le maitre laïc, tous ayant cette volonté qu'au cerveau de la jeune race, la foi brille avec clarté et qu'à la tombe des pères, survive la flamme de l'esprit latin.

Abbé Lionel GROULX.

(L'Enseignement Français au Canada.)

Concours de Timbres

Ce concours de timbres est pour la fin du mois. N'oubliez pas d'ici là de compter tous vos timbres et de les mettre en paquet de cent.

Les premières réponses au Concours de Février nous sont parvenues cette semaine. Nous y avons cueilli de savoureuses rimettes et chansons du bon vieux temps. Depuis, impossible de nous chasser de l'esprit "A la volette", "Grand'maman Fanchon" ou "1, 2, 3, 4, ma p'tite vache a mal aux pattes"... C'est une véritable obsession!

M.-G.

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Académie Sainte-Marie
le 15 février 1932

Bien chère Mère-Grand,

Nos classes sont recommencées depuis le 5 janvier. J'ai pris la résolution, cette année, de travailler bien fort.

J'ai 13 ans et je suis dans la sixième année pour le français et dans la huitième année pour l'anglais.

Entre nos classes nous avons beaucoup de plaisir ici: nous avons un rond à patiner et une glissoire. Je vais patiner tous les soirs. Nous avons d'autres jeux dans la maison, tel que la balle au panier, etc.

Chère Mère-Grand, je veux vous assurer que je ne vous oublie pas dans mes prières. Je vous souhaite beaucoup de bonheur et de consolation.

Votre petite-fille aimante,
Madeleine AUBIN.

* * *

Le 18 février 1932

Bien chère Mère-Grand,

Bonjour, Mère-Grand! C'est votre petite Hélène qui vient causer avec vous. Comment va votre santé? Chez nous, papa, maman et tous mes petits frères et soeurs sont bien. Quand vous viendrez à La Broquerie, je vous amènerai voir le bébé. Vous verrez comme il est en vie; il a un an ½, on l'aime bien.

Je vais toujours à l'école. Parfois il fait froid; peu importe, il faut faire des sacrifices. J'ai pris pour résolution pendant le carême de ne pas prendre de dessert, moi qui aime bien cela! C'est un gros sacrifice.

Au revoir, chère Mère-Grand.

Votre petite,
Hélène LORD.

* * *

Ecole du Sacré-Coeur
Dunrea, Man.

Chère Mère-Grand,

Vous allez certes croire que tous vos petits-enfants de Dunrea vous ont oubliée; depuis le jour de l'an que nous ne vous avons pas écrit.

Nous avons bien des nouvelles à vous donner. D'abord Arthur Bourke veut vous dire qu'il a eu un cher petit frère le 10 janvier; il se nomme Maurice. Il aurait bien voulu le voir avant de partir, mais nos classes commençaient le 7, il a dû en faire le sacrifice; à Pâques il sera déjà presque grand! Blanche Gaboury avait commencé à vous écrire, mais elle a égaré sa lettre. Elle est revenue de Rivière-la-Paix en novembre, elle n'a que cinq ans, et déjà elle sait lire, compter et écrire. Sur sa lettre, elle vous disait qu'elle avait eu une jolie petite soeur le 9 janvier. Elle s'appelle Annette.

Et puis il y a Maurice qui a eu une petite soeur le 12 février; elle a été baptisée dimanche. Maurice a assisté à son baptême. Il veut faire un prêtre. Ainsi il saura comment baptiser. Elle se nomme Marie-Louise-Françoise.

Il y a trois petits nouveaux de Grande Clairière dans notre classe. Nous sommes 41 élèves. A Pâques il y en aura dix qui feront leur première communion. Nous vous promettons qu'ils prieront pour vous. Il y a une belle glissoire au couvent. Tous les enfants de l'école peuvent aller glisser. Il y a une place pour les filles et une autre pour les garçons. Je vous assure qu'on a du plaisir.

Nous faisons notre carême. Les enfants du village viennent à la messe, les autres font leur chemin de croix; tous nous faisons à part cela une pratique spéciale. Notre maitresse les a écrites sur des petits papiers et nous en choisissons une chaque jour.

Je suis content que Pâques soit de bonne heure cette année. Il y en aura douze dans notre classe qui passeront leur examen de l'Association. Je vous assure que nous travaillons fort. Nous voulons avoir un diplôme et un prix, si c'est possible. Nous sommes presque ensevelis dans la neige. Mais ça n'empêche pas qu'on vous embrasse bien affectueusement.

Albani MORISSETTE.

Classe Marie-Immaculée, école du Sacré-Coeur, Dunrea, Man.

* * *

Ile-de-Chênes, le 4 février 1932

Chère Mère-Grand,

Notre maitresse nous a donné pour devoir de vous écrire. Avec quelle joie je me mets à l'oeuvre, car depuis longtemps je désire vous connaitre. Je vais à la classe tous les jours et je suis dans le sixième grade.

A Noël j'ai gagné un beau petit traineau; j'ai beaucoup de plaisir à trainer mes petits frères et ma petite soeur. Je vais à la messe tous les dimanches; je suis enfant de choeur, je sers la messe "en grand".

Si vous saviez combien je suis content de faire partie de votre petite famille du "Coin". Je vais vous aimer beaucoup et je vous écrirai souvent.

Mes bonjours les plus affectueux.

Votre petit-fils qui vous aime,
Maurice LACROIX.

COMBAT DE ROSES

La "Visite de Notre-Dame d'Afrique aux Foyers Canadiens", revue missionnaire publiée par les Soeurs Blanches de N.-D. d'Afrique, aimerait à s'intituler cette fois: "Visite de Notre-Dame d'Afrique aux écoles canadiennes".

En lisant cette petite revue missionnaire, c'est l'Afrique et ses habitants avec leurs misères physiques et morales, qui apparait à vos regards comme un monde à part que vous devez secourir. Il y a dans ce continent une multitude d'enfants arabes, nègres, kabyles, etc... qui vivent et meurent sans que l'eau baptismale, en coulant sur leur front, ait lavé leur âme souillée; des milliers d'enfants qui ne prient pas, ne connaissent pas Jésus-Hostie et les joies si pures de la Communion.

Ne voudriez-vous pas, heureux enfants de nos foyers canadiens, venir au secours des petits Africains?

En septembre dernier, un appel était lancé, invitant toute âme généreuse à lutter avec sainte Thérèse de l'Enfant Jésus qui disait avant de mourir: "Je ferai tomber une pluie de roses". Ne voudriez-vous pas, chers enfants, faire partie des combattants et lancer aussi des roses à sainte Thérèse?

Si chacun de vous donne "un petit sou", bientôt le prix de l'abonnement, 50 sous, sera recueilli, et chaque mois la "Visite" vous arrivera à l'adresse de votre école. Tous, vous pourrez en jouir; votre bonne institutrice, nous n'en doutons pas, sera heureuse de propager l'idée missionnaire en vous lisant une histoire africaine, les jours où vous aurez été bien sages.

Voilà, chers enfants, ce que je sollicite de chacun de vous: "un petit sou". Je m'adresse à vous, mais je sais que votre bonne maitresse se fera notre intermédiaire, et c'est de son concours dévoué que j'attends le succès.

Soyez dès maintenant missionnaires par la prière et les petits sacrifices, en attendant le jour où Jésus, peut-être, vous choisira pour aller le faire connaitre et aimer sur la terre africaine.

Les Soeurs Missionnaires de N.-D. d'Afrique, 82, rue Fraser, Lévis, Qué.

Comment, docteur?

— Comment, docteur, vous faites des vers?

— Mon Dieu, oui, madame, pour tuer le temps.

— Vous n'avez donc plus de clients?

Hors de l'église...

Le curé. — Comment se fait-il, mon petit Baptiste, que tu ne me salues plus quand tu passes à côté de moi dans la rue?

L'enfant. — C'est parce que vous l'avez défendu.

Le curé. — Défendu? Ce n'est pas possible!

L'enfant. — Mais si, je vous assure, Monsieur le Curé: vous nous avez dit, dimanche dernier, au catéchisme: "Hors de l'église, pas de salut!"

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Le chroniqueur s'est quelque peu négligé. Résumons brièvement.

Baptêmes

Plusieurs petits anges ont apparu durant le mois:

Joseph-Roger, fils d'Edmond Vandal. Parrain et marraine: M. et Mme Siméon Prairie.

Marie-Florence-Corina-Léona, fille de Joseph Champagne. Parrain et marraine: M. et Mme Florent Girard.

Marie-Anita-Rita, enfant de Hervé Blanchette. Parrain, Conrad Blanchette; marraine, Agnès Gaudreau.

Marie-Claire-Raymonde, fille de Omer Tougas. Parrain, Arthur Mousseau; marraine, Claire Mousseau.

Marie-Annette-Lucie, fille de J.-Eugène de Montigny. Parrain et marraine: M. et Mme Siméon Prairie.

Marie-Irma-Juliette-Yvonne, fille d'Olivier Tétreault. Parrain et marraine: M. et Mme Félix Tétreault.

Joseph-Gérard-Edgar, fils de James-R. Bonin. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Dufresne.

Joseph-Rémi-Rowan, fils d'Emile Delorme. Parrain, William Rowan; marraine, Louise-Anne Desautels.

Marie-Florence-Sarah-Henriette, fille de Joseph Cloutier. Parrain et marraine: M. et Mme Florian Lavergne.

• • •

Le mardi gras au soir, M. Lafrance, devant un auditoire très nombreux, donnait une intéressante causerie sur les "clubs" de basse-cour et de jardinage. On s'organise présentement. Les résultats de l'organisation paraîtront la semaine prochaine. Les organisateurs sont MM. Norman Finnigan et Léo Nolin.

• • •

La partie de cartes pour le "Calf Club" a donné un bon résultat. Le président, M. Alexandre Bohémier, remercie tous ceux qui ont bien voulu assister, et spécialement ceux qui ont contribué, avec les organisateurs, à la petite séance qui a terminé si agréablement la veillée. Les monologues de MM. Léo Boucher, Alph. Nolin et Chs Bernier, ainsi que "L'Appel au Téléphone", par Rosaire Gauthier et René Bernier, nous ont particulièrement intéressés. On a fait la remarque, malheureusement trop fondée, que la plupart de ceux qui vivent du cultivateur brillaient par leur absence.

Incendie

Notre élévateur à grain, propriété de la Western Grain, a été complètement rasé par le feu, vendredi dernier. Il contenait, lors de l'incendie, quelque 2,200 minots de blé, 900 minots d'orge et 500 minots d'avoine. On croit que l'explosion d'un fanal a été la cause de cet incendie.

Missions

Le R. P. Laplante est parti mardi pour Waterville, Maine, d'où il ne reviendra, avec le R. P. Vézina, qu'après Pâques.

Pour le 10 mars

Le jeudi 10 mars, fête de notre bon Père Curé, le matin à 7 h. 30, messe des enfants et communion générale; le soir, à 7 h. 45, séance dramatique et musicale au couvent. Le drame principal: "Au-Gui l'An Neuf", est le triomphe du christianisme sur le paganisme.

Entrée, 25 sous; sièges réservés, 35 sous. Tous sont cordialement invités.

LETELLIER

Décès et funérailles

Toute la paroisse a été consternée, dimanche dernier, par la nouvelle de la mort subite de M. David-J. Parent, survenue pendant qu'il conduisait le camion de la Cie Crescent Creamery à Winnipeg.

Ce citoyen bien connu et estimé semblait jouir d'une excellente santé et rien ne faisait prévoir une fin si soudaine.

La veille, il assistait à une partie de gouret à Emerson; le matin même, il vaquait comme d'habitude à son travail, recevant le lait des fermiers. En route, il dut pelleter de la neige plusieurs fois. M. René Saurette, qui l'accompagnait, raconte qu'avant d'arriver à Sainte-Agathe, M. Parent parut perdre le contrôle du camion, et qu'il attira son attention, mais ne reçut pas de réponse. Quelques instants après que le camion fût arrêté, le défunt rendait le dernier soupir, terrassé par une syncope de coeur.

Le médecin de Sainte-Agathe fut averti ainsi que la police provinciale de Morris, qui prit charge de la dépouille.

La famille qui avait vu partir son chef, bien portant et joyeux, ne s'attendait pas à le voir revenir dans un cercueil. La nouvelle leur fut annoncée avec toutes les attentions possibles, mais la réalité était là. Cependant la Providence sait dispenser les grâces nécessaires pour supporter ces grandes épreuves; l'épouse chrétienne sut être forte et résignée pour inspirer ces dispositions à ses enfants. La sympathie de tous lui était acquise et leur fut témoignée par de nombreuses visites à la chambre mortuaire, des bouquets spirituels, des tributs floraux, et une assistance très nombreuse aux funérailles qui eurent lieu jeudi matin.

M. l'abbé E.-A. Chamberland, ancien vicaire, chanta le service funèbre, ayant comme diacre M. le curé H. Messier et comme sous-diacre M. l'abbé Adélard Couture, vicaire de Saint-Jean-Baptiste. La chorale paroissiale était augmentée de plusieurs voix de Saint-Joseph et de Saint-Jean-Baptiste. La quête fut faite par MM. Odilon Bois et Albani Gallant.

L'inhumation eu lieu dans le cimetière paroissial. La croix était portée par M. Joseph Parent. Les porteurs étaient: MM. Z. Robert, Alex. Cadieux, P. Saurette, Albert Ayotte, J.-O. Bois et A. Gallant.

M. David-J. Parent laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Aurise Bissonnette, et neuf enfants: David, Emile, Irène, Isabelle, Thérèse, Antoinette, Edouard, Flore, Marguerite.

Lui survivent aussi: sa mère, Mme veuve Didier Parent, et cinq soeurs: Mmes Napoléon Boiteau, Peter Fraser, Jos.-H. Empson, Joseph Loiselle, de Letellier, et P. Turner, de Wetaskiwin, Alta.

Outre de nombreux parents et amis du défunt, un grand nombre de personnes de l'extérieur assistaient aux funérailles.

L'Assemblée Rivière Rouge des Fils Natifs du Canada, dont le défunt faisait partie, était représentée par son président, M. Geo.-W. Carroll, et par plusieurs de ses membres. L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, les Chevaliers de Colomb, la Cie Crescent Creamery, de Winnipeg, et l'Association Athlétique de Letellier étaient dignement représentés.

A Mme Parent, à ses enfants ainsi qu'à tous les parents nous offrons nos profondes sympathies.

Nos malades

M. Narcisse Bouchard est de retour de l'hôpital où il a subi une opération pour l'appendicite.

M. Joseph Saurette se remet promptement d'une opération qu'il a subie il y a quelque temps.

Mme Emile Graveline est actuellement à l'hôpital de Saint-Boniface; elle est convalescente et reviendra prochainement dans sa famille.

Sympathies

La mort de Mme Corinne d'Eschambault a été vivement ressentie à Letellier où elle a habité; elle était avantageusement connue d'un grand nombre. Mme Euclide Désautels, une amie d'enfance, s'est fait un devoir de se rendre à son chevet et d'assister à ses funérailles. Nos sympathies à M. l'abbé d'Eschambault et aux autres membres de sa famille.

Dames

M. Joseph Parent a été déclaré champion des joueurs de dame du district de Letellier, comme résultat du concours tenu récemment. Dans une rencontre entre huit joueurs de Letellier et huit de Saint-Joseph, Letellier est sorti vainqueur avec de hauts points.

• • •

La famille Parent remercie cordialement tous ceux qui lui ont témoigné leurs sympathies de toute façon à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

LAURIER

Nous félicitons la Liberté de grand coeur. Les samedis pour nous sont maintenant attendus avec impatience. Nous avons du français, du classique encore. On est heureux d'entendre nos artistes du Cercle Molière et nous espérons cette année les voir de nouveau parcourir nos campagnes.

• • •

Le premier dimanche de mars, l'A.C.J.C. donne un concert à la salle paroissiale. Un drame en trois actes, "Chantepie", une comédie, "Consultation gratuite". Il faut bien du travail et plusieurs répétitions. Nos jeunes ne se rebutent pas et s'y préparent à coeur joie. Aussi ils comptent sur une salle remplie. Les routes, débarrassées de la neige, qui sait! pourront-elles laisser passage aux autos. Dans ce cas, amis des paroisses voisines, venez, des surprises vous attendent. Chaque billet pris vous donnera droit à participer à notre tombola.

Le concert est au profit du Cercle de Notre-Dame-des-Victoires. Rideau à 8 h. du soir. Sièges réservés, 50 sous; places, 35 sous.

Voici le programme:

Ouverture de piano, Mme Ovide Berthelette.

"Chantepie", drame en 3 actes. (La scène se passe en Bretagne vers 1530). — Guy de Pléian, Ovide Berthelette; Amaury de Malestroit, Jean Assailly; Chantepie, Henri Dererliens; Follet, Léopold Guignard; Renot, Wilfrid Gamache; Toussaint, Antoine Deslauriers; Blaise, Adélard Deslauriers; Gautier, Charles Berthelette; Philippe, Alfred Robert; Corentin, Adélard Laurier; soldats, Louis Lavoie et Adélard Dauphinais.

Plusieurs entr'actes.

"Consultations gratuites", comédie. — Baptiste, Léon Bouillé; Daniel Brisebois, Alfred Robert; Michel, Charles Berthelette.

• • •

La petite Thérèse, fille de M. et Mme Léon Saquet, vient de subir une opération à l'hôpital de Dauphin. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

OTTERBURNE

Après une assez longue maladie soufferte avec une admirable résignation et munie de tous les secours de notre religion, s'éteignait paisiblement, à sa demeure, M. Moïse Gobeille, âgé de 58 ans.

Les funérailles eurent lieu à Saint-Pierre, le vendredi 26, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, venus pour donner un dernière preuve de leur sympathie à la famille éplorée.

Outre son épouse (née Anna Joyal), le défunt laisse pour pleurer sa perte, neuf filles dont quatre sont religieuses chez les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie; deux garçons, un gendre, ses petits-enfants, deux frères et une soeur, son beau-père, nombre de belles-soeurs et beaux-frères, entre autres le R. P. A. Joyal, O.M.I., supérieur de la maison de communauté des RR. PP. Oblats du Cap-de-la-Madeleine, Qué.

Le défunt appartenait à la Ligue du Sacré-Coeur et reçut les derniers honneurs de cet ordre.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies, télégrammes, offrandes de messes, bouquets spirituels.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Remerciements

La famille Moïse Gobeille remercie très sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, à l'occasion de la mort de M. Moïse Gobeille, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, télégrammes, visites à la chambre mortuaire, assistance aux funérailles, etc.

SAINT-LAZARE

La semaine dernière, M. Gaudet, gérant de la Crémerie Saint-Boniface, était de passage à Saint-Lazare, avec M. A. Landry. L'assemblée convoquée pour le soir de son arrivée a été tenue et a obtenu un bon succès. Une centaine de personnes y assistaient.

• • •

Lundi et jeudi de cette semaine, deux grand'messes ont été chantées pour le repos de l'âme de Mme C. d'Eschambault. L'une était demandée par une familel de la paroisse, l'autre par les Dames de SainteAnne. C'est dire que Mme d'Eschambault appartenait à la Société des Dames de Sainte-Anne durant les trois ans qu'elle a passés ici, et qu'elle était bien estimée par les paroissiens.

• • •

M. le curé Lynch, de Brandon, était en visite à Saint-Lazare, cette semaine.

• • •

Mlle Hélène Fulhum est revenue de St-Boniface, où elle s'est fait soigner une jambe qu'elle s'était blessée en glissant en janvier.

Ont reçu le sacrement de baptême: Rose-Irène née le 3 février, fille de Jarner Pritchard et d'Anna Tanner. Parrain et marraine: M. et Mme Emile Chartier, de Saint-Joseph (Wilby, Sask.)

Le 28 février — Charles-Alexandre, né le 27 janvier, enfant de John-Edouard Fleury, et d'Anna Ledoux. Parrain et marraine: M. et Mme Christophe Flamand.

Le 9 février — Joseph-Maurice-Robert, né le 3 février, enfant d'Israël (jeune) Tremblay et de Marguerite King. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Bouvier.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Résultats des dictées données le 19 février par la commission scolaire:

Classe supérieure: Antoinette Houde, Eugénie Montsion, Georgette Arcand et Antonio Vermette (ex aequo); Béatrice Proulx et Adrienne Robic (ex aequo).

Grade VIII: Rose Lahaie et Léon Tardif (ex aequo); Vella Valcourt.

Grade VII: Jean-Louis Brunel, Priscille Montsion et Laurence Bissonnette (ex aequo).

Grade VI: Jean Molgat, Elizabeth Inglebeen, Doralice Dupré.

Grade V: Laurent Garand, Edmond Bissonnette, Irène Lahaie.

Grade IV: Léontine Montsion, André Molgat, Gérard Lagassé.

Grade III: Rose Lagassé, Emery Houde, Henriette Neault.

Grade II: Louis Montsion; Lucien Lahaie et Jean Lagassé (ex aequo).

SAINT-CLAUDE

Le dimanche 21 février, la société de la Survivance Française de Saint-Claude donnait une partie de cartes pour venir en aide aux nécessiteux de la paroisse. Malgré la température inclémente, la salle était remplie à sa capacité et le résultat a répondu amplement aux prévisions.

M. Louis Lacroix fut le donateur des trois prix dont les heureux gagnants furent: M. Jean du Bourg, prix des hommes; Mlle E. Laurent, prix des dames, et M. P. Martin, prix d'entrée.

La soirée se continua avec le concours de nos jeunes filles dans leur saynète: "Zette veut faire du cinéma", si bien jouée par Mlles Hélène Arbez, Marie Pachette, Madeleine Pachette, Marguerite Antoine et Adèle Laurent.

Bon nombre de chansons et monologues terminèrent le programme de cette belle soirée.

La Société remercie chaleureusement tous ceux qui ont laissé tomber leur obole charitable et aussi à ceux qui précédemment se sont dépouillés de linge pour vêtir de moins fortunés.

Le lundi suivant, la Société de Survivance recevait une réponse de M. Edouard Carteron, notre Consul général, acceptant de tout coeur l'offre qui lui avait été faite d'être président honoraire de notre association et ajoutant un chèque de $10 pour le succès de nos oeuvres en exprimant ses voeux chaleureux pour la société: "Que la Survivance d'Amérique Française de Saint-Claude vive!..."

SAINT-LUPICIN

M. et Mme Ernest Dufault font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 13 février, baptisée le 14, sous les noms de Marie-Aurélie-Thérèse. Parrain, Albert Morin; marraine, Aurélie Dufault.

MARIAPOLIS

Le troisième et dernier service anniversaire pour le repos de l'âme de l'abbé Albert Rousseau, ancien curé de Mariapolis, sera chanté en la dite église de Mariapolis, le 9 mars, à 9h. 30.

Espérons que tous ses vrais amis, anciens et actuels, ne manqueront pas d'assister à ce service, s'ils le peuvent, et qu'ils ne l'oublieront pas dans leurs prières.

GRANDE CLAIRIERE

Le 17 février, nos jeunes gens, sous la sage et dévouée direction de M. René Bauche, nous ont donné un vrai régal dramatique et musical. La musique, comme toujours, était entre les mains expertes de M. Léonard Grégoire. Le public s'était rendu nombreux à la salle Jean Gaire; comme d'habitude, il n'a pas été déçu et la raison c'est que la réputation de nos acteurs n'est plus à faire; la meilleure réclame, comme la plus simple à la fois, c'est d'annoncer que les Bauche et Boulanger, aidés de Maurice Gatin, sont au programme et alors le coup porte!

On nous joua d'abord "La Grammaire", par Labiche, pièce spirituelle et d'une haute tenue littéraire. Ce fut le "clou" de la soirée; disons tout de suite que les fréquents applaudissements donnés à "Poitrinas" ont prouvé qu'il avait rendu son rôle de maîtresse façon. Caboussat et Jean, dont les réputations sont bien connues, furent habilement secondés par Machu et Blanche.

Voici les personnages dans cette pièce: Caboussat, conseiller municipal, René Bauche; Poitrinas, professeur d'archéologie, Gabriel Boulanger; Machu, vétérinaire, F. Drezet; Jean, domestique, Emile Bauche; Blanche, fille de Caboussat, Noëlla Hardy.

Ensuite vint "La Barbe et les Cheveux", une farce en un acte, rendue avec beaucoup d'entrain, par les acteurs suivants: Figaro, coiffeur, Maurice Gatin; Trullard, cantonnier, Emile Bauche; Communeau, un passant, Emile Bauche; Becd'oiseau, violoniste, Fred Drezet; Baudru, commerçant, Gab. Boulanger; un gendarme, René Bauche.

On nous avait conservé pour "dessert" une pantomime qui ne manqua pas d'exciter l'hilarité générale, tant elle fut rendue avec amplomb et naturel. M. René Bauche, dans le rôle de la servante nègre, se surpassa. Son frère Paul, dans celui de facteur et Gabriel Boulanger, dans celui de propriétaire, en firent autant.

Mentionnons pour les entr'actes, des solos de piano par M. Léonard Grégoire, ainsi que des morceaux de violon exécutés par M. Maurice Gatin. M. Paul Bauche chanta en anglais "The Sunshine in My Eyes". Mlle Z. Lord, ainsi que M. F. Drezet, nous égayèrent par leurs chansons qui eurent les honneurs du rappel. M. le Curé ne ménagea pas ses félicitations et ses remerciements aux acteurs pour s'être acquittés de leur tâche, d'une façon si artistique et d'avoir donné un bon exemple de dévouement à l'oeuvre paroissiale. Le tout fut clôturé par le chant national "O Canada".

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	3.9395
Franc français	0.0445
Belga beige	0.1575
Franc suisse	0.2190
Lire italienne	0.0587
Couronne suédoise	0.2181
Couronne norvégienne	0.2138
Couronne danoise	0.2174
Mark allemand	0.2691
Couronne hollandais	0.4553

LE MARCHE

1er MARS 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.75—$5.50
Moyens	$4.00—$4.50
Ordinaires	$3.00—$3.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.50—$5.00
Moyennes	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.50—$6.00
Moyens	$4.50—$5.00
Vaches—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Moyennes	$2.50—$2.75
Ordinaires	$1.75—$2.25
Pour conserve	$ .50—$1.50
Taureaux—	
Bons	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.75—$2.25
Vaches laitières	$25.00—$50.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.50—$7.00
Ordinaires et moyens	$2.50—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$4.00
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.50
Très pesants	$3.00
Légers et maigres	$3.00—$3.50
Truies No 1	$2.50—$3.00
Truies No 2	$2.50—$3.00
Inférieurs	$2.00—$2.50
Verrats	$1.50—$2.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$6.00—$6.50
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .17—$ .18
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .23—$ .24
Premiers	$ .21—$ .22
Seconds	$ .15
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .35
Au détail	$ .45
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:	
Sac de 98 livres	$2.55
2 sacs de 49 livres	$2.60
4 sacs de 24 livres	$2.70
Alimentation—	
Son. La tonne	$14.00
Moulée. La tonne	$15.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.60
Foin—	
Pour foin sur voie. Bon à condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$14.00—$15.00
Mil. No 2	$13.00—$14.00

Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 29 février 1932

GRAINS	Mardi 23 fév.	Merc. 24 fév.	Jeudi 25 fév.	Vend. 26 fév.	Samedi 27 fév.	Lundi 29 fév.
Blé No 1 Nord	.65½	.66⅜	.67⅛	.66½	.66	.65⅜
2 Nord	.61½	.62⅜	.63⅛	.62½	.62	.61⅜
3 Nord	.57½	.58⅜	.59	.58⅛	.57⅞	.57⅜
Avoine 2 CW	.30¼	.30⅞	.31⅛	.30⅞	.30⅜	.30⅛
3 CW	.27¼	.28⅜	.28¼	.28⅜	.28⅜	.28
Orge 3 CW	.39⅜	.40⅞	.41⅛	.40⅞	.40⅛	.39⅞
4 CW	.37⅜	.38⅞	.39⅛	.38⅞	.38⅛	.37⅞
Lin 1 NW	1.03¾	1.05½	1.05½	1.05½	1.03¾	1.03½
2 CW	.99¾	1.01½	1.01½	1.01½	.99¾	.99½
Seigle 2 CW	.44¼	.45½	.45⅞	.46½	.46¼	.46⅛
Prix sur voie (track						
Base Blé 1 Nord	.65½	.66⅜	.67	.66½	.66	.65⅜
Avoine 2 CW	.30¼	.30⅞	.31⅛	.30⅞	.30⅜	.30⅛
Orge 3 CW	.39⅜	.40⅞	.41⅛	.40⅞	.40⅛	.39⅞
Lin 1 NW	1.03¾	1.05½	1.05½	1.05½	1.03¾	1.03½
Seigle 2 CW	.44¼	.45½	.45⅞	.46½	.46¼	.46⅛
Options						
Blé Mai	.67⅞	.68½	.69	.68	.67⅞	.67
Juillet	.69	.69⅞	.70⅜	.69⅝	.69⅜	.68⅞
Octobre	.70⅞	.71⅞	.72⅜	.71⅝	.71½	.70⅞
Avoine Mai	.32⅝	.33⅜	.33½	.33⅛	.32⅝	.32½
Juillet	.32⅝	.33¼	.33⅜	.33⅛	.43¾	.32½
Orge Mai	.41⅞	.43	.43⅜	.42⅞	.42⅛	.41⅞
Juillet	.41⅛	.42⅜	.42⅞	.42⅜	.42	.41⅜
Octobre	.40	.40⅞	.41⅜	.41⅛	.41⅛	.40⅛
Lin Mai	1.06⅛	1.07⅛	1.08	1.08	1.06⅛	1.05⅞
Juillet	1.06⅞	1.07⅞	1.07⅞	1.08	1.06⅞	1.08⅛
Seigle Mai	.47	.48	.48⅞	.49	.48⅜	.48⅜
Juillet	.48⅛	.49⅜	.49⅝	.50⅛	.50⅜	.50

L'A.C.J.C. au Manitoba

Organe de l'Union régionale de Saint-Boniface
Piété — Etude — Action
Directeur: ROLAND COUTURE

Soyons des Réalistes, Cultivons un Idéal

Les idées mènent le monde, et la psychologie contemporaine a contrôlé et vérifié la valeur du vieil axiome. Un grand analyste vulgarisateur, Antonin Eymieu, a réduit en formule le phénomène psychique: *l'idée conduit à l'acte*, une idée tend à se réaliser, à s'extérioriser, et cette tendance à l'extériorisation est d'autant plus forte que l'idée est plus fortement conçue et plus puissamment possédée. Et quand jadis au Collège, on nous a parlé d'idéal, avec un feu, digne peut-être d'un auditoire plus enthousiaste et d'un assentiment intellectuel moins nébuleux, quand on nous a dit qu'il fallait implanter dans nos âmes d'adolescents de grands et de nobles desseins, on voulait préparer pour l'avenir de grands et de nobles actes.

Peu, jeunes, ont compris intimement le sens vrai du mot *idéal*. Ca demeurait une notion floue, un terme de rêveur, un vocable à panache, qui n'émouvait pas nos coeurs de jeunes réalistes, — notre contact avec les dures réalités de la vie n'avait rien eu d'artistique et de littéraire, — n'émouvait pas non plus nos esprits positifs, un peu suspects de la vide grandiloquence des poètes.

Et pourtant ce sont nos maîtres qui avaient raison. Leur psychologie était plus clairvoyante que nos froids calculs raisonneurs.

En 1760, les Français ont laissé une épave de civilisation et de culture gallo-romaine et catholique sur les rives canadiennes. Que la pitoyable épave n'ait pas été submergée par le flot envahisseur de l'ambiance anglo-saxonne et protestante, c'est ce qu'on a appelé le *miracle canadien*. Et comment s'explique ce phénomène? Protection providentielle? Oui. Mais dans l'ordre des causes secondes, il faut attribuer le miracle canadien à la haute idée que se sont faite nos ancêtres de la tradition française et religieuse, et nos pères ont sauvé dans un coin de l'Amérique l'héritage national et moral des leurs parce qu'ils l'ont *pensé* précieux et noble.

Acéjistes, notre idéal est le même, acéjistes manitobains, nous voulons répandre la civilisation et la culture françaises, les faire rayonner et resplendir avec autant de lustre que dans le Québec.

Les éléments de lutte se sont modifiés qu'affrontèrent après la conquête ces réalistes dont nous sommes les fils. Le prosélytisme protestant a fait place à une atmosphère pénétrante, énervante et infiniment plus dangereuse de moeurs molles, de convictions de commande, le voile par trop léger d'un paganisme authentique, et qui plus est, d'un paganisme *décadent*. Puis cette parole donne à réfléchir d'un Anglais, observateur perspicace et sincère: *"Les Canadiens français n'ont survécu dans l'Ouest que grâce à la lutte qui les a tenus éveillés. Laissez-les en paix dix à quinze ans, et ils abdiqueront sans s'en rendre compte."*

Le péril, pour être plus subtil, n'en reste pas moins fondamentalement le même, et si les modalités de notre action doivent s'inspirer des conditions nouvelles, l'appui, le ressort de cette action doit rester le même, une intelligence profonde et personnelle de ce que nous sommes et de ce que nous voulons continuer d'être. La lutte ne sera encourageante, elle ne sera victorieuse que si elle se base, comme par le passé, sur des convictions ancrées et vécues.

Gare alors à l'acéjiste qui n'apprend pas à penser par lui-même, qui n'accepte pas volontiers de travailler pour une idée, dont le courage faiblit quand la tâche est ingrate.

Si l'enthousiasme, — c'est-à-dire l'amour ardent, parce que réfléchi, de son idéal, — vacille quand on doit combattre la paresse intellectuelle et s'intéresser à un sujet sérieux et formateur, vacille quand un chef à la personnalité magnétisante est remplacé par un aumônier, un président, plus près de la moyenne psychologique humaine, cet enthousiasme n'était pas pur. On n'était pas convaincu de la bonté de l'idée pour laquelle on se dépensait.

Il nous faut servir l'idéal et non pas des amis, un ami, d'agréables compagnons. Souvent, sinon toujours, on se sent appuyé, on va de l'avant avec dans la main une main chaude et sympathique qu'on peut serrer. Ca aide et tant mieux. Mais il faut arriver à être intimement convaincu que l'idéal, l'oeuvre poursuivie est bonne, qu'elle est belle et vraie, que, dût-on être seul à y travailler, on ne devrait pas reculer.

Qu'importent les malentendus humains, les défaillances humaines, les calculs d'un mesquin amour-propre! Qu'importent les tristes rivalités des bons dans la poursuite des oeuvres divines!

Il faudra peut-être accepter des sacrifices personnels cuisants, sembler donner raison à la suffisance qui a tort. Mais celui qui comprend, qui a pénétré le sens de son idéal d'acéjiste, hésitera-t-il un instant? Et s'il hésite, que valent ses convictions!

Cette doctrine est austère et la passion pour l'idéal n'est pas le fait de rêveurs et de penseurs stériles. L'idéal demande des dévôts magnanimes qui ont compris qu'une grande vie dépend d'une grande pensée, que la loi de toute grande vie, c'est la lutte et que la lutte pour notre vie religieuse et nationale en vaut la peine.

A. BRUNET, S.J.

Réunion Inter-cercles

La réunion inter-cercles convoquée par le Cercle Saint-David a obtenu un magnifique succès. Le cercle local au complet avec plusieurs des membres honoraires et les représentants des Cercles La Vérendrye, Provencher, Sacré-Coeur, Paré, Sainte-Agathe, Saint-Pierre et Saint-Norbert de Letellier, avec une dizaine de délégués de Sainte-Elisabeth, formaient le nombre imposant de près d'une centaine d'acéjistes.

Le Comité Régional était représenté par son aumônier, le R. P. Faure, S.J., et par deux de ses membres, les camarades Léo Péloquin et Léon Bruyère.

MM. les abbés Sabourin, de Saint-Pierre, Halde, de Sainte-Elisabeth, Dubuc, de Sainte-Agathe, et l'aumônier de Saint-David assistaient à la réunion. M. L.-A. Beaubien, député de Provencher et membre actif du Cercle Saint-David, était au premier rang.

Le camarade G. Carroll, président du Cercle Saint-David, souhaita la plus cordiale bienvenue aux membres du clergé et aux représentants des différents cercles et on procéda ensuite au programme d'une réunion régulière.

Lecture et adoption du rapport de l'assemblée précédente.

Appel des membres et des cercles.

Lecture spirituelle par l'aumônier du Cercle Saint-David, M. l'abbé Couture, qui sut tirer de la parabole du Semeur des leçons très appropriées pour les acéjistes. Notre association est une semeuse de bons principes, de saines idées; il ne dépend que des membres de faire fructifier cette semence.

Le camarade Léon Bruyère, du Cercle Saint-Norbert, fait la chronique de la presse. Il mentionne l'encyclique "Lux Veritatis", la nomination de Mgr Turquetil à la préfecture apostolique de la Baie d'Hudson; la conférence de M. Henri Bourassa "Charité bien ordonnée commence par soi-même"; la question ferroviaire; les Jésuites expulsés d'Espagne; etc.

Suit un débat sur les avantages de l'automobile et ses désavantages par quatre benjamins de l'Avant-Garde. De bons arguments sont présentés par tous; l'assistance se prononce en faveur des défenseurs des avantages de l'auto.

Le camarade Isidore Bouchard, indisposé, ne peut présenter son travail sur les études d'un cercle rural.

Pour faire diversion, le camarade Victor Carbonneau, de Saint-David, et l'avant-gardiste René Provost, déclament, l'un "Amour de Mère", et l'autre une fable de Lafontaine.

Le camarade Alexandre Comeault, de Saint-David, traite avec maîtrise de l'embellissement de nos fermes et de nos maisons. Ce camarade connaît la théorie et l'application de son sujet et l'explique clairement, et la chaleur du débit est de nature à communiquer à ses auditeurs l'amour qu'il ressent pour la ferme paternelle, qu'il veut rendre la plus attrayante possible, afin que l'on s'y attache encore plus fortement, que l'on trouve du bonheur à y demeurer.

Le camarade Siméon Marion présente le travail d'histoire du Canada, "La Vérendrye et ses découvertes".

Les fouilles du Fort Saint-Charles. Avec l'aide d'une carte géographique, le camarade Marion se fait professeur d'histoire et de patriotisme; il nous démontre comment l'intrépide découvreur sut vaincre les nombreuses difficultés, sut affronter la mort aux mains des sauvages barbares pour ouvrir à la civilisation ce vaste territoire qui est notre patrimoine.

Le président Carroll, qui a présenté tous ceux qui figurent au programme et les a remerciés avec tact, invite ensuite l'aumônier régional à tirer les conclusions de la soirée.

Le R. P. Faure, avec sa facilité de parole et la clarté de son style, démontre la nécessité pour ceux qui veulent développer leur intelligence de faire de la lecture, mais de la bonne lecture. Il explique comment il faut lire pour en tirer le plus de profit. Il se déclare très satisfait de cette réunion inter-cercles qui fait honneur au Cercle Saint-David et aux représentants de notre région.

Le Cercle Saint-David n'a pas voulu seulement nous régaler intellectuellement, il veut aussi nous réconforter et nous invite à un goûter intime, que les épouses des acéjistes avaient préparé royalement. Autour des tables, les acéjistes causent intimement et échangent leurs impressions. Le président Carroll sait tirer profit de tout et ne veut pas priver l'assistance d'entendre M. l'abbé Sabourin, aumônier du Cercle Saint-Pierre. Celui-ci n'est jamais pris à l'improviste. M. l'abbé Sabourin nous parle de la nécessité d'une organisation telle que l'A.C.J.C. comme moyen de formation des jeunes gens, mais il ajoute qu'il ne faut pas se préparer toute sa vie. Il vient un moment où le jeune homme doit envisager la vie réelle. Il doit résoudre lui-même les problèmes qui se présentent, mais encore là il voudra se sentir appuyé. Comme il existe d'autres organisations qui agissent pour le bien, il convient de choisir et de ne pas se joindre à toutes les sociétés, surtout les sociétés neutres. Il mentionne, entre autres sociétés recommandables, les Commandeurs de Jacques Cartier.

M. l'abbé Halde, curé de Sainte-Elisabeth, est heureux d'avoir assisté à notre réunion qui a été pour lui une excellente démonstration de ce qu'accomplit l'A.C.J.C. Il espère que dans un avenir assez rapproché les jeunes de Sainte-Elisabeth appartiendront à notre association.

M. l'abbé Dubuc, récemment arrivé de Nicolet, nous fait part des bonnes impressions de son arrivée en voyant nos paroisses si bien organisées et l'enthousiasme qui anime la jeunesse manitobaine.

Le mot de la fin est réservé à M. L.-A. Beaubien, député, qui nous assure de sa fidélité à l'Association. Il offre ses services pour nous procurer toute littérature fédérale qui pourrait nous intéresser.

L'heure est avancée; on chante "O Canada" et tous se dispersent, emportant le meilleur souvenir de cette belle réunion, réconfortés et confiants dans le progrès de nos cercles et fiers d'appartenir à l'Association qui nous réunit pour un même idéal et nous procure une telle camaraderie.

Léon BRUYERE,
du Cercle Saint-Norbert.

NOTES

Organisons, si possible, des retraites fermées. Les présidents auront probablement le jour avant le Congrès.

• • •

Les présidents de l'A.C.J.C., réunis en assemblée le 21 février, félicitent la Liberté pour l'organisation des concerts français et souhaitent qu'une large part sera donnée, sur les programmes, aux sujets et aux chants canadiens.

• • •

Etudions les orientations nouvelles et tâchons d'étendre notre influence par les moyens suggérés dans le mémoire.

• • •

Prêtons main-forte aux cercles paroissiaux et au comité exécutif de l'Association d'Education; ainsi nous travaillerons à la conservation du français chez les jeunes.

La Réunion des Présidents

Les réponses au questionnaire qui avait été adressé aux présidents des cercles de l'A.C.J.C. du Manitoba ont révélé que nos groupes étaient bien vivants et que les acéjistes étaient animés des meilleures dispositions. Cependant, pour qu'il y ait unité d'action et travail plus intense, le Comité régional a convoqué les présidents pour le dimanche 21 février. Douze ont répondu à l'appel: Isidore Bouchard, du Cercle Saint-Norbert; Flavien Baril, du Cercle Saint-Adolphe; Georges Carroll, du Cercle Saint-David; Ernest George, du Cercle Provencher; Moïse Cormier, du Cercle Saint-Hyacinthe; Roméo Dubreuil, du Cercle Ritchot; Joseph Hébert, du Cercle Saint-Malo; Charland Prud'homme, du Cercle La Vérendrye; Brunelle Léveillé, du Cercle Sacré-Coeur; Félix Roque, du Cercle Langevin; Léo Péloquin, du Cercle Sainte-Agathe, et Elie Trottier, du Cercle Paré. Le R. P. Faure, S.J., et les camarades Camille Fournier, Léon Bruyère, Raymond Bernier, Hervé Sala et Roland Couture, du Comité régional, ont aussi assisté aux réunions.

Au début de la première assemblée, tenue le matin, après que notre dévoué président régional eut souhaité la bienvenue aux présidents des cercles, notre aumônier régional a prononcé une vibrante allocution sur l'homme d'action catholique. "S'il voit bien le but qu'il poursuit, s'il veut d'une façon tenace et s'il a une grande confiance en Dieu, l'homme d'action sera un entraîneur vers le bien et réalisera autour de lui l'idée religieuse qui doit dominer sa vie."

D'autres travaux nous furent donnés dans le cours de la journée: par le camarade Charland Prud'homme, sur le rôle d'un conseil et l'ordre des assemblées d'un cercle; par le camarade Roméo Dubreuil, sur les statuts généraux et les orientations nouvelles; par le camarade Camille Fournier, sur la conservation du français à l'école, dans la famille et dans les affaires, et par le camarade Roland Couture, sur la Page de l'A.C.J.C. Ces courtes causeries étaient suivies de commentaires et de discussions amicales dans lesquelles tous, à tour de rôle, faisaient part de leur expérience.

C'était un beau spectacle de voir les acéjistes, assis à leur pupitre comme des sénateurs, entourés de magnifiques paysages. Non pas que nous ayons tenu nos réunions dehors! Il faisait trop froid; le camarade Hébert en sait quelque chose, lui qui avait fait neuf milles en traîneau ce matin-là pour prendre le train qui devait l'emmener en ville. C'est tout simplement que nous avons tenu nos séances sur le théâtre de la salle académique; aux décors, il ne manquait plus que le chant des oiseaux pour nous faire croire que nous étions à méditer ensemble, sur le bord de la route, comme saint François et ses disciples. Aussi tous, nous garderons longtemps le souvenir de cette journée fructueuse, passée dans l'intimité et la plus franche camaraderie. L'heure du repas même n'a pas interrompu nos études, car nous avons pris le dîner ensemble dans le réfectoire du Collège.

C'est avec des sentiments de reconnaissance envers les bons Pères Jésuites et de fierté pour leur association que les acéjistes se quittèrent, bien résolus à continuer énergiquement l'oeuvre d'apostolat qu'ils ont à accomplir dans leurs paroisses et à inspirer à un plus grand nombre de jeunes le désir de se développer et de contribuer au soutien d'une noble cause.

REAL.

VIE DES CERCLES

L'espace me manque cette semaine pour pouvoir vous donner une chronique détaillée; je me contenterai donc de vous présenter une vue prise à vol d'oiseau...

Piété. — Tous les cercles ont au moins leur communion mensuelle. Les réunions commencent et se terminent par la prière, et à chaque réunion il y a lecture d'un passage de l'Evangile, suivi de commentaires.

Etude. — Celle-ci est d'une juste variété et s'adapte pour satisfaire les besoins des différents milieux, les cercles ruraux traitant des sujets d'agriculture et les cercles de la ville étudiant des problèmes plus à leur portée. Saint-Pierre, Sainte-Agathe et Saint-Norbert de Letellier auront des travaux sur la culture des pommes de terre, des navets, du trèfle d'odeur, ou sur la fabrication du beurre à la maison. De plus, Saint-Norbert traitera d'un fait historique, et Sainte-Agathe de l'A.C.J.C. des Orientations Nouvelles, et du Communisme. Paré repassera l'histoire de la fondation de sa paroisse, et Saint-Pierre continuera ses lectures et ses déclamations pour initier ses membres aux travaux du cercle. Sacré-Coeur approfondira l'Education et La Vérendrye scrutera le Communisme. Sainte-Agathe aussi se plongera dans l'étude du Communisme et aboutira avec un travail sur l'Aumône.

Action. — Langevin égayera ses visiteurs de Lorette avec une gentille comédie, "Le diable aux manoeuvres"; Juniorat, Provencher, La Vérendrye et Sacré-Coeur se disputeront la première place dans leur ligue inter-A.C.J.C. de gouret.

LE CHRONIQUEUR.

Il faut faire mille fois le bien pour sentir une seule fois sur son front la caresse qui remercie. — Antoine Rédier.

GUIDE COMMERCIAL DE LA LIBERTÉ

SUREMENT VOUS VOULEZ LE MEILLEUR

Alors essayez la

Marque John Bull

MALT ET HOUBLON



Produit anglais importé de la plus haute qualité

Fait un breuvage égal, en pureté et en salurité, aux meilleures bières blondes ou brunes d'Angleterre

Des milliers et des milliers de clients proclament la marque John Bull la meilleure jusqu'à présent

En vente dans les plus importantes pharmacies et épiceries

JOHN BULL CO.

179, AVE. BANNATYNE WINNIPEG

Distributeurs canadiens aur Commerçants en Gros

MOORE'S TAXI Ltd.

Nouveaux autos à 5 ou 7 places pour mariages et funérailles

Tous les voyageurs assurés

ZONES - 25 sous - 35 sous

45 sous d'une limite à l'autre

Louez un Auto ou un Camion

et conduisez vous-même

Tous les autos chauffés

Transport de pianos, meubles, malles et bagage

APPELEZ MOORE **TEL. 28 333**

LASKER BOOKSHOP Limited

426, AVENUE PORTAGE — angle Vaughan

Nous vous invitons à visiter notre librairie et à bouquiner

SHADOWS ON THE ROCK

Magnifique histoire du vieux Québec, par Willa Cather, très populaire

Profitez de nos livres de location — Pas de frais d'inscription

LASKER BOOKSHOP Limited

TELEPHONE 29 165 427, AVENUE PORTAGE

NEAL BROS. LTD.

Épiciers en Gros directement aux CONSOMMATEURS

Prix spéciaux pour Institutions Catholiques

L'écoulement rapide de nos marchandises nous permet d'avoir toujours un stock nouveau

Nous avons un GROCETERIA en Gros

283, rue Stanley - Winnipeg

Ave. Logan — Rue Princess

Ecrivez pour deander notre liste de prix

Agents désirés

SPIVAK MOTOR SALES

AUTOS REPRIS À L'ACHETEUR

MOITIE PRIX

1930	SEDAN DODGE 8	$650
1929	SEDAN CHANDLER	$425
1927	SEDAN BUICK A DEUX PORTES	$295
1929	COUPE 65 CHRYSLER	$515
1929	SEDAN CHEVROLET A DEUX PORTES	$275
1930	SEDAN WILLYS A DEUX PORTES	$375
1927	COUPE DODGE	$175
1928	SEDAN WHIPPET	$235
1929	SEDAN ESSEX A DEUX PORTES	$295
1928	PACKARD STRAIGHT 8 PHAETON	$325

Un choix de 125 autos — $25.00 et plus

Votre vieille auto acceptée en acompte — Balance à conditions faciles

SPIVAK MOTOR SALES

Téléphone 33 995 755, ave. Portage

Citoyens de Winnipeg --

Etes-vous intéressés au bien-être de votre ville? Si oui, prenez votre

ASSURANCE - FEU

dans une Compagnie de Winnipeg

THE

Canada National Fire Insurance Company

Bureau-chef: 386, rue Main, Winnipeg

Une compagnie canadienne dont les fonds sont placés au Canada

On désire des demandes pour agences

IMPORTANT!

Le printemps s'en vient!

Profitez de notre

Offre de Semence Gratuite

tandis qu'elle dure...

Des Gages Abondants Augmenteront la Prospérité

$182 — EN PRIX — $182

Lisez les conditions ci-dessous — Vous pouvez gagner un prix en argent

Achetez les produits du travail de l'Ouest, comme vous aimeriez à voir les autres citoyens acheter chez vous. L'argent payé pour les marchandises faites dans l'Ouest aide à payer des gages pour les familles de l'Ouest. Ce qui veut dire la prospérité pour l'Ouest et pour vous-même. Les marchandises, le matériel et le service annoncés dans cette page, avec nos annonces régulières, représentent tout ce qu'il y a de mieux comme valeur. Les noms, les marques de fabrique et les étiquettes sont les garanties de maisons responsables et ont votre protection en achetant.

L'Huile à Moteur Idéale pour l'Hiver

LA NOUVELLE

VEEDOL

Fabriquée 100% en Pennsylvanie — 100% meilleure

Coule à zéro

Lubrifie à —20o

Rendez-vous où vous voyez l'enseigne Veedol — ou demandez-nous de vous indiquer où se trouve votre détaillant de Veedl.

Falcon Oils Ltd.

EDIFICE CANADA WINNIPEG

Téléphone 21 821

Téléphone 23 763

"Dubois"

Teinturiers, Nettoyeurs

276, RUE HARGRAVE
WINNIPEG

En face l'entrée ouest d'Eaton

VICTOR RECORD RADIO COMBINAISON

Un super étérodyne à 9 lampes, avec phonographe jouant disques réguliers ou disques de longue durée.

$10 comptant — $2.50 par semaine

E. NESBITT LTD.

SARGENT ET SHERBROOKE

Téléphone 22 688

FABRIS & SON

Marbre, tuile, mosaïque, parquet terrazo et fini ciment

PRIX RAISONNABLES

Téléphone 26 889

Rés., 35 291

BUREAU:

136, avenue Portage Est

WINNIPEG, MAN.

CASIER POSTAL 554

Trouvez les Lettres Manquantes cette Semaine

Quand vous les aurez trouvées, elles épelleront **JOHN BULL MALT**

Nous avons omis à dessein douze lettres des annonces paraissant dans cette page. Une fois trouvées et mises dans l'ordre voulu, ces lettres donneront les mots JOHN BULL MALT. Lisez les annonces très attentivement et trouvez les lettres manquantes. Inscrivez-les en mentionnant les mots et les noms des annonces où les lettres ont été omises et adressez immédiatement votre réponse à la "Liberté", 619, ave. McDermot, Winnipeg. On tiendra compte à la fois de l'exactitude, de la netteté et de l'originalité. Les réponses seront examinées par un comité impartial et les noms des gagnants seront publiés dans deux semaines. Les employés du journal et les membres de leurs familles ne peuvent prendre part au concours. Les réponses doivent nous parvenir au plus tard samedi de la semaine prochaine, à 10 h. du matin.

LES PRIX SERONT ACCORDES COMME SUIT:

1er prix, $3.00 2ème prix, $2.00 3ème prix, $1.00 4ème prix, $1.00

The McLaren



CHAMBRE ET BAIN

Doble, $2.50 et $3.00

Simple, $2.00 et $2.50

LE MEILLEUR HOTEL DE WINNIPEG POUR LES AFFAIRES ET LES FAMILLES

Bonbon à

5 sous

FAT EMMA — PIE FACE

THE W. J. BOYD COMPANY Ltd.

Winnipeg, Canada

Vente de Propriétés

Assurances

C. BUFFET

Téléphone 26 565

304, Edifice McIntyre

WINNIPEG

A. JACQUES

Salon de Barbier et Salle de Billard

Téléphone 202 037

Deux $5 en or

donnés chaque mois (salon de barbier seulement) aux porteurs des numéros gagnats.

Barres de chocolat aux enfants

114, RUE MARION, NORWOOD

Hôtel St-Charles

Au coeur des affaires

"Là où l'on mange bien"

PRIX CONVENANT A TOUTE BOURSE

Orchestre tous es soirs dans le "Grill Room Empire"

Nous aimerions vous démontrer la brillante performance et les perfectionnements du

Nouveau PONTIAC SIX

Syncro-Mesh — Roulement libre — Contrôle de souplesse

Produit au Canada par General Motors Products

Demandez une démonstration et un prix sur votre vieille auto

Nous avons un nombre limité de Nouveaux Modèles 1931 à des prix très réduits

Visitez notre salon D'AUTOS USAGES

Ces autos n'ont [illegible] été meilleur marché ni de meilleure qualité

OUVERT LE SOIR

CARTER LATTER MOTORS Limited

Téléphone 37 151 Ave. Portage et Maryland

Un Coupon dans chaque paquet de



GOLD STANDARD BAKING POWDER

Pure Food Products

donne une chance de gagner une belle prime de valeur.

Surveillez cet espace et pour de plus ampes détails écoutez à la radio. Dans l'intervalle, achetez un paquet de poudre à pâte, thé, café, épices, extraits, poudres à gélatine "Gold Stanard", etc., et procurez-vous un coupon.

The CODVILLE COMPANY Limited

WINNIPEG

Pratiquons ce que nous prêchons en employant

"WESTERN" BARLEY MALT SYRUP

WESTERN BRAND MALT SYRUP GUARANTEED PURE — FRANK H. WILEY

Un produit canadien — chaque once d'orge employée par la manufacture a poussé dans l'Ouest Canadien. Spécialement mis en boites pour nous par un manufacturier angais possédant une firme canadienne d'un quart de million.

Garanti absolument pur

Demandez "Western Malt Syrup" à votre épicier

"Western Malt Syrup" pour les Canadiens de l'Ouest

WINNIPEG **FRANK H. WILEY** VANCOUVER

Nous vous prions de comparer

"MODERN"

Lait et Crème

avec les autres laits et crèmes vendus à Winnipeg et de nous dire ce que vous pensez.

Modern Dairies Ltd.

Téléphone 201 101

EXAMEN COMPLET AVEC LUNETTES

Tél. 56 231 **$5.00** Tél. 39 633

H.-Rufus Isaacs

Spécialiste pour les yeux

MAIN ET DUFFERIN

La terreur de l'asthme vient comme un voleur dans la nuit avec ses étranglements terribles, enlevant la respiration à ses victimes. Il semble impossible de soulager le malade, humainement parlant, avant d'avoir fait l'essai de cette préparation remarquable qu'est le Remède pour l'Asthme du Dr J.-D. Kellogg. Le soulagement vient alors très rapidement. De nouveau la vie vaut d'être vécue et si le remède est employé avec persistance, la maladie est chassé d'une façon permanente. N'acceptez pas de substitut.

SAINT-BONIFACE

PETITES NOTES

M. et Mme Eddy Haffner (née Rita Guilbert), de Los Angeles, Californie, ont le plaisir de faire part à leurs amis de l'Ouest de la naissance d'un fils, né le 18 février, baptisé sous les prénoms d'Alexandre-Eddy-Denis. Parrain et marraine: M. et Mme A. Guilbert, de Petersfield, Man.

• • •

De passage à Norwood, chez M. et Mme Bernier Larrivée, Mme et Mlle C. Guilbert, de Petersfield, et Mme F. Le Seach, du Camp Morton.

Réception à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Joseph-N. Senez

Le mardi 16 février, après une grand'messe d'action de grâces chantée à la cathédrale par Mgr Jubinville, P.D., V.G., les parents immédiats se réunissaient à la demeure de M. et Mme Senez, 178, ave. Despins, où une adresse fut lue aux heureux jubilaires par leur fille, Mme J.-E. Cossette, une superbe gerbe de roses offerte au nom des enfants par leur [illegible] bourse d'or présentée par le jeune Raymond Senez, petit-fils.

Dans l'après-midi, M. et Mme Senez recevaient leurs filles religieuses, les Rév. Soeurs Marie-Flora et Sainte-Mathilde, accompagnées des Rév. Soeurs Marie-Réginald (nièce), et François-Xavier.

Le soir, de 8 h. à 10 h., réception pour les amis. M. l'abbé A.-B. Boulet, aumônier du Cercle Ouvrier Saint-Joseph, présenta une adresse à M. et Mme Senez, tandis que M. Ulric Lambert, président, offrait un joli bouquet de roses à Mme Senez.

La table de rafraîchissements, décorée de tulle, fleurs et rubans jaunes, bougies jaunes, et surmontée d'un magnifique gâteau de noce, était présidée pour la première heure par Mmes J.-Ernest Cyr et David Senez, tandis que Mme Norbert Lemire coupait les glaces; pour la deuxième heure, Mmes Médéric Cyr, J.-P. Proulx et G. Maher faisaient les honneurs, assistées de Mlles Rose et Emer Senez, Gertrude Cyr, Fabiola Gosselin, M.-J. Mager, Cora Gagnon, Gertrude Kelly, Albina Gosselin et Flora Bellavance.

Durant la réception, plusieurs morceaux de chant, piano et violon, égayèrent l'assistance; Mlles Laura Brodeur, Marie-Josèphe Mager, Fabiola Gosselin, Cécile et Alice Lemay, ainsi que M. Lucien Daoust, se firent entendre.

Parmi les amis venus exprimer leurs voeux à l'heureux couple jubilaire, on remarquait: Mgr W. Jubinville; MM. les abbés A.-B. Boulet, Sylvio Caron, L. Senez, J. Bellavance; Rév. Soeurs Marie-Flora, Marie-Sainte-Mathilde, Marie-François-Xavier, Marie-Réginald; M. et Mme Ovide Bellavance; M. et Mme J.-E. Cossette, M. et Mme N. Senez, M. et Mme N. Lemire, M. et Mme Charles Senez, M. et Mme A. Prénovault, M. et Mme Paul Senez, M. et Mme U. Lambert, M. et Mme J.-A. Hébert, M. et Mme Jos. Vermander, M. et Mme J. Smart, M. et Mme L.-S. Morrison, M. et Mme John-Caswell Davis, M. et Mme J.-A. Lemay, M. et Mme L. Bétournay, M. et Mme Jean Mager, M. et Mme Alfred Leclerc, M. et Mme Raymond Bernier; M. le juge et Mme L.-P. Roy; M. et Mme L.-D. Senez, M. et Mme M.-K. Davis, M. et Mme Médéric Cyr, M. et Mme F. Barker, M. et Mme G. Maher, M. et Mme George Schettler, M. et Mme William Haylor, M. et Mme Philippe Gosselin, M. et Mme J. Préfontaine; M. le juge et Mme Prendergast; Mmes J.-Ernest Cyr, Ida Kelly, Y. Bonin, Théo. Bertrand, Edouard Guilbault, E. Lafrancé, J.-A. Gingras, L. Tétrault, Amanda Côté, V. Mager, J.-P. Proulx, E. Turcot; Mlles Fabiola Gosselin, Gertrude Senez, Gertrude Kelly, Bernice Senez, Flora Bellavance, Georgeline Senez, Marie-Josèphe Mager, Rita Senez, Simone Bonin, M. Marcoux, A. Baril, Annette Prénovault, Cécile Lemay, Alice Lemay, Lilian Muller, Juliette Chénier, Mary Muller, Félixine Chénier, Ursula Muller, Laura Brodeur, Rita Tétrault, Alberta Bernier, Gertrude Tétrault, Rose Senez, Itha Bédard, Emer Senez, Florence Cossette, Marcelle Senez, Marguerite Cossette, Gertrude Cyr, Yvonne Maher, Albina Gosselin, Evangéline Maher, Thérèse Gosselin, Cora Gagnon; MM. Eugène Cossette, Jean Senez, W. Plumridge, Roland Senez, D.-A. Hart, Jacques Senez, O. Leclerc, W. Raymond, S. Nault, L.-P. Gagnon, L. Daoust, Raoul Mager, Albert Séguin, Gérard Senez, H.-G. Leisberg, Raymond Senez, Arthur Stokes, Bill Moore, Dr J. Prendergast, Dr Jean Trudel et plusieurs autres.

La semence de blé d'Inde canadien revient sur le marché

Grâce à l'efficacité des moyens répressifs appliqués dans le sud-ouest de l'Ontario, la pyrale européenne du maïs a été maîtrisée à tel point que la production du maïs a repris une importance considérable. La graine de maïs cultivée au Canada est toujours préférée parce qu'elle s'accommode des conditions [illegible]

Pour que tous puissent profiter de cette source de ravitaillement la saison prochaine, le Ministère de l'Agriculture à Ottawa, par l'intermédiaire de son service d'inspection des végétaux, donne une attention toute spéciale à l'inspection et à la certification du maïs égrené. La semence de maïs ne peut être expédiée en dehors d'une région en quarantaine que lorsqu'elle est accompagnée du certificat nécessaire; cette précaution garantie absolument contre les risques de propagation de la pyrale du maïs. La larve de la pyrale a besoin d'un hôte pour la porter et elle est beaucoup trop grosse pour se loger dans un grain de maïs. C'est pourquoi l'entomologiste du Dominion nous donne l'assurance que lorsqu'il ne reste dans le maïs égrené aucune parcelle d'épi ou de tiges, ce maïs peut être expédié et employé en toute sûreté.

"Mes genoux étaient raides. Les plier était un MARTYR"

NERVILINE *les soulagea*

Ces terribles souffrances qui étaient pour M. A. Duggan, du numéro 226, South Road, Georgetown, un véritable martyr, sont complètement disparues. Grâce à Nerviline, il ne souffre plus de la moindre douleur rhumatismale. "Pas un autre liniment ne m'a fait le bien que j'ai retiré de Nerviline. Mes jambes étaient raides et douloureuses. Mes [illegible] et chevilles étaient enflés et me faisaient souffrir. Nerviline en pénétrant y a chassé la douleur. La raideur est disparue. Aujourd'hui, je suis bien, grâce à Nerviline.

NERVILINE

Chasse la Douleur

Feuilleton de la Liberté - - - Numéro 8

PETITE ROSE

Par CLAIRE DE VILLE

(Suite)

J'avais une très jolie toilette en mousseline de soie blanche, légère et vaporeuse; Katel avait piqué dans mes cheveux un bouquet de petites roses blanches. Elles se détachaient immaculées sur ma chevelure d'ébène.

— Vous donnez l'impression d'un flocon de neige, me dit à l'oreille Alain de Kervo.

Il me regardait avec une admiration qu'il ne cherchait pas à dissimuler. Katel m'avait déclaré, au départ, que j'étais belle comme les fées des légendes et que "ben sûr j'allais faire tourner la tête à tous les jeunes gens". Les compliments me font toujours plaisir, cependant je le dis en toute sincérité, ils n'excitent en moi aucun sentiment d'orgueil. Je reconnais avoir bien des défauts, mais je ne suis pas vaniteuse.

Lorsque je parus devant mes cousines, ainsi parée, Mlle Sidonie s'exclama devant mes manches trop courtes, disait-elle et l'échancrure de mon corsage, trop accentuée à son gré. Cousine Aurélie baissa pudiquement les yeux; quant à cousine Emma elle se contenta d'approuver chaque observation de sa soeur de son inévitable: "Evidemment, évidemment!"...

Mlle Sidonie déplora amèrement, je crois, de n'avoir pas gardé l'initiative de ma toilette. Bien elle a fait, car j'eusse été fagotée à la Sainte-Catherine! Pauvre cousine Sidonie! Je devrais avoir plus d'indulgence pour ses idées antiques. Ce n'est pas bien de ma part, de toujours tourner en ridicule ces pauvres demoiselles. J'oublie que je leur ressemblerai un jour et que je serai peut-être à mon tour tournée en dérision par les jeunes étourdies de mon espèce. De tout temps il en a été ainsi.

Cousine Sidonie ne voulant pas assumer la responsabilité de me "produire ainsi en public", décida d'en référer à son frère.

— Venez avec moi, petite, me dit-elle, il faut demander conseil à votre tuteur.

Je la suivis toute tremblante au salon où il nous attendait: j'appréhendais d'être obligée de remettre ma robe noire à manches courtes.

Quand je me présentai sur le seuil de la porte, M. de Tréveneuc ne put dissimuler un geste de surprise; néanmoins sa physionomie reprit son impassibilité, aussi me fut-il difficile de voir si dans ce geste trop rapide, l'admiration avait une petite part. (J'ai reçu tant de louanges aujourd'hui, que tout naturellement je me pose cette question.) Son regard m'enveloppait avec une persistance qui me fit baisser les yeux. J'étais très intimidée de lui être présentée en cette toilette, que cousine Sidonie qualifiait "d'indécente".

Un silence lourd et angoissant pesa quelques secondes sur nous. Enfin, comme je levais de nouveau les yeux sur mon juge, je vis que son regard avait une expression fort triste qui m'étonna; il ne me parut pas cependant que cette tristesse fut causée seulement par la robe que je portais; l'expression de mon tuteur était grave et il semblait obsédé par une pensée que je ne pouvais deviner... Toutefois j'attendais qu'il eut prononcé son verdict. Lut-il dans mes yeux la muette supplication que je lui adressais? Peut-être. Alors se tournant vers sa soeur il dit de cette voix brève qui lui est familière:

— Il n'est plus temps, ma soeur, de renoncer à envoyer cette petite vendre ses fleurs. Vous froisseriez Mme de Kervo qui a été si bonne pour elle, en s'occupant de l'habiller, comme si elle eût été sa propre fille. Au reste, il ne faut pas vous scandaliser outre mesure de la mode actuelle. Mme de Kervo, allant souvent à Paris avec ses enfants, a forcément les idées plus modernes que vous. Mettez à Ourida une écharpe de dentelles sur les épaules, si vous le jugez nécessaire, et partons, il est l'heure.

Cousine Sidonie se rangea à regret, je crois, à l'avis de son frère. Elle alla chercher une mantille en point d'Angleterre et me la mit au cou. Puis nous partîmes dans l'auto que Mme de Kervo avait eu l'amabilité de mettre à notre disposition.

Je racontai à mes amies l'impression peu édifiante que j'avais produite sur mes cousines. Elles en rirent et me rassurèrent sur la décence de ma toilette. Cécile me fit observer que presque toutes les jeunes vendeuses avaient, comme moi, les manches courtes et le petit décolletage en pointe, et elle m'enleva mon écharpe. Alain s'en affubla aussitôt et nous amusa de ses minauderies. J'avais retrouvé toute ma gaîté, et la vente de mes fleurs eut un grand succès. Mme de Kervo avait garni ma corbeille de roses de toutes sortes: des blanches, très suaves, des rouges éclatantes, des jaunes, etc... Elles étaient réunies en petits bouquets entourés de feuillage léger.

Les jeunes gens se disputaient la faveur d'en avoir, et les épinglaient à leur habit. Alain de Kervo ne me quittait pas, il portait ma corbeille! Mlle de Boënnec se formalisa de ne pas me voir accorder ce privilège à son neveu. Aussi lorsque mon panier fut à moitié vide, elle vint le prendre sous prétexte de le remplir, puis en chargea Casimir. Mais il entravait ma vente par sa lenteur à me suivre; alors, sans plus de façon, je rendis à Alain sa charge. Cet acte un peu inconvenant, je l'avoue, produisit un effet déplorable. Mlle de Boënnec et quelques vieilles filles qui étaient avec elle en furent scandalisées. Quant à Mlle Sidonie, avertie de mon nouvel exploit, elle vint à moi et de son air imposant me pria de cesser ma vente pour venir me reposer près d'elle. "J'avais trop chaud et risquais de prendre du mal", assurait-elle. Alors, furieuse, indignée d'être encore victime de la jalousie de Mlle de Boënnec, je refusai catégoriquement de la suivre avant d'avoir complètement vidé ma corbeille.

Ma cousine suffoquait littéralement. C'était la première fois que je refusais de lui obéir! Je montai sur un banc; Alain vint à mes côtés, et nous vendîmes des fleurs aux enchères.

Une foule de messieurs, vieux et jeunes, nous entourèrent. On riait, on applaudissait à cette idée géniale. Alain élevait la fleur, et la mettait aux enchères. Quand le prix était fait, il me la passait et je l'offrais à l'acheteur, avec mon plus gracieux sourire. C'était presque toujours un des messieurs présents. Chacun me baisait galamment la main en recevant sa rose. J'avoue que pour la première fois j'éprouvais un peu de vanité d'être ainsi la reine de la fête.

J'offrais ma dernière fleur, lorsque mon regard rencontra celui de mon tuteur qui m'observait tout en causant à l'écart avec Mme de Quélen. Depuis combien de temps était-il là? Je ne saurais le dire. Mais j'ai eu l'impression qu'il ne prêtait qu'une oreille distraite à la conversation de sa compagne, et s'intéressait réellement pour cette fois à mes faits et gestes. Je crus lire une telle désapprobation dans ses yeux, que je jugeai prudent de me faufiler de nouveau parmi la foule. Mais cette crainte n'a certainement été qu'un effet de mon imagination, car mon tuteur ne m'a adressé aucun reproche. Il a l'esprit bien trop occupé par la belle Yolande, pour prêter attention à mes folies.

Il n'en fut pas de même de Mlle Sidonie dont j'ai mis la patience à l'épreuve, je le reconnais. Mais elle était tellement suffoquée encore de mon insubordination qu'il lui a été impossible de me faire un sermon, selon son habitude. En arrivant à la maison elle me dit seulement, sans préambule:

— Votre conduite est inqualifiable, Mademoiselle: montez dans votre chambre, Katel vous y servira à dîner!"

Ce fut à mon tour d'être exaspérée, et claquant la porte derrière moi, je courus à ma volière où je m'enfermai.

Je pris mon journal, espérant calmer mes nerfs surexcités.

Mais est-ce bien l'humiliation d'avoir été punie comme une petite fille qui fait couler mes larmes en ce moment? N'est-ce pas plutôt l'indifférence que me témoigne de nouveau mon tuteur en cette occasion.

2 juin

Ce matin Katel vint me prévenir que mon cousin désirait me parler.

— Sais-tu pour quelle raison il m'appelle? lui demandai-je, soudainement inquiète.

— Dame, vous savez bien, Mademoiselle, qu'il ne rend jamais compte de ses affaires!

— A-t-il l'air fâché?

— Nullement, rassurez-vous. Je le crois même bien trop occupé de Mme de Quélen pour attacher de l'importance à vos espiègleries.

C'était bien mon avis; mais me l'entendre affirmer par Katel me rendait cette pensée encore plus pénible.

— Allons, dépêchez-vous, reprit-elle en me voyant rester perplexe. Ne vous faites donc pas de bile ainsi. Quand [illegible] ment pour donner satisfaction à Mlle Sidonie; elle est tellement scandalisée des succès que vous avez remportés hier, auprès du sexe masculin!

Je haussai les épaules avec dédain. Ces succès qui m'avaient un peu grisée hier, me laissaient bien indifférente aujourd'hui et je trouvai que ma cousine avait bien tort de se mettre l'âme à l'envers pour si peu.

Je suivis Katel au salon; mon tuteur m'y attendait en fumant sa cigarette. Lorsque la Bretonne eut refermé la porte, il me désigna du doigt un siège placé en face de lui, et me dit, sur un ton très froid:

— Asseyez-vous, Ourida, j'ai à vous parler très sérieusement.

Ce préambule n'était guère rassurant; je me sentis pâlir légèrement. Mon tuteur acheva sa cigarette avec un flegme britannique, puis ayant jeté le dernier bout au feu, il tourna vers moi son visage impassible.

— Ourida, me dit-il, je ne vous adresserai aucun reproche sur votre conduite d'hier, je pense que vous avez eu le temps de réfléchir à son incorrection. Vous agissez toujours comme une écervelée, sans vous préoccuper du "quand dira-t-on". Or, dans une petite ville comme la nôtre, il faut en tenir compte. Vous auriez donc bien besoin d'une ferme direction. Malheureusement vous ne la trouverez pas chez mes soeurs; elles sont trop âgées et n'ont pas l'habitude d'une jeune exubérance comme la vôtre. Quant à moi, je ne pourrai pas rester toujours près de vous. Votre situation est donc assez embarrassante et je ne vois qu'une solution possible: c'est de vous marier.

Le plafond me serait tombé sur la tête, que je n'eusse pas été plus ahurie.

— Je vous étonne, continua-t-il. Il est évident que vous êtes bien jeune encore pour fonder un foyer. Par principe, je trouve qu'une jeune fille ne devrait pas se marier au moins avant vingt-et-un ans. Mais votre cas exclut tous préjugés. Or, je suis certain que bien dirigée par un homme sérieux et pondéré, vous ferez une bonne petite épouse et une excellente mère de famille. Vous avez des qualités qu'il serait facile de développer. Quant aux défauts que je vous ai signalés souvent, une main ferme les réprimera sans difficulté. L'amour que vous saurez inspirer à votre époux l'aidera dans cette tâche délicate de vous former à son idée. Malgré votre caractère indépendant, je vous crois très malléable et si votre mari a du tact, il obtiendra de vous ce qu'il voudra, j'en suis sûr.

Il s'arrêta un instant. Sa voix m'avait paru trembler légèrement en prononçant ces dernières phrases, et je remarquai que sa physionomie avait une expression de souffrance dont je ne puis encore m'expliquer la cause. Il domina rapidement cette émotion et reprit son visage impassible.

— J'ai reçu plusieurs demandes en mariage pour vous, mon enfant, et c'est à ce sujet que je désire vous parler. Vous n'avez pas été sans voir M. de Lanneur aux rangs de vos admirateurs.

A ces mots je partis d'un grand éclat de rire. Lorsque je fus calmée, mon tuteur me dit avec une certaine sévérité:

— Vous êtes tout de même trop enfant, Ourida; cette hilarité est tout à fait déplacée dans une conversation comme celle-ci.

— Dites plutôt, mon cousin, que c'est cette demande en mariage qui est déplacée, m'écriai-je, subitement en colère. Avez-vous cru réellement que je consentirais à épouser M. de Lanneur? Il me semble qu'il est loin de réaliser le type du mari que vous me souhaitez pour réformer mon caractère. Il ne me dirigerait pas, ce serait moi qui le conduirais par le bout du nez. Lorsque je le regarde aux côtés de sa tante, il me fait l'effet de ces pantins que l'on agite avec une ficelle. C'est Mlle de Boënnec qui lui a mis dans la tête de me demander en mariage. Il ne serait sûrement pas capable d'une telle initiative!...

Mon tuteur se pinçait les lèvres pour ne pas rire. Néanmoins il reprit son air sévère pour arrêter ma péroraison.

— Cela suffit, me dit-il; je ne vous ai communiqué cette proposition que sur les instances de ma soeur qui apprécie beaucoup ce garçon. Mais j'avoue que votre refus m'enlève le poids que j'avais sur la conscience; les raisons que vous me donnez prouvent en votre faveur. Je crois que vous avez une conception assez juste de l'autorité que doit avoir le chef de famille; et ceci confirme mon opinion sur l'influence que votre époux prendra sur vous. J'ai justement une seconde demande à vous présenter, et je pense que vous l'agréerez. Il s'agit de M. de la Rosière. Ce jeune homme est très sérieux; c'est un homme de valeur. Il a toutes les qualités voulues pour vous rendre heureuse. Il a été séduit par vos charmes physiques dont vous ne devez nullement vous enorgueillir puisqu'il est un don de Dieu. Or, M. de la Rosière passe sur les inconséquences de votre conduite; il estime, comme moi, qu'elles sont les résultats d'une extrême jeunesse de caractère, et que la coquetterie n'y a aucune part. De plus, M. de la Rosière a lui aussi ces avantages physiques qui flattent toujours la vanité d'une femme. Ajoutez encore à cela une fortune suffisante pour lui permettre de passer sur la question de dot. C'est donc pour vous, ma chère enfant, une occasion unique de bonheur, car ce parti réalise tout ce que vous pouvez souhaiter. Je ne doute pas que vous serez de mon avis, et accepterez avec joie l'hommage d'un amour si désintéressé.

Mon tuteur se tut. Il me parut de nouveau très ému, malgré sa froideur apparente. Je ne l'étais pas moins, de l'entendre, lui... cet homme que j'aimais d'un amour si ardent... me demander d'unir ma vie à celle d'un autre. Il me semblait que mon coeur se déchirait lentement.

— Eh! bien? me demanda M. de Tréveneuc, étonné de mon silence.

Il dardait sur mon visage un regard perçant qui espérait toujours lire ma pensée... Mais je détournai les yeux afin de lui cacher mon agonie; d'une voix basse, que je cherchais à affermir, je répondis:

— Mon cousin, j'estime beaucoup M. de la Rosière et je suis profondément touchée qu'il ait pensé à moi. Veuillez le lui dire de ma part, afin d'atténuer le regret que lui causera mon refus.

A ces mots mon tuteur ne put réprimer un soubresaut de surprise; son visage exprimait un vif étonnement.

— Un refus aussi prompt est inadmissible, Ourida, me dit-il, étant donné les avantages inappréciables qu'offre ce parti. Votre réponse est suscitée par l'appréhension bien naturelle que vous éprouverez à prendre un engagement aussi grave. Mais je vous laisse la possibilité de réfléchir pendant quelques jours, mon enfant, et je vous approuve de ne pas agir à la légère en la circonstance.

J'avais retrouvé tout mon sang-froid; désirant mettre fin à cet entretien pénible je me levai; puis d'une voix très calme je répondis:

— Mon cousin, il est inutile d'attendre pour faire connaître ma décision à M. de la Rosière. Je ne veux pas le laisser caresser plus longtemps un projet irréalisable. Ce ne serait pas loyal de ma part. Ma réponse, dans huit jours, comme dans un mois, sera la même qu'aujourd'hui.

Je fis un pas pour me retirer, mais mon tuteur se leva brusquement, et posant sa main sur mon épaule, comme pour rappeler ma dépendance vis-à-vis de lui, il me dit froidement:

— Je n'admets pas ce refus, donné sans raison valable. Vous êtes, je le crains, encore victime de votre imagination féconde; mon devoir, en la circonstance, est de vous éclairer vous-même. Pourquoi refusez-vous M. de la Rosière? Répondez-moi.

Cette conversation avait trop duré. J'étais à bout de forces. La dernière question posée brutalement par celui qui était l'unique cause de mon refus, augmenta mon trouble. Ma gorge contractée ne put laisser passer un son. Alors, par un simple signe de tête, je répondis encore un "non" catégorique.

La main de mon tuteur se fit plus pesante sur mon épaule. Je sentais son regard qui cherchait le mien, mais je tenais obstinément les yeux baissés.

Alors, il me dit tout bas, comme sur le ton d'une confidence:

— Ourida, est-ce que par hasard vous aimeriez Alain de Kervo.

Je ne répondis pas.

— Si cela était, mon enfant, je vous préviens que je refuserais mon consentement, et que, tant que vous seriez sous ma tutelle, vous ne l'épouseriez pas. La légèreté de son caractère ne me donne pas les garanties de bonheur que je désire pour vous. Je vous demande encore une fois de réfléchir, mais je vous préviens que si vous persistez dans votre refus, sans vouloir m'en faire connaître la cause, je me verrai dans la nécessité de vous mettre dans un couvent pendant un an. Je vais m'absenter pour un long voyage, et mes soeurs, vu leur âge, ne peuvent assumer la lourde responsabilité de veiller sur une jeune fille téméraire et inconséquente comme vous l'êtes. Je compte partir dans quinze jours. Il me faut donc votre réponse avant la fin de la semaine. C'est compris, n'est-ce pas? Maintenant vous pouvez vous retirer.

Il était temps. Je sentais mes jambes fléchir sous moi. Lorsque je fus enfermée dans ma chambre, je donnai libre cours à mon désespoir.

3 juin

Hier je suis allée au salon comme d'habitude, pour passer la soirée avec mes cousines. Il m'était trop pénible de me retrouver de nouveau en présence de mon tuteur, dans ce petit cercle intime que nous formons chaque soir autour de la lampe, et dont il veut sans pitié m'exclure pour un an. Prétextant une migraine, je me suis retirée de bonne heure. On n'a pas essayé de me retenir d'ailleurs, et ce matin personne ne m'a demandé de mes nouvelles. On a supposé sans [illegible] chambre, comme "une petite fille". Combien il m'est pénible de me voir toujours traiter en enfant. Si l'on savait!!! Mais comment peut-on soupçonner que malgré mes enfantillages, je suis capable d'un sentiment aussi profond!... d'un amour sans espoir!...

Je suis donc descendue près de Katel, pour faire la veillée avec elle, laissant mes cousins délibérer sur le choix de la maison où ils vont m'envoyer.

Pauvre Katel; elle ignorait encore la décision de mon tuteur. Lorsque je la lui fis connaître, elle eût juste le temps de s'asseoir pour ne pas tomber à la renverse. Puis, prenant son torchon en guise de mouchoir, comme c'est son habitude, elle se mit à pleurer avec conviction. Je lui tins compagnie, bien entendu, et pendant un long moment on n'entendit plus dans la grande cuisine que le bruit de nos sanglots et le crépitement des bûches dans l'âtre...

Enfin, la première je pris la parole.

— Faut-il, Katel, qu'il tienne bien peu à moi, pour m'exiler ainsi! Il sait pourtant que je n'ai pas un caractère à vivre dans un monastère!

La vieille leva les bras au ciel.

— Que voulez-vous, ma petite demoiselle, je vous l'ai pourtant dit bien souvent déjà, quand un homme a une femme en tête... il ne sait plus ce qu'il fait. J'appréhendais pour lui le retour de Mme de Quélen; vous trouviez mes craintes chimériques. Il est arrivé ce que je prévoyais. A la vue de cette femme, l'amour qui sommeillait dans son coeur depuis des années s'est réveillé sans doute plus violent que jadis. Mais il ne faut pas vous désoler trop à l'avance, il peut revenir sur sa décision.

— Non, hélas! ma pauvre Katel, car cette décision dépend de la mienne. Je ne te l'ai pas dit encore: Voici la raison de mon départ. Mon tuteur veut me marier, et je n'aime aucun des jeunes gens qu'il me présente. Alors, sous prétexte que mes cousines sont trop âgées pour assumer la responsabilité de ma turbulente personne, il m'envoie en pension tout le temps que durera son absence. Mais je crains fort qu'il ne m'y laisse jusqu'à ma majorité!

Katel poussa deux soupirs qui ressemblaient à ceux d'un soufflet de forge. Elle a, comme moi, très peu d'estime pour la vie monastique. Mais comme elle ne savait que dire pour me consoler, et qu'elle ne voulait surtout pas, je crois, avoir trop l'air de blâmer son "demi-nourrisson", elle se tut et prit son rosaire. J'eus alors tout le temps de réfléchir à la conversation que j'avais eue avec mon cousin, le matin même. Ces paroles me revenaient sans cesse à l'esprit:

"L'amour que vous saurez inspirer à votre époux l'aidera dans cette tâche délicate de vous former à son idée. Malgré votre caractère indépendant, je vous crois très malléable, et, si votre mari a du tact, il obtiendra de vous ce qu'il voudra, j'en suis sûr."

Et je songeais que tout ceci était bien vrai; et que lui, mon tuteur, aurait fait de moi ce qu'il aurait voulu.

Oh! oui, entre ses mains, j'eusse été la cire molle qui se laisse pétrir par le sculpteur. Ma volonté, je le sens, aurait été annihilée par la sienne. Ses yeux... ses yeux dominateurs qui m'ont en quelque sorte fascinée dès la première entrevue, m'auraient rendu son esclave docile. Dirigée par un tel maître... il me semble que je me serais transformée. Mais, hélas! je dois étouffer l'ardente tendresse qu'il m'inspire! Puisse cette année de réclusion amener un peu de calme en ma pauvre âme, si agitée. Qui sait?... peut-être parviendrais-je à me détacher des biens de ce monde! C'est ce qui pourrait m'arriver de plus heureux. Mais... je ne vois pas la turbulente "Petite Rose" sous la robe de bure. Je me la représente encore plus facilement sous le mantelet à franges, se démenant comme Mlle de Boënnec pour faire des mariages, comme Mlle Sidonie, l'organisatrice de toutes les oeuvres ou encore comme la bonne Emma qui dirige avec tant d'ardeur son cours de chant...

8 juin

Mon tuteur n'a plus fait allusion à notre dernier entretien. Il semble plus que jamais absorbé dans ses pensées. Est-ce son voyage qui le préoccupe ainsi? Sans doute! Mais où va-t-il?

Telle est la question que je posais hier à Katel, pendant la veillée.

— Dame, me répondit la Bretonne, je ne le sais pas plus que vous, Mademoiselle. Il a la manie d'explorer ces pays sauvages, où, paraît-il, les habitants sont tout noir et ne mettent pas de chemise. Quel plaisir peut-on trouver à vivre avec des êtres de cette espèce? Mais j'ai entendu dire que bien des hommes dans son cas, c'est-à-dire ayant éprouvé une déception, s'en vont ainsi à l'étranger. La solitude apaise l'intensité de leur douleur, dit-on. Faut croire que c'est vrai, car Françoise m'a dit un jour, lorsqu'elle est venue ici avec lui, qu'il revenait de ses voyages avec un air moins désemparé.

— Ce doit être exact, en effet, repris-je; dans les romans, l'amoureux évincé par sa belle va souvent cacher son désespoir dans les brousses et les forêts vierges, peuplées de bêtes sauvages. Brrr... j'en ai la chair de poule. L'idée ne me viendrait pas, certes, d'aller chercher l'oubli parmi les moricauds et les serpents dont la piqûre est mortelle... Mais les femmes, vois-tu, Katel, n'ont pas la même mentalité. Vois dans les livres, les amoureuses, elles restent au coin de leur feu à commenter et à revivre leur peine.

Katel fut de mon avis.

— Mais, repris-je, je ne m'explique pas pourquoi mon tuteur entreprend ce voyage puisque les événements l'ont rapproché de Mme de Quélen et lui donnent la facilité de réaliser son rêve de jeunesse. Lui en aurait-il parlé, et cette dernière aurait-elle refusé de reprendre leur idylle interrompue?

— Ah! j'en serais bien étonnée. Elle a hérité de son mari, elle est donc riche maintenant. Jadis cette question de fortune joua un grand rôle dans sa décision. Mais, puisqu'elle possède cet or auquel elle tenait avant tout, j'en suis certaine, elle peut refaire sa vie à sa guise. Ces apartés que vous m'avez signalés, prouvent bien qu'ils sont toujours sympathiques l'un à l'autre. Dame! elle est encore bien belle femme, malgré ses trente-cinq ans, qu'elle ne porte pas à mon avis! Et, de plus, elle sait bien que la supériorité de mon demi-nourrisson dépasse celle de beaucoup d'hommes. Ajoutez à cela qu'il est beau garçon et n'a rien à lui envier au physique. C'est-y pas vrai, ma petite demoiselle?

J'inclinai la tête en guise de réponse. De nouveau la jalousie me lancinait le coeur.

"En quoi! pensai-je. Comme son amour doit être fort pour avoir survécu malgré une si longue séparation! Et quelle indulgence suscite cet amour chez mon tuteur, à l'égard de l'ingrate compagne de son enfance."

— Mais, repris-je, encore une fois, Katel, qu'est-ce qui l'oblige alors à s'éloigner de celle qu'il aime?

— Dame! mon petit, il ne peut l'épouser avant un an; ils ne peuvent pas non plus se fiancer maintenant. Alors ils ont raison de s'éloigner l'un de l'autre, puisqu'ils doivent se tenir sur une certaine réserve. Vous savez bien que les mauvaises langues de Pont-l'Abbé trouveraient encore à redire si l'on ne doutait de leur intention matrimoniale.

— Ah! je te crois! La confrérie de Sainte-Catherine en ferait des gorges chaudes.

— Ben, pourtant, qu'est-ce que ça la regarde?

— Je suis de ton avis. Mais que veux-tu! Il faut qu'elle se mêle de tout.

Katel ronchonna contre les pauvres vieilles gens qui condamnaient les amoureux à se séparer. Moi je leur tenais moins rancune, éprouvant une secrète satisfaction à penser que cette femme, n'étant plus sans cesse aux côtés de mon tuteur, occuperait moins sa pensée. Mais je ne m'attardai pas à un sentiment si vil. Et tandis que Katel achevait sa veillée en égrenant son rosaire, je songeai combien l'a-

Puisque je l'aime, pensai-je, ne devrais-je pas lui souhaiter beaucoup de bonheur? Or, ce mariage avec Mme de Quélen mettrait fin à un chagrin qui le mine depuis quinze ans. Je dois donc former des voeux pour la réalisation de son désir, au lieu de souhaiter les voir chacun aux deux pôles! Prise de remords, je joignis les mains, et dans une fervente prière, j'offris à Dieu ma propre souffrance pour le bonheur de mon cousin.

Oh! oui, soyez heureux, cousin Hervé! tel est le voeu que je forme pour vous maintenant. Mais... n'oubliez pas complètement votre "Petite Rose". Elle viendra quelquefois quêter un sourire, un regard, une douce parole; elle ne sera pas exigeante, et, loin de hair celle que vous aimez, elle lui vouera une affection sincère et se réjouira du bonheur dont vous jouirez auprès d'elle.

8 juin

Mme de Kervo a donné aujourd'hui un goûter auquel furent conviées toutes les jeunes filles qui avaient participé à la vente. J'ai voulu refuser cette invitation, j'avais le coeur si triste! Mais mon tuteur a déclaré que je ne pouvais le faire sans froisser notre bonne amie. Il m'a donc fallu me résigner à suivre mes cousines. M. de Tréveneuc nous a accompagnées. La jeunesse s'est bien amusée mais je n'ai pas pris part à cette gaieté; je me suis tenue à l'écart. Fatiguée même de cette animation, je me suis éloignée dans le parc, éprouvant le besoin d'être un peu seule pour réfléchir. J'ai pris un petit sentier qui courait sous bois, et je suis venue m'asseoir au bord de la rivière, dans un rond-point formé par un buisson.

J'écoutais le bruissement soyeux de l'eau qui coulait à mes pieds, et je songeais à mon départ avec une amère tristesse... Car c'est bien décidé maintenant; la semaine s'est écoulée sans modifier ma résolution et mon tuteur a déclaré que je partirais ces jours-ci pour le couvent... Soudain un bruit de pas me fit tressaillir. Alain de Kervo venait à ma rencontre. Il prit place sur le banc à mes côtés, et saisit une de mes mains. Je ne songeais même pas à la lui retirer, tant je me sentais lasse! Il me dit:

— Ourida, je suis heureux de vous voir seule, car je voudrais vous parler.

Nous nous appelons fraternellement par notre prénom depuis quelque temps, ce qui est tout naturel, étant donnée mon intimité avec Cécile.

Je levai vers lui un regard interrogateur.

— Ourida, reprit-il, le premier jour où je vous rencontrai au palais de glace, je fus épris de votre beauté. Etait-ce là le coup de foudre légendaire? Peut-être!. Mais depuis lors mes sentiments à votre égard n'ont pas changé, et je viens vous demander aujourd'hui d'être la compagne de ma vie. Je dépose à vos pieds mon nom, ma fortune et surtout... mon amour qui est sincère. Ne le refusez pas, Ourida, car vous me rendriez le plus malheureux des hommes. De vous dépend mon bonheur!

J'étais atterrée, comprenant enfin les conséquences de ma conduite un peu légère. Par mes enfantillages, j'avais encouragé le flirt de M. de Kervo, l'autorisant ainsi à caresser un rêve impossible.

Je retirai doucement ma main des siennes; puis, me levant, je m'éloignai un peu de lui.

— M. de Kervo, dis-je toute tremblante, n'ajoutez pas un mot, je vous prie. J'expie cruellement à cette heure les espiègleries qui vous auront peut-être fait supposer que je partagerais vos sentiments.

Je vous estime beaucoup, Monsieur, croyez-le bien, cependant il me serait impossible de consentir à mettre ma main dans la vôtre sans commettre un acte déloyal. Renoncez à votre rêve... oubliez-moi... il le faut.

Il s'était levé à son tour, et les yeux hagards, il s'approcha de moi.

— C'est impossible Ourida!... s'écria-t-il, vous dites cela pour éprouver mon amour, n'est-ce pas?

Je fis signe que non.

— Mais la raison?, reprit-il haletant, la raison de votre refus, vous devez me la donner!...

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

Radio... Radio... Radio...
Nous n'avons plus que quelques appareils 1932 à liquider...
Toute proposition raisonnable sera acceptée.
Venez faire votre prix.
FONTAINE & COMPAGNIE
165, ave. Provencher Téléphone 201 4[illegible]

ECHANGE des produits de la ferme: bois de Saint-Georges, tabacs canadiens hachés ou en feuilles, légumes, miel, huile d'olive. **A. Poirier, 135, rue Dumoulin, Saint-Boniface.** 40p

A LOUER — Suite de 6 chambres, 202, ave. Provencher. S'adresser à **179, ave. Provencher, Saint-Boniface. Téléphone 201 [illegible]** 41

SUITES MODERNES de 2 pièces, poële électrique, frigidaire, etc., édifice Banque Canadienne Nationale, Saint-Boniface. S'adresser à **179, ave. Provencher, Saint-Boniface. Tél. 201 [illegible]** 41

BON MENAGE, sans enfants, expérience sur la ferme, demande place pour le 1er avril. Femme capable de traire les vaches. Pour renseignements, s'adresser à **P. Meickebeck, a/s M. Vandersebaeghe, Routledge, Man.** 41p

STENOGRAPHE bilingue, compétente, références, désire position; petit salaire. S'adresser à **Boite 13, la "Liberté".** 40p

BELGE, veuf, 50 ans, sans enfants, propriétaire, cherche une bonne compagne ayant un peu d'argent pour se marier. S'adresser à **Boite 18, la "Liberté".** 45p

AU SACRE-COEUR

En visite

La Rév. Mère M.-J.-Gualbert, SS. NN. J. et M., assistante-générale; le R. P. J. Tavernier, O.M.I., rédacteur du "Patriote"; le R. P. M. Kalmès, O.M.I., directeur de l'école indienne de Fort Alexandre, qui a prêché à l'église du Sacré-Coeur et à la cathédrale, dimanche.

Parties de cartes

Quand les prochaines? Vendredi après-midi, les Dames de Sainte-Anne; et dimanche soir prochain, pour tous les amis de la cause scolaire.

Dimanche dernier, un groupe de paroissiens continua la série.

Prix: au bridge: Mme J.-E. Perras, 1er prix; Mlle J. Blanchard, prix de consolation. M. J.-H.-N. Léveillé, 1er prix; M. J.-E. Perras, prix de consolation. Au whist: Mlle A. Gauthier et M. A. Verhague, 1ers prix; Mlle N. Morrier et M. J.-C. Métuil, 2èmes prix, Mlle Claire Carignan et M. Georges Senécal, prix de consolation. Prix d'entrée, Mme Baudry et M. Penny.

Programme spécial: Mlle G. Thomas, au piano; le R. P. M. Kalmès, O.M.I., raconte quelques histoires. Un goûter substantiel prépara, disposa à la distribution des prix. Merci aux bonnes volontés.

Ligue de Quilles

Equipe—	G.	P.	Pts	Moy.
Bédard	16½	9½	35	177
Comeau	17½	9½	35	169
L'Heureux	17	10	34	178
Belair	15	12	30	171
Larivière	15	12	30	167
Sala	12	15	24	167
Léveillé	9	18	18	166
Pélissier	5	22	10	158

WINNIPEG

Le Collège Saint-Paul va être agrandi

On se propose d'ajouter une aile au Collège Saint-Paul, afin d'être en mesure de recevoir le nombre croissant d'élèves attendus l'automne prochain. Le coût de la construction sera autour de $100,000.

Le Collège Saint-Paul actuel occupe les bâtiments de l'ancien "Manitoba College", achetés il y a un an par la corporation archiépiscopale de Winnipeg. Il est maintenant affilié à l'Université du Manitoba et compte 332 élèves.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Nos petits "Bridges" des lundis se sont révélés très populaires dernièrement. Nous désirons remercier bien chaleureusement les membres suivants qui ont si obligeamment offert leur demeure pour ces circonstances: Mmes J.-B. Poitras, J.-M. Picard, C.-G. Muller, C.-E. Landry et S. Dusseault. Le bon succès obtenu revient à celles qui en ont pris l'organisation; Mmes D.-J. Léger, G. Laflèche et C. Muller ont droit à toute notre appréciation.

Qu'on veuille bien se rappeler l'assemblée mensuelle qui a lieu aujourd'hui.

Cercle Molière

La réunion mensuelle se tenait le 29 février dans les locaux du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb.

Grâce à l'amabilité de la Pharmacie Préfontaine, Ltée, un appareil récepteur de radiotéléphonie était installé et permit de jouir du concert français diffusé par les postes CKY et CJGX, sous les auspices de la **Liberté** et sous la direction de Mlle Yvonne Thibault.

M. L.-P. Gagnon, président, en félicitant Mlle Agathe de Montigny à l'occasion de son succès à obtenir la distinction de licenciée en musique, mentionne aussi les artistes du Cercle qui ont participé aux concerts français de la **Liberté**.

Mlle I. Benoist, organisatrice de la partie artistique de nos soirées, avait préparé le programme suivant:

Quatuor de Haydn (Allegretto, Menuet, Largo, Finale), interprété par le quatuor à cordes Palmason composé de M. P. Palmason, 1er violon; Mlle P. Palmason, 2ème second; M. M. Battenchuk, alto; M Henri Benoist, violoncelle.

Le silence et l'attention avec lesquels ce chef-d'oeuvre fut écouté étaient encore plus éloquents que les applaudissements prolongés prodigués aux artistes.

La musique classique rendue de cette façon verra encore de beaux jours et nous comptons bien que le quatuor Palmason nous la fera goûter à nouveau.

M. L.-A. Brodeur, accompagné par le quatuor Palmason et M. Marius Benoist au piano, donna ensuite deux morceaux de chant: "Patrie", de Paladhile; "Panurge", de Massenet.

Nous entendrons toujours avec plaisir la voix chaude et vibrante de M. L.-A. Brodeur et souhaitons qu'il nous favorisera encore.

M. L.-P. Gagnon se fit l'interprète de tous en remerciant les artistes et l'auteur du programme d'une façon aussi heureuse qu'appropriée.

Propagateurs de fausses nouvelles

Reginald William Maybury, éditeur de "The Truth of Canada", et Leslie W. Garden, sont poursuivis pour propagation de fausses nouvelles. Leur arrestation a été opérée jeudi, peu de temps après la mise en vente dans les rues de Winnipeg, de leur journal où l'on disait que le vol récemment commis au département du trésorier du gouvernement provincial s'élevait à près d'un million. Les deux inculpés ont opté pour un procès devant jury.

Une randonnée dramatique sur le lac Winnipeg

Après trois jours et trois nuits d'un terrible voyage en traineau à chiens sur les glaces du lac Winnipeg et un rapide voyage en chemin de fer, le petit John Boulanger, âgé de six ans, est arrivé à Winnipeg, grièvement mordu par deux chiens esquimaux, mais avec une chance de vivre.

L'enfant qui vit à Beren's River, sur la rive orientale du lac Winnipeg, fut cruellement mordu par deux chiens esquimaux avec lesquels il jouait. Se rendant compte que l'état de l'enfant, qui avait de profondes blessures à la tête et au cou, requérait des soins éclairés, son père, R. Boulanger, attela ses chiens et mit le cap sur Winnipeg.

Il lui fallut près de trois jours pour traverser le lac Winnipeg sur une distance de près de cent milles, tant le vent, la neige et le froid contrariaient la marche. Arrivé à Hadgson, il put prendre un train pour Winnipeg. Les médecins de l'hôpital Saint-Boniface, où l'enfant a immédiatement été transporté, disent que son état est dangereux mais conservent l'espoir de le sauver.

Retraite fermée

Les jeunes filles désirant prendre part à la retraite fermée qui aura lieu chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, 139, ave. Jarvis, Winnipeg, sont priées d'envoyer immédiatement leur nom à la supérieure de la communauté. Ce triduum, à la Maison Sainte-Jeanne d'Arc, ouvrira le vendredi soir 11 mars pour se terminer le lundi soir 14 mars.

L'approche de la belle fête de Pâques est bien le temps propice à une spéciale récollection et la meilleure préparation à la communion pascale.

Pressante invitation est faite à toutes nos jeunes filles canadiennes d'y prendre part. Elles pourront pensionner au couvent à un prix raisonnable. Celles qui demeurent en ville peuvent aussi suivre les exercices de la retraite, avec la liberté de retourner chez elles le soir.

Saint-Godard gagne le derby de Québec

Québec. — Aux applaudissements d'une foule enthousiaste, Emile Saint-Godard, du Pas, a gagné la troisième et dernière étape du onzième derby de chiens annuel de Québec. Saint-Godard remporte les honneurs de la course. Son temps pour les trois épreuves est de 10 heures, 28 minutes et une seconde, soit 33 minutes et 59 secondes plus rapidement que le record qu'il avait établi en 1932.

Shorty Russick a pris la deuxième position, alors que le vétéran Leonard Seppala est arrivé troisième. Saint-Godard a remporté un prix de $800 et une superbe coupe en argent pour sa victoire, alors que Russick a obtenu $600 et Seppala $300.

"Canada Permanent Mortgage Corporation"

Bien que l'année 1931 ait été dure, à cause de la crise, l'actif de la "Canada Permanent Mortgage Corporation" s'est accru de quatre millions de dollars. Ce montant considérable dit assez la place que continue d'occuper la "Corporation" dans l'estime et la confiance de déposants éclairés.

De plus, l'actif liquide de la "Corporation" a été renforcé par des placements additionnels dans des obligations du gouvernement et autres obligations très sûres. A la fin de l'année, les garanties liquides et l'argent en caisse s'élevaient à $9,250,000, ou 60% du total des dépôts.

Nous comptons que nos clients continueront à nous favoriser de leur généreuse coopération et qu'ils conseilleront à leurs amis de profiter du service financier et de la vaste organisation de la "Canada Permanent".

Record aérien

Voici une preuve du développement de la sécurité sur les lignes aériennes commerciales françaises.

Pendant l'année 1931, les avions et hydravions de l'Air-Union sur les lignes Paris-Londres-Paris; Paris-Marseille-Paris; Lyon-Genève-Lyon; Cherbourg-Paris-Cherbourg; Marseille-Tunis-Marseille; Tunis-Bône-Tunis, ont parcouru 2,426,250 kilomètres sans aucun accident.

On relève juste une panne sans dégât de matériel pour 242,625 kilomètres, soit un trajet six fois supérieur au tour de la terre.

Universalité de la Bible

Comme de récentes statistiques le faisaient ressortir, la Bible ne s'est jamais autant vendue dans le monde entier qu'au cours de ces dernières années. Les Ecritures sont maintenant imprimées en six cent cinquante et une langues différentes, y compris les sept nouveaux idiomes qui sont venus s'ajouter à la liste pendant l'année 1930 et qui sont: l'atche, le tumbaka, le monvu, le dakkarkari, le shamba, le guarani et le marovo.

HAMILTON, Ont. — William Southam, fondateur du groupe de six quotidiens Southam, est mort samedi, à l'âge de 88 ans.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.